

REPUBLIQUE GABONAISE

Laurent BIFFOT



**COMPORTEMENTS, ATTITUDES  
ET NIVEAUX D'ASPIRATIONS  
DE LA  
JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE**

---

Tome I    **UNIVERS FAMILIAL  
UNIVERS SCOLAIRE**

---



---

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

---

**CENTRE DE LIBREVILLE**

**SEPTEMBRE 1967**

---



**COMPORTEMENTS, ATTITUDES  
ET NIVEAUX D'ASPIRATIONS  
de la  
JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE**

**Tome 1      UNIVERS FAMILIAL  
UNIVERS SCOLAIRE**

par **Laurent BIFFOT**  
Docteur en Sociologie de l'Université de Rennes  
Maître de Recherches de l'ORSTOM

DU MEME AUTEUR

PUBLICATIONS

- LES DEPENSES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE FAMILLE A POINTE-NOIRE  
1958-1959 ( en collaboration avec R. DEVAUGES ) Cahiers ORSTOM Sciences Hum.  
n°3, 1963, ORSTOM PARIS 300 p.
- FACTEURS D'INTEGRATION & DE DESINTEGRATION DU TRAVAILLEUR GABONAIS A SON ENTREPRISE  
Cahiers ORSTOM Sc. Hum. n°1, 1963, 133p. (N.B. 1ère édit. ronéo, 1961,  
151 p. ( Extraits traduits et publiés par R. WICKERT, Université de  
MICHIGAN, 1967 )
- LA JEUNESSE GABONAISE FACE AU MONDE RURAL ET AU MONDE URBAIN  
in L'enfant en milieu tropical. Centre Intern. de l'Enfance PARIS, n° 20  
p. 21-34 , 1964

RONEOTES :

- POSSIBILITES D'EMISSIONS CULTURELLES RADIOPHONIQUES AU GABON  
ORSTOM Libreville, mai 1962, 19 p.
- EVOLUTION DU MONDE RURAL NORD-EST DU GABON EN RELATION AVEC LES CHANGEMENTS EN  
AGRICULTURE. (Traduit en anglais par Pamela AMBIANA BELINGUE, B.A. ) ( 1er Congrès  
Mondial de Sociologie Rurale, Dijon, 1964 ) 22 p. ORSTOM Libreville
- CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST  
du GABON. ORSTOM Libreville, 237 p. ; thèse de doctorat d'Université, Rennes;  
déc.1964
- DU RÔLE INDISPENSABLE DE LA QUANTIFICATION DANS LA PERCEPTION DE CERTAINS PHENOMENES  
EN PSYCHO-SOCIOLOGIE ( Traduit en anglais par Mrs. Jane CORLETTE, B.A. ) 12p.  
ORSTOM Libreville ( VII° Congrès Mondial de Sociol. EVIAN , 1966 )
- SITUATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE AU GABON & ESSAI D'UNE DEONTOLOGIE DU CHERCHEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE 50 p. ( Colloque UNESCO sur LA POLITIQUE  
SCIENTIFIQUE ET L'ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE EN AFRIQUE. Yaoundé,  
Cameroun, Juillet 1967 )

DACTYLOGRAPHIE

- ACTIVITES SCIENTIFIQUES EXERCEES AU GABON PAR DES ORGANISMES AUTRES QUE L'ORSTOM  
( analyse critique d'ouvrages ) 65 p. 1965

S O M M A I R E

INTRODUCTION . . . . . 1

- documents de 1962 . . . . . 1
- documents de 1966 . . . . . 10
- méthodologie . . . . . 12
- population adulte . . . . . 13

CHAPITRE I - L'ENFANT ET L'UNIVERS FAMILIAL . . . . . 17

- Ethnisme et nationalisme . . . . . 18
  - effectif de 1962 . . . . . 18
  - effectif de 1966 . . . . . 23
  - prévisibilité des comportements et attitudes collectifs . . . . . 27
- Ethnisme et stratification sociale . . . . . 30
- Le niveau intellectuel des parents et son impact sur l'éducation des enfants . . . . . 38
- La pensée religieuse ancestrale et son incidence sur l'éducation de l'enfant gabonais . . . . . 49
- La vie sexuelle des parents et son incidence sur la moralité et l'éducation des enfants . . . . . 54
  - pour les interviewés de 1962 . . . . . 54
  - documents de 1966 . . . . . 58
- Conclusion du premier chapitre . . . . . 75

CHAPITRE II - L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE . . . . . 79

- La tenue des registres de l'état-civil et ses incidences sur l'âge et le civisme de l'enfant gabonais . . . . . 80
- Evolution de la scolarisation et les incidences de cette évolution . . . . . 91
  - dans l'enseignement primaire . . . . . 91
    - chez les garçons de 1937 à 1966 inclus . . . . . 91
    - chez les jeunes filles de 1937 à 1966 inclus . . . . . 99
  - dans l'enseignement secondaire . . . . . 104
    - chez les garçons . . . . . 106
    - chez les jeunes filles . . . . . 106

- De cet examen il ressort que . . . . . 107
- Hypothèse pleinement explicative . . . . . 111
- La triangularité de la mixité sexuelle des écoles . . . 113
- Position de la jeunesse scolaire en 1962 . . . 117
  - chez les jeunes filles . . . . . 118
    - dans le primaire . . . . . 118
    - dans le secondaire . . . . . 123
    - en conclusion . . . . . 130
  - chez les garçons . . . . . 136
    - dans le primaire . . . . . 136-146

## S O M M A I R E du T O M E II

(le tome II paraîtra en 1968)

CHAPITRE II - <u>L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE</u> (fin) . . . . .	146
- La triangularité de la mixité sexuelle des écoles (fin) . . . . .	146
- chez les garçons (suite)	
- dans le secondaire . . . . .	146
- conclusion	
- conclusion sur la position de la population scolaire de 1962 . . . . .	
- Position de la jeunesse de 1966 . . . . .	
- chez les jeunes filles	
- dans le primaire . . . . .	
- dans le secondaire . . . . .	
- chez les garçons	
- dans le primaire . . . . .	
- dans le secondaire . . . . .	
- conclusion sur la position de la population scolaire de 1966 . . . . .	
- Corrélation entre la position de 1962 et la position de 1966 . . . . .	
- Comment se révèle autrement chez l'enfant écolier le complexe de la triangularité sexuelle des écoles géminées ?	
- chez l'effectif de 1962	
- chez l'effectif de 1966	
- Une grève scolaire due à la triangularité sexuelle des écoles géminées	
- etc... etc...	

LE TOME III TRAITERA DE :

- L'ENFANT ET L'UNIVERS ANCESTRAL
- L'ENFANT ET SES ASPIRATIONS

I N T R O D U C T I O N

Les résultats présentés ci-dessous émanent de deux travaux sur le terrain réalisés l'un durant le premier trimestre 1962, le second entre janvier et fin mars 1966.

#### DOCUMENTS DE 1962

En effet, début février 1962, nous commençons à l'intérieur du Gabon une tournée dans le but d'explorer l'univers de l'enfant et de l'adolescent gabonais : connaître la jeunesse actuelle afin d'entrevoir les manières de percevoir et de se comporter de l'adulte, ou, si l'on préfère, du citoyen de demain ; perception et connaissance conditions sine qua non d'une éducation et d'une thérapeutique adaptées.

Pour la réalisation dudit vœu, - après examen des divers systèmes d'approches possibles, - à une connaissance, qui essaierait d'embrasser la totalité des jeunes, c'est-à-dire d'une part les non scolarisés, les scolaires d'autre part, voire même les récemment déscolarisés - nous avons préféré, parce que permettant davantage de profondeur, une vue focalisée sur la jeunesse scolaire. En effet, les enfants scolarisables et cependant analphabètes représentaient en 1961-62, lors de la réunification des documents source des présentes lignes, environ 21 % des enfants en âge de scolarisation, taux peu élevé, "inhabituel en Afrique" (1) et qui va diminuant au fil des ans face à la volonté gouvernementale d'enrayer l'analphabétisme. En outre, ce sont, en règle générale, les habitudes, les faits et gestes, les aspirations et tendances de la population scolarisée (scolaires ; déscolarisés notamment) qui entraînent dans une large mesure, jusque dans les villages les plus reculés, destruction et restructuration des cadres ancestraux tant socio-économiques que mentaux (2)

---

(1) cf. AZZIZET RAVAMBIAS & PROUST (J) : Aperçu statistique du développement de l'enseignement au Gabon (Ministère de l'Education Nationale, Bureau du Plan ; LIBREVILLE) 28 pages ; ronéoté oct. 1963, texte servant de préambule (non paginé).

(2) BIFFOT (L) : CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST DU GABON (ORSTOM, PARIS, 1964 - 237 pages) notamment le chapitre IV intitulé : le monde rural face au monde urbain ou le conflit de deux mentalités.

Après cette option, il nous restait à établir notre échantillonnage.

La jeunesse scolaire gabonaise peut être répartie en deux grands groupes (1) :

- les élèves de l'enseignement primaire élémentaire : du cours préparatoire à la sixième exclue.
- les collégiens et lycéens.

Pour des raisons d'uniformité et rigueur méthodologiques, nous avons estimé INUTILE et même dangereux - toujours en fonction du but ici visé, - d'inclure dans notre population les élèves incapables de s'exprimer assez correctement en français.

Ainsi fut laissé de côté l'ensemble des écoliers tant masculins que féminins non encore admis au cours moyen II.

Dangereux, car les outils d'investigations utilisés dans cette étude exigent de l'interviewé un assez bon maniement de la langue ; inutile, car la population finalement retenue - à savoir les élèves de CM2 et de septième d'une part, collégiens et lycéens, de l'autre, - constitue la majorité de la masse dynamique qui donne orientation et physionomie au Gabon de demain.

On peut ergoter sur le fait que les élèves de CM1 pouvaient valablement être inclus dans notre échantillonnage. C'est un fait possible. Mais leur inclusion aurait compliqué l'interprétation des documents, ainsi que nous le prouvent les questionnaires remplis dans certaines écoles par les écolières de CM1 lorsque le nombre de jeunes filles de CM2 était trop faible (2).

-----

(1) Les étudiants, dans le sens courant du terme - c'est-à-dire ceux qui fréquentent Facultés et Grandes Écoles, - bref ceux qui font des études supérieures, - ont été exclus ; tous se trouvent en dehors du Gabon. Ont été également laissés de côté les élèves de l'enseignement para-universitaire - (capacitaires etc...) en raison de leur âge et de leur situation socio-professionnelle ; tous, à une exception près, étant des salariés. N'existaient en 1962, ni l'École Gabonaise d'Administration, fondée en 1962-63 ; ni l'Institut Polytechnique de LIBREVILLE qui entre dans sa deuxième année en octobre 1965.

(2) Les faits devaient quatre ans plus tard nous donner raison. En effet, pour l'approfondissement de certains phénomènes, nous avons été obligé, en 1966, d'établir un questionnaire pour le CE1 : leur exploitation s'est montrée difficile, comme nous l'exposons plus loin.

Ensuite, il faut bien savoir "se borner", comme le conseillait vivement BOILEAU ; car, de proche en proche, - du CM2 au CM1 et de ce dernier au CE2,... - on finit par arriver au cours préparatoire.

Le choix des CM2 comme limite inférieure vient, enfin, de ce que c'est un cours marquant pour les actuels élèves du Gabon. Bien des écoliers en effet y arrêtent leurs études et se trouvent ainsi CITOYENS chargés de leur propre avenir.

En 1962, lors de notre travail de réunification des documents ici utilisés, sur 511 écoles primaires totalisant 1379 classes, le Gabon avait, d'une part, 143 écoles à cycle complet et dix écoles à cycle prolongé (1) : soit, au total, dix classes de fin d'études appelées également - nous ne savons trop pourquoi - classe de septième, et, au minimum (2) 153 CM2. Ces quelque 170 classes étaient fréquentées par 5.634 élèves (5.284 élèves de CM2 et 350 de septième), sur les 63.857 composant l'effectif de l'enseignement primaire (3).

Mille six cent soixante quatorze adolescents fréquentaient l'enseignement complémentaire dispensé par quatre CEG.

Les enseignements secondaire et technique avaient respectivement 681 et 271 élèves, déduction faite des non-africains.

Les écoles normales comptaient 461 écoliers auxquels il convient d'ajouter 195 élèves-moniteurs.

Ainsi donc, à la date du 1er janvier 1962, la population dont nous allions tirer notre échantillonnage s'élevait à 8.916 individus, soit 13,28 % de l'effectif scolaire du Gabon (4).

---

(1) cf. "Rapport statistique sur la situation de l'enseignement au 1er janvier 1962" (Ministère de l'Education Nationale, Bureau du Plan du Ministère de l'Education Nationale, République Gabonaise) p. 21

Ce rapport, hélas! non paginé par l'auteur, porte à sa dernière page : "achevé à LIBREVILLE le 15 février 1962 par le chef du bureau des examens et de la statistique".

Une pagination postérieure figure dans l'exemplaire que nous utilisons. Le "sommaire" porte : p. 2 et le sommaire A : p. 3

Le Ministère de l'Education Nationale nous informe que l'auteur en est M. Eugène AIGUIER, inspecteur primaire.

(2) Certaines écoles, rares cependant, ont deux CM2. Aussi arrondissons-nous ci-dessous à 160, par défaut.

(3) cf. AZZIZET RAVAMBIAS & PROUST (J) : déjà cité (opusc. non paginé)

(4) Abstraction faite des 267 élèves qui fréquentaient la section pré-apprentissage et, nous l'avons dit plus haut, des élèves de Capacité en Droit, l'effectif scolaire du Gabon, au Gabon même était alors de 67.139 Gabonais et Africains.

De ces 8.916 élèves dont le niveau intellectuel minimum était le cours moyen II, 1767 furent interviewés, ainsi répartis :

a/ - enseignement primaire

	Garçons	J. Filles	Total ds 2 sexes
population totale (CM2 + 7 <sup>o</sup> )	4.407	1.227	5.634
population interviewée	526	298	824
soit	11,93 %	24,28 %	14,62 %
	de la population totale		

b/ - enseignement secondaire (1)

	Garçons	J. Filles	Total ds 2 sexes
population totale	2.692	590	3.282
population interviewée	696	247	943
soit	25,85 %	41,86 %	28,73 %
	de la population totale		

c/ - enseignement primaire et secondaire

	Garçons	J. Filles	Total ds 2 sexes
population totale	7.099	1.817	8.916
population interviewée	1.222	545	1.767
	17,21 %	29,99 %	19,81 %
	de la population totale		

(1) Pour la rapidité de l'expression, nous entendons par enseignement secondaire : l'enseignement secondaire proprement dit, auquel nous incluons l'enseignement technique, la formation pédagogique, l'enseignement complémentaire ; bref, tous les enseignements dont le minimum requis au départ est le niveau de 6<sup>o</sup> : on a son certificat et l'on a été reçu à un concours ou à un examen d'entrée ou de passage.

Ainsi donc, ont été interrogés :

a/ - du CM2 + 7°

- 1 garçon sur 8,37 )  
- 1 écolière sur 4,11 ) soit 1/6,83 de la population totale

b/ - de 6° au 2° bacc. compris :

- 1 garçon sur 6,04 )  
- 1 écolière sur 2,38 ) soit 1/3,48 de la population totale

c/ - du CM2 aux classes du 2° bacc. :

- 1 garçon sur 5,80 )  
- 1 écolière sur 3,33 ) soit 1/5,04 de la population totale

Cet échantillonnage est donc, on ne peut mieux, valable.

Néanmoins un problème se pose : celui de la représentativité de la population interrogée. Car cette dernière se situe géographiquement dans une zone quadrilatérale Libreville-Lambaréné-Mékambo-Oyem, à l'exclusion de la sous-préfecture de Médouneu.

En effet, nos interviews se sont déroulées dans les localités suivantes :

(Tableau 1)

	Population interviewée													
	Jeunes Filles						Garçons							
	C	O	P	O	C	P	O	C	P	O	C	P		
	PRIMAIRE			SECONDAIRE			PRIMAIRE			SECONDAIRE				
DONGHILA	15													
KANGO		14						44						
LAMBARENE	33	29	14	8		19	17	35	26	46			96	
NDJOLE	9	15					33	22	10					
MAKOKOU		35					(1)32	38		63				
BAKWAKA		11					27							
BATOUALA		5					14							
MEKAMBO	10	10	10				40	27	12					
MITZIC	15	18					18	37		124				
OYEM	25	30		20	30		51			(2)48	52			
MAKOKOU-MITZIC				8										
LIBRE- (LYCEE L.MBA				27						168				
(IMMAC. CONC					129									
VILLE (LYCEE TECH.				6						99				
TOTAL		298			247			526			696			

C : Catholique    P : Protestante    O : Officielle

(1) - Elèves de la classe de septième

(2) - N'a pas été étudiée l'Ecole d'Agriculture d'Oyem sise à 20 Km du Centre

LA DISTRIBUTION DE CETTE POPULATION SUIVANT LES GROUPES MULTI-ETHNIQUES CONSTITUTIFS DU GABON EST COMME SUIV (1) :

(Tableau 2)

	J. Filles Primaires	J. Filles Secondaires	Garçons Primaires	Garçons Secondaires	Total J. Filles	Total Garçons	Total Général: des 2 sexes:
Fang	169	117	273	398	286	671	957
Okendé	2	/	6	4	2	10	12
Eshira	14	32	35	87	46	122	168
Bakélé Boungom	4		17	6	4	23	27
Téké, Bakwélé	7	1	14	7	8	21	29
Mbébé	2	6	9	47	8	56	64
Kota	48	4	136	37	52	173	225
Séké-Miééné	41	72	27	67	113	94	207
(Gabonais)		1			1		)
?	6	6	3	25	12	28	) 41
étrangères ou étrangers	5	8	6	18	13	24	37
	298	247	526	696	545	1.222	1.767

(1) - La classification adoptée ici est celle qu'offre dans sa page 40 le tome 1 du "Recensement de la population (gabonaise) 1960-1961 : données d'ensemble", publié par le Service National Gabonais de la Statistique. Les exigences d'une comparaison judicieuse nous ont contraint à opérer nos regroupements suivant cette classification. Ce serait digression de notre part que de nous arrêter ici sur un problème qui a retenu notre attention dans notre thèse de doctorat d'Université : "Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du Nord-est du Gabon". D'autant plus que, comme le soulignent "in mérito" les statisticiens auteurs du tome précité, "ces regroupements sont sujets à discussion, les ethnologues n'étant pas toujours du même avis". (op. cité p. 40).

COMPARONS A PRESENT LES POURCENTAGES DE CETTE POPULATION INTERVIEWEE AVEC LES POURCENTAGES DE LA POPULATION REELLE DU GABON.

(Tableau 3)

	J. Filles primaires	J. Filles secondaires	Garçons primaires	Garçons secondaires	Total J. Filles	Total Garçons	Total des 2 sexes	% idéal
Fang	56,71 %	47,36 %	51,90 %	57,18 %	52,47 %	54,90 %	54,16 %	31 %
Okandé	0,67 %	/	1,14 %	0,57 %	0,36 %	0,81 %	0,68 %	5 %
Eshira	4,69 %	12,95 %	6,65 %	12,50 %	8,44 %	9,98 %	9,50 %	26,40 %
Bakélé Boungom	1,34 %		3,23 %	0,86 %	0,73 %	1,88 %	1,52 %	3,07 %
Bakwélé Téké	2,34 %	0,40 %	2,66 %	6,75 %	1,46 %	1,71 %	1,64 %	
Mbédé	0,67 %	2,42 %	1,71 %	1,00 %	1,46 %	4,58 %	3,62 %	21 %
Kota	16,10 %	1,61 %	25,85 %	5,31 %	9,54 %	14,15 %	12,73 %	6,50 %
Séké-Miéné	13,75 %	29,14 %	5,13 %	9,62 %	20,73 %	7,69 %	11,71 %	4,10 %
Gabonais		0,40 %			0,18 %			2,32 %
?	2,01 %	2,42 %	0,57 %	3,59 %	2,20 %	2,29 %		
Etrangères ou étrangers	1,67 %	3,23 %	1,14 %	2,58 %	2,38 %	1,96 %	2,09 %	
	99,95 %	99,93 %	99,98 %	99,96 %	99,95 %	99,95 %	99,97 %	

De cette comparaison, il découle que l'échantillonnage de la présente étude

- 1°/ - est fort représentatif des groupes multi-ethniques fang, kota et myéné.
- 2°/ - peut être considéré dans une certaine mesure représentatif du groupe multi-ethnique Eshira si, d'une part, l'on considère que nous avons de ce groupe un total de 168 élèves (46 jeunes filles et 122 garçons), si, d'autre part, l'on n'oublie pas que bien des études sociologiques, anthropologiques etc... sur des populations de pays tant développés qu'en voie de développement sont basées à partir d'un nombre d'individus ne dépassant pas bien souvent la centaine (1).

EN RESUME DONC, l'échantillonnage de la présente étude est

- a/ - fort représentatif de la moitié septentrionale du Gabon délimitée par une droite qui partirait de l'embouchure de l'Ogooué à la frontière congolaise en passant par le village Bakwaka (2).
- b/ - assez représentatif de la jeunesse scolaire du Sud-Ouest du Gabon (groupe multi-ethnique Eshira, selon la terminologie de A. W. RAPONDA ; groupe du Sud-Ouest selon la terminologie de H. DESCHAMPS). Il s'agit, grosso modo, de la partie sud-ouest comprise entre l'Océan Atlantique et un segment de droite qui partirait de Lambaréné à la frontière du Congo-Brazzaville en passant par Mbigou.
- c/ - représentatif, dans une certaine mesure des élèves de sexe masculin du groupe Mbédé, des écoliers donc de la région de Franceville.

---

(1) En anthropologie physique : l'étude "Mission de Gironcourt" (grand in 8°, PARIS, soc. Géo ; 1920, pp. 370-604, 1 carte, 104 fig.) de A. VERNEAU est tirée des analyses de mensurations faites par de Gironcourt sur 22 Songhay de Gao et 3 Songhay Dendi. Des mesures de 24 Songhay, Marguerite Lobsiger-Dellenbach publia, en 1951, Contribution à l'étude anthropologique de l'A.O.F., Haoussas, Bellas, Djermas, Peuls, Touaregs, Maures, (in Archives suis. Anthr. Gen, XVI, Genève, 1951 pp. 1-86) Le Weschler-test a été étalonné à partir de 170 sujets de 20-25 ans, avec un faible pourcentage de débiles mentaux (cf. la mesure de l'intelligence de l'Adulte par D. WESCHLER (presses univ. 1961, pp. VIII) On consultera profitablement à ce sujet "Les tests mentaux en psychiatrie de P. PICHOT (Presses univ., 1949).

(2) voir carte du Gabon, p.

En conséquence, les résultats du présent travail, peuvent être considérés comme valables non seulement pour les 3/4 mais pour la totalité de la jeunesse scolaire du Gabon; si l'on n'oublie pas que<sup>de</sup> la population scolaire comprise entre la classe du cours moyen II<sup>o</sup> année et les classes terminales de l'enseignement tant secondaire proprement dit que technique et complémentaire un écolier sur 6, une écolière sur 3 ont été interrogés et que les zones pour lesquelles notre échantillonnage est représentatif sont précisément les plus dynamiques du Gabon comme le laissent entrevoir les grands courants politiques de la République Gabonaise : l'Estuaire, le Woleu-Ntem, l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué, la Ngounié-Nyanga et le Haut-Ogooué sont en effet les régions qui ont toujours fourni les membres du corps ministériel gabonais.

Une question demeure néanmoins, à laquelle il nous faut répondre ; car ce serait manque d'objectivité de notre part que de ne pas la poser nous-même : Pourquoi n'avons-nous pas étudié des localités du Sud ? Des impératifs d'ordre administratif nous ont contraint à ne pas continuer dans le sud du Gabon nos investigations : en effet, vers le 15 avril 1962, alors que nous devions quelque huit jours plus tard arriver à Fougamou, point de départ de l'exploration de la partie méridionale du Gabon, un télégramme reçu à OYEM nous demandait de rentrer à LIBREVILLE assurer un intérim qui devait durer un an. Lorsque nos occupations administratives nous permirent de reprendre nos activités scientifiques, il était trop tard pour entreprendre une tournée dans le Sud ; la période des examens et le climat inhérent à cette période étant peu propices à une enquête telle la nôtre. Le début de l'année scolaire qui suivit coïncida avec la priorité accordée aux investigations socio-économiques nécessitées par la construction de la future voie ferrée Mékambo-Owendo : il nous fallut étudier les populations rurales du nord-est du Gabon ; travail de terrain qui dura sept mois consécutifs.

Les documents réunis en 1962 bien que satisfaisants nous offraient, lors du dépouillement, quelque inquiétude : ils étaient vieux de quatre ans et risquaient de susciter quelque contestation quant à leur actualité. En effet, pouvait-on, sans appréhension, partir d'eux et concevoir pour l'enfant gabonais une éducation et une thérapeutique adaptées ? Les choses vont si vite, se modifient si rapidement, dit-on et pense-t-on généralement, dans les pays du tiers-monde ! Cette inquiétude ne nous tourmenta pas outre mesure, car des faits sont là qui nous prouvent qu'en matière de comportements et attitudes l'individu a une certaine force d'inertie et que la nature ne procède point par bonds (et cette lenteur dans le processus de son évolution est nécessaire à l'équilibre et à la santé de l'être que nous sommes) : en effet, quiconque, au Gabon, veut être sincère avec soi conviendra, après l'avoir lue, que l'étude sur le travailleur gabonais conserve encore une grande part d'actualité, bien que publiée en 1961 et rédigée en partant de documents recueillis sur le terrain en 1960. Nous citerons, à cet effet, le phénomène du tutoiement de l'Africain par l'Européen, qui se rencontre encore, bien que moins généralisé, au Gabon. Nous citerons enfin, entre autres, les conflits entre ethnies gabonaises, analysés dans le paragraphe "co-existence de minorités ethniques". Nous pourrions encore citer les modes de recrutement et le fait que le salaire des manoeuvres n'est encore nullement ventilé en fonction de l'ancienneté etc... Aussi, finalement, n'hésitons-nous personnellement pas du tout à croire à l'actualité de la présente étude, lors de la publication de celle-ci. Le hasard allait tout résoudre. En effet, les exigences d'appréhension de certains phénomènes, lors de l'analyse de ces derniers, nous obligèrent plus d'une fois à retourner sur le terrain et à utiliser d'autres modes d'approches. L'occasion fut saisie et des questions posées en 1962 furent incluses dans les questionnaires de 1966 : le côté évolutif et dynamique d'aucuns phénomènes capitaux pourra ainsi être évalué, comme nous le verrons plus loin.

Ces exigences d'appréhension de plus d'un fait social ont abouti à un premier retour sur le terrain. La zone à étudier, d'abord limitée à LIBREVILLE et LAMBARENE, fut ensuite étendue, - face aux exigences de l'analyse progressive des documents -, à KANGO et NDJOLE, et finalement à MITZIC, OYEM, MAKOKOU, MEKAMBO. Ainsi donc, hormis le village de BATOUALA qui avait en 1966 cinq élèves de CM2, raison pour laquelle nous y passâmes outre, et le village de BAKWAKA que nous n'avons pas conçu indispensable pour les corré-

lations à établir entre les documents de 1962 et ceux de 1966, - hormis donc ces deux villages, les localités et agglomérations étudiées en 1962 le furent également en 1966. Ainsi furent interviewés à l'aide de deux questionnaires pour des besoins différents 2361 élèves dont la distribution est la suivante :

Localités	Population interviewée en 1966												Total
	Jeunes Filles						Garçons						
	Primaire			secondaire			Primaire			secondaire			
	C	O	P	C	O	P	C	O	P	C	O	P	
LAMBARENE	29	40	12	/	33	16	33	40	12	25	72	83	395
LIBREVILLE	177	102	10	/	/	/	189	127	24	/	/	/	629
NDJOLE	10	8	11	/	14	/	13	29	11	/	41	/	137
KANGO	/	9	/	/	/	/	/	22	/	/	/	/	31
OYEM	27	51	/	67	24	/	/	102	/	182	158	/	611
MITZIC	24	17	/	/	/	/	34	28	/	/	82	/	185
MAKOKOU	16	17	5	/	12	/	52	40	17	/	100	/	259
MEKAMBO	16	8	7	/	/	/	47	27	9	/	/	/	114
	299	252	45	67	83	16	368	415	73	207	453	83	2361
	/-----v-----/			/-----v-----/			/-----v-----/			/-----v-----/			/
	596			166			856			743			/
	/-----v-----/						/-----v-----/						/
	762						1599						/

Ont été également interviewés à LIBREVILLE les élèves de CM2 de l'ex-école européenne du centre-ville, appelée, depuis l'indépendance du Gabon, école mixte de la ville, et aussi ceux de l'école appelée, dans la même optique, école mixte de Gros-Bouquet ; soit, 44 garçons et jeunes filles d'origine gabonaise et 89 jeunes européens des deux sexes. Documents qui nous servirent notamment pour l'établissement de la carte des "COMPORTEMENTS & ATTITUDES VIRTUELS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LIBREVILLE".

Outre lesdits questionnaires, il importe non d'ajouter mais de simplement mentionner 82 questionnaires d'écoliers de CE1 et 67 écolières du même cours, passés dans les quatre écoles officielles des quartiers de LIBREVILLE ci-après : LALALA, MONT-BOUET, LOUIS et la PEYRIE. Ces 149 questionnaires seront utilisés notamment dans l'étude de la déperdition de l'effectif scolaire. Ils ne feront pas l'objet d'une exploitation systématique ; car les

réponses ne sont pas facilement exploitables, vu le niveau intellectuel des interviewés (1).

Dans les lignes qui suivent, la distinction sera toujours clairement opérée entre les attitudes, comportements et aspirations découlant des documents de 1962, d'une part, et ceux résultant, d'autre part, des documents de 1966. -

#### METHODOLOGIE

Le questionnaire de 1962 comprend 80 questions principales dont plus de 50 % comportent, une, deux, voire trois questions secondaires. La durée de passation, variable selon le degré de scolarisation des interviewés, était en moyenne de 6 h pour les CM2 et de trois heures pour les classes terminales de lycées et collèges. Le questionnaire de 1966 (27 questions principales ayant très peu ou pas du tout de questions secondaires) demande une heure 1/2 en moyenne au CM2 et une heure 1/4 aux collégiens et lycéens.

Le mode de passation était le suivant : les élèves d'une même classe étaient placés dans une même salle à une distance de 1,50 m au minimum les uns des autres. Précautions étaient prises afin que chaque interviewé se sentît véritablement à l'aise, chaque questionnaire étant à l'abri de tout oeil indiscret : nous nous interdisions à nous-même de nous arrêter auprès de nos interviewés, à fortiori de regarder leurs questionnaires. Cette exigence scientifique, condition sine qua non de la spontanéité et abandon de l'interrogé et sur quoi aucun chercheur ne saurait nullement tergiverser, fut scrupuleusement observée.

Nous restions ensuite seul avec les élèves. Le pourquoi de l'interview était alors exposé à ces derniers et assurance leur était donnée quant à la non-divulgaration des réponses faites par chacun : dans le cadre de cette conservation du secret, nous exigeons qu'aucun élève n'inscrivît son nom sur son questionnaire. Ensuite commençait la passation collective. Nous lisions la lère question, qui était ensuite lue par tous les élèves, puis expliquée par nous. Réponse ne pouvait y être faite que lorsque plus un seul interviewé n'avait besoin d'explication. Le même processus était adopté pour chacune des questions suivantes et cela jusqu'à la fin du questionnaire.

---

(1) - cf. p. 2 texte et note 2 ;

Pour une saisie globale de l'univers enfantin et adolescent, une connaissance de l'adulte s'imposait.

Toute de LIBREVILLE, centre-pilote en matière d'opinions et d'acculturation, la population interviewée à ce dernier effet se compose de deux strates distinguées par les critères salaire et niveau socio-économique, par le domicile en d'autres termes. Pour ce faire, nous avons choisi, fin 1961, les deux pôles de la vie négro-librevilloise : d'une part, les habitants du quartier AKEBE 1 et notamment le groupe de maisons de la première cité construite par la Société Immobilière ; le quartier LIKOUALA-MOSSAKA, d'autre part, incendié quelque dix mois après, pendant les incidents sanglants de septembre 1962, riposte de la population gabonaise aux sévices subis des Ponténégrina par les Gabonais établis à Pointe-Noire.

Les interviewés de LIKOUALA-MOSSAKA comprennent 87 Mbédés ; 1 Ossamaé, 2 Bambambas, 2 Bakotas, 1 Ngaré, 2 Makouas, 4 non-exprimés. Leurs professions gravitent de manoeuvres à pointeur en passant par watchman, aides-maçons, maçons, boys, boys-cuisiniers, ferrailleur, briquetier, aides-chauffeurs et chauffeurs etc... Ils sont presque tous illettrés sauf quelques rares scolarisés dont les niveaux ne dépassent pas le CE1, excepté le pointeur ci-dessus signalé, ancien élève de 5<sup>o</sup> de CEG, et dont d'ailleurs le salaire était de 16.270 Frs au moment de l'enquête, c'est-à-dire en novembre 1961.

Les revenus mensuels de cette population vont de 5.000 Frs à 16.270 Frs ; les dominante (26 individus) et médiane : 6.000 Frs, sont suivies de la classe des salariés de limite inférieure 5.000 Frs (18 individus) ; l'interquartile commence dans la classe des 6.000 Frs et finit avec celle des 7.000 Frs ; la moyenne est de : 6.942 Frs. Signalons en passant que les salaires de 10.000 Frs et plus sont attribués aux catégories professionnelles suivantes : maçons et aides-maçons (10.000 Frs ; 12.000 Frs) ; ferrailleur (10.000 Frs) ; et à 2 manoeuvres (l'un : 13.000 Frs ; l'autre 14.240 Frs) ; chauffeurs (10.500 Frs).

Les âges varient de 18 à 56 ans, avec une moyenne de 32 ans 1/2, une médiane qui est de 32 ans, une zone centrale allant de 25 à 38 ans, et une double dominante situés dans la classe des 25-30 ans et dans celle des 35-40 ans (20 sujets chacune), suivie de la classe des 30-35 ans (19 sujets), puis celle des 20-24 ans (17 individus).

De ces 99 interrogés, 35,35 % étaient mariés ; 22,22 % pères d'au moins un enfant ; soit une moyenne de 2 enfants par géniteur, et de 0,49 pour l'ensemble de la population desdits petits salariés.

EN RESUME, c'est une strate des plus économiquement faibles du monde salarié et dont du point de vue démographique le Gabon ne peut attendre grand'chose : problème que d'ailleurs nous avons abordé dans "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise" et que nous n'allons plus reprendre dans cette étude.

Les interrogés d'AKEBE 1 se composent comme suit : 14 Fangs, 5 Mpongwés, 3 Bandzabis, 3 Vilis, 2 Galoas, 2 Nkomis, 1 Bapounou, 1 Adouma, 1 Massango, 1 .roungou, 1 Nkomi, 1 Mbéti, 1 Vili, 1 Baloumbou, 1 Benga et 1 Konabembé. L'âge moyen est de 33 ans 5 mois, le plus jeune interviewé ayant 20 ans et le plus âgé 53 (médiane : 32 ans ; dominante : les classes <sup>de</sup> 25 à 30 ans et de 30 à 34 ans ayant chacune 9 individus ; suivies de celles de limite inférieure 35 ans : 5 individus ; 20 ans et 40 ans : 2 individus chacune).

Les salaires mensuels déclarés (1) de cette population varient de 14.000 à 151.661 Frs avec une moyenne de 53.961 Frs (médiane : 36.000 Frs ; interquartile : de 24.600 Frs à 86.000 Frs compris). L'échelle des professions exercées peut se répartir en quatre groupes :

- 1°/ - Des ouvriers spécialisés : 1 mécanicien, 1 chaudronnier, 3 menuisiers, 1 aide-forestier, 1 préposé forestier, 2 topographes ;
- 2°/ - Des bureaucrates et assimilés : 2 juges, 3 chefs de bureau, 1 chef de service, 1 magistrat, 1 aide-comptable, 3 commis d'administration, 1 gardien de la Paix , 1 secrétaire, 2 contrôleurs, 1 contrôleur adjoint et 1 administrateur, 2 inspecteurs primaires et 1 inspecteur de police ;
- 3°/ - Des hommes politiques : 2 députés et 2 chefs de cabinet ;
- 4°/ - Des gens de professions libérales au nombre de 2 ;
- 5°/ - Enfin 3 chômeurs.

Le niveau intellectuel de cet échantillonnage tiré au hasard avec pour critère fondamental la condition sociale, et de façon plus concrète, le domicile, va du CE2 - CM1, palier où se rencontrent notamment les ouvriers spécialisés ci-dessus mentionnés, aux classes terminales de l'enseignement secondaire, <sup>palier</sup> constitué par, entre autres, les inspecteurs d'enseignement primaire, anciens stagiaires de Saint-Cloud en France.

---

(1) - cf. BIFFUT L. : Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise (déjà cité) p. 25-31 : objectivation et subjectivation des salaires.

Etaient mariés au moment de l'enquête 83,78 % des interrogés, soit : 2,38 fois plus de mariés que chez les petits employés. Etaient pères de famille 72,97 % des hauts employés soit : 3,28 fois plus que chez la population de Likouala-Mossaka . Variant de 1 à 8, le nombre d'enfants par père de famille était en moyenne de 2,96 , et de 2,16 par interviewé (médiane et dominante : 2 enfants ; l'interquartile embrasse les classes de 2 et 3 enfants).

La mentalité adulte étant caractérisée par la cristallisation et l'inertie ; l'actualité des documents dont nous venons de parler ne suscite aucune inquiétude.

X  
X            X

EN RESUME donc, la présente publication est élaborée à partir des documents suivants, les uns datant de 1962, les autres de 1966 :

a/ - documents de 1962

- 1767 questionnaires-fleuves passés par des élèves dont le niveau va du CM2 aux classes terminales des lycées et collèges ;
- un test de dessin créé par nous et passé par 1055 écoliers gabonais ainsi répartis : 709 garçons (229 élèves de CM2 et 480 de l'enseignement secondaire), 346 jeunes filles (162 élèves de CM2 et 184 lycéennes et collégiennes) et 26 lycéens européens (7 garçons et 19 jeunes filles).
- un questionnaire pour adultes, et dont nous venons d'indiquer le cadre de passation ;
- un questionnaire "joies que procure la profession" passé par 192 élèves ; des sections commerciales, industrielle et artisanale (37 de l'Immaculée Conception, et 155 du lycée technique) ;
- des notes prises au cours de conversations à bâtons rompus avec des maîtres et professeurs aussi bien gabonais qu'euro péens;
- des questionnaires brefs passés à des maîtres d'école pour la quantification de certains phénomènes précis dont nous parlerons plus loin ;
- des descriptions de songes récents et, s'il y a lieu, de songes familiares; descriptions faites par les élèves ;
- des proverbes de l'ethnie de l'interviewé, dont l'analyse permettrait probablement d'ajouter une lumière plus nette à la saisie de plus d'un phénomène.

b/ - documents de 1966

L'enquête menée en 1966 auprès des écoliers et écolières avait, nous l'avons dit plus haut, pour but principal d'éviter toute contestation, même vaine, quant à l'actualité des documents réunis en 1962 auprès de la jeunesse scolaire.

Nous avons, en conséquence, établi un questionnaire extrait du questionnaire-fleuve de 1962, et constitué des questions qui, dans l'optique du problème à étudier - l'univers de l'écolier gabonais - nous apparaissent importantes et fort révélatrices de comportements et tendances.

Un second questionnaire, sorte de fiche d'identification pour l'étude de l'inter-ethnisme fut également établi.

Ces deux questionnaires furent ou l'un ou l'autre passés par 2.361 élèves gabonais, auxquels pourraient être joints les 89 écoliers européens et les 44 élèves gabonais des deux écoles mixtes de LIBREVILLE (1)

Ainsi donc, les présentes lignes découlent de l'analyse et synthèse d'interviews opérées principalement auprès de plus de quatre mille écoliers gabonais des deux sexes, dont le niveau intellectuel était au minimum le cours moyen 2ème année et au maximum les classes terminales de lycées et collèges.

---

(1) - cf. p. 11

CHAPITRE - 1

---

L'ENFANT ET L'UNIVERS FAMILIAL

---

Matière des réflexions concrétisées dans ces lignes, source également des déductions opérées ici et des conclusions qui découlent de celles-ci, les échantillonnages présentés plus haut ont permis de constater que la jeunesse scolaire gabonaise est issue d'une mosaïque d'ethnies. Alors une question de se poser spontanément : quelles sont, dans leurs grandes lignes, à la lumière de leurs origines ethniques, les tendances actuelles de l'enfant gabonais ? quels comportements, quelles attitudes... peuvent en jaillir ? quelles conséquences résulteraient de l'actualisation de ces attitudes et comportements possibles ?

Pour répondre à cette question, rémémorez-nous d'abord ce qu'est une ethnie (1) : "groupe(s) d'individus géographiquement voisin (s) au départ, primitivement assez isolé(s) , ayant des ancêtres communs, ayant un même idiome, constitué(s) de croyances, d'attitudes et de comportements semblables et dont le champ perceptuel cognitif, social... était, et demeure davantage clos qu'ouvert : bref, un groupe d'hommes qui - et c'est là une de ses tendances, et pas des plus faibles -, face à certaines circonstances, face notamment à d'autres groupes linguistiquement différents, parle, pense, croit agit et se comporte dans ses joies et dans ses peines comme s'il était un seul individu, un seul être.

Chaque ethnie se caractérise donc par une micro-vision du monde bien sienne ; par des structures et des substructures qui s'harmonisent plus qu'elles ne se heurtent et qui - apparemment nous semble-t-il - ont davantage de contrastes que d'affinités avec les structures et substructures des autres ethnies. Ajoutons, pour terminer, que c'est un univers davantage régi par l'affectivité que par l'entendement (2).

Après cette définition nécessaire du problème abordé ici, considérons un moment la distribution dans l'espace des croisements ethniques dont sont issus nos interviewés.

#### EFFECTIF DE 1962

De l'effectif de 1962 on a un taux moyen de 13,23 % d'élèves

---

(1) : BIFFOT L. : CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST DU GABON (déjà cité) p. 24

(2) : De cette définition il résulte que les minorités nationales, raciales, voire peut-être culturelles..., dans des contextes sociaux donnés, peuvent avoir des allures, des comportements et des attitudes semblables aux attitudes et comportements des ethnies et des clans. Ceci peut aider le psychologue social à comprendre et à expliquer bien des tensions entre groupements distincts.

issus d'unions inter-ethniques et 86,76 % nés de parents ayant la même ethnie, pour l'ensemble des interviewés.

Si, de part et d'autre de ce taux moyen, l'on répartit les localités de notre échantillonnage, on obtient trois sortes de groupes :

- 1°/ - des localités où la tendance au brassage est faible : NDJOLE avec 0 % de croisements mixtes et OYEM avec 1,17 % se présentent ainsi comme des extrêmes précédés de MITZIC (5,68 % d'inter-ethniques),
- 2°/ - des localités où la tendance au brassage est représentative de ce qu'elle est au Gabon en général: Peuvent être cités ici : MAKOKOU (12,50 % d'inter-ethniques) et LAMBARENE (14,52 %),
- 3°/ - des agglomérations où la tendance à l'inter-ethnisme est, toutes comparaisons bien faites, relativement forte : LIBREVILLE (21,91 %), les villages de BAKWAKA et de BATOUALA (22,80 %) et MEKAMBO (24,77 %).

Cette MACRO-DISTRIBUTION risque d'être aberrante si l'on ne la dépasse et ne la corrige à l'aide d'une MICRO-PERCEPTION. En effet, la triple distribution ci-énumérée, établie en partant du taux moyen indiqué il y a quelques instants, englobe une population gravitant du CM2 aux classes terminales de l'enseignement secondaire ; or, dans une région donnée, la population scolaire ordinaire se compose, primo de natifs (ou censés tels), secundo de frais arrivés et qui, en principe, ne sont là que pour l'année scolaire. Ces derniers peuplent notamment les lycées et collèges (1) ; les premiers constituent la presque totalité des élèves des classes primaires. Ainsi une agglomération où le brassage inter-ethnique est quasiment nul au sein des premiers occupants de la terre, donc parmi les élèves de l'enseignement primaire, peut, grâce à la présence d'un collège ou d'un lycée dont les écoliers viennent des quatre coins du Gabon, avoir une population scolaire au taux inter-ethnique moyen.

Il importe donc de dépasser la MACRO-PERCEPTION ci-dessus et d'observer, en le disséquant, le phénomène examiné. On découvre alors que, si le taux moyen de l'inter-ethnisme ne varie pas grandement (12,24 % au CM2 ; 13,99 % dans les lycées et collèges ; 13,23 % pour l'ensemble du Gabon),

---

(1) - Le mouvement de transfert des collégiens et lycéens serait fort intéressant à étudier, avec les différents problèmes d'acculturation, et aussi d'éviction des élèves natifs des régions où le transfert est puissant par ceux des régions où l'afflux est faible. Ce problème sera traité plus loin.

d'aucunes régions changent de physionomie selon qu'on adopte ou une vue panoramique ou une micro-vision.

En effet, une micro-perception c'est-à-dire une vue focalisée sur les seuls originaires de la région étudiée, une vue donc qui, en l'occurrence, fait abstraction des lycées et collèges pour ne considérer que les élèves de l'enseignement primaire - ici donc les CM2 -(1) découvre :

1°/ - des zones à faible tendance au brassage : NDJOLE (0 %), OYEM (1,88 %), MITZIC (3,44 %), MAKOKOU (6,66 %) ; et

2°/ - des zones où le brassage est relativement élevé : LAMBARENE (20,87 %), BATOUALA et BAKWAKA (22,80 %), MEKAMBO (24,77 %). A ces derniers, nous ajouterons, - en nous référant aux résultats des documents de 1966, - LIBREVILLE (21,72 %) (2)

On constate alors la disparition du groupe moyen dit zones de contact, perçu dans la macro-perception relatée ci-dessus ; MAKOKOU et LAMBARENE précédemment groupés se séparent.

Cette dernière distribution ne tarde pas à heurter l'esprit, lorsque l'on voit LIBREVILLE et LAMBARENE mis dans une même catégorie que MAKOKOU et les villages de BATOUALA et de BAKWAKA (3) : il est, en effet, peu acceptable que les villages de BAKWAKA et BATOUALA soient des zones de brassage d'un taux plus fort que LIBREVILLE. C'est ici qu'intervient et doit impérieusement intervenir l'analyse qualitative, pondérateur et éclaircisseur du quantitatif. Cette analyse qualitative devra essentiellement distinguer deux sortes d'unions inter-ethniques : celles qui sont conformes aux comportements ancestraux, d'une part ; celles qui bouleversent et choquent la mentalité des anciens, d'autre part. Elle devra ensuite tour à tour considérer dans chacun des deux groupes dont il vient d'être question les unions légitimes et les liaisons paramatrimoniales.

---

(1) - parmi les lycéens et collégiens d'une région se rencontrent, nous ferait-on remarquer, un nombre important de natifs de la région où se trouve le collège ou le lycée en question. Ce n'est toujours pas le cas, comme nous le verrons plus loin. Ainsi donc s'impose une certaine abstraction qui est à la fois clarifiante et opératoire.

(2) - Voir page 21

(3) - villages du district de MAKOKOU (cf. introduction).

CROISEMENTS INTER-ETHNIQUES - EFFECTIF 1962

	C M 2			SECONDAIRES			CM2 + SECONDAIRES		
	Inter	Intra	Total	Inter	Intra	Total	Inter	Intra	Total
Population interviewée	12,24 %	87,75 %	99,99 %	13,99 %	86,00 %	99,99 %	13,23 %	86,76 %	99,99 %
LIBREVILLE				21,91 %	78,08 %	99,99 %	21,91 %	78,08 %	99,99 %
LAMBARÈNE	20,87 %	79,12 %	99,99 %	7,69 %	92,30 %	99,99 %	14,52 %	85,47 %	99,99 %
NDJOLE	0 %	100 %	100 %				0 %	100 %	100 %
BATOUALA-BAKWAKA	22,80 %	77,19 %	99,99 %				22,80 %	77,19 %	99,99 %
MEKAMBO	24,77 %	75,22 %	99,99 %				24,77 %	75,22 %	99,99 %
MAKOKOU	6,66 %	93,33 %	99,99 %	21,12 %	78,87 %	99,99 %	12,50 %	87,50 %	100 %
MITZIC	3,44 %	96,55 %	99,99 %	7,25 %	92,74 %	99,99 %	5,68 %	94,31 %	99,99 %
OYEM	1,88 %	98,11 %	99,99 %	0,66 %	99,33 %	99,99 %	1,17 %	98,82 %	99,99 %

Alors se dessinent à nouveau trois groupes déterminés et distingués notamment par le taux de paramatrimonialité, phénomène qui sera examiné plus loin (cf. ethnisme et stratification sociale) et par l'atypicalité (v.g. : toutes unions inter-ethniques perçues scandaleuses par le groupe ethnique auquel on appartient). Alors des agglomérations censées comparables sous l'angle micro-perceptuel se retrouvent différemment regroupées. En effet, les facteurs ATYPICALITE et PARAMATRIMONIALITE séparent en deux catégories qualitativement différentes les agglomérations de Batouala, Makokou, Bakwaka, Libreville et Lambaréné classées précédemment dans une même catégorie par une micro-perception uniquement quantitative ; ces deux nouvelles catégories comprenant, l'une Makokou, Batouala et Bakwaka, la seconde Libreville et Lambaréné.

En conséquence, une triple analyse est, en pareil cas, indispensable pour la saisie en profondeur du phénomène social examiné. Il faut inévitablement passer tour à tour du quantitatif au qualitatif, d'une micro à une macro-perception, des conduites approuvées aux faits et gestes qui scandalisent le groupe dont socialement, et partant, mentalement en principe, l'individu observé dépend. On obtient alors, des villes et agglomérations étudiées, la distribution définitive suivante et pour laquelle nous adopterons, en la retouchant la classification de M. Brian WEINSTEIN (1)

1°/ - des heartlands - s'y classent : Ndjolé, Oyem, puis Mitzié, dont le pourcentage d'inter-ethnisme est réellement faible. Le Woleu-Ntem se présente ainsi comme le meilleur modèle de heartland, étant donné que Oyem, son chef-lieu, n'a que 1,18 % d'écoliers nés de parents d'ethnies différentes (1,88 % au CM2 ; 0,66 % dans l'enseignement secondaire (2)); étant donné, d'autre part, que l'atypicalité y est insignifiante apparemment (0 % d'enfants nés d'unions paramatrimoniales), comme nous le verrons plus loin (3)

---

(1) WEINSTEIN (Br.) "Social Communication Methodology in the Study of Nations-Building" in "Cahiers d'Études Africaines", n° 16 pp. 569-589

(2) Nous rappelons que n'a pas été étudiée l'École d'Agriculture d'Oyem dont l'impact sur l'acculturation et l'éclatement du heartland apparaît comme mince ; cette école étant située à 22 km d'Oyem et les moyens de communications entre ces deux points n'étant pas faciles. (cf. note 2 p. 5)  
D'autre part, dans les établissements secondaires d'Oyem, en 1962, sur un effectif masculin de 100 collégiens il y avait cinq élèves d'ethnies différentes de l'ethnie des natifs du Woleu-Ntem (1 Mahongwè, 2 Bakotas, 1 Mpongwè, 1 Bakwélé) et aucune élève d'autre ethnie dans la population collégienne féminine (effectif 20).

(3) cf. p. 54 et suivantes.

2°/ - des zones de contact, de délimitation

- a/ - des zones de contact naturelles : le taux de croisements inter-ethniques y est moyen, peut même y être relativement élevé, mais la paramatrimonialité, chez les natifs mêmes, y est faible ( faible atypicité) l'Ogooué-Ivindo peut être cité en exemple, Makokou notamment où les groupes multi-ethniques, Bakota d'une part, Fang de l'autre, apprennent réciproquement à se modeler la mentalité.
- b/ - des zones de contact artificielles : centres ruraux où le taux d'unions inter-ethniques est moyen, voire élevé, le taux de paramatrimonialité faible mais en ou virtuelle ou effective croissance grâce soit à la présence soit au voisinage d'éléments ethniquement "étrangers" par rapport aux natifs de la région, éléments que, en principe, guette davantage la paramatrimonialité inter-ethnique (célibataires de chantiers ; collégiens et lycéens ; fonctionnaires ; etc...) Telle apparaît, à la lumière des documents de 1966, le centre de NDJOLE dont nous parlerons dans quelques instants. Telle semble être ou tout au moins avoir été, à un moment donné de leur croissance, les centres de Moanda et Mounana.

- 3°/ - des zones nationalisantes. Le taux de croisements inter-ethniques y est ou bien moyen ou bien relativement élevé. S'y rencontre également un taux d'unions illégales élevé en comparaison des zones ci-dessus. Nous citerons Libreville, Lambaréné, et Port-Gentil dont nous pouvons parler, y ayant étudié en 1960 la société que dans "Facteurs d'Intégration" nous appelons Etablissement III. Agglomérations où le côtoiement inter-ethnique est tel qu'elles sont des lieux de prédilection autant pour des explosions PERIODIQUES d'ethnisme (en période électorale, v. g.) que pour une fusion lente mais permanente des ethnies grâce à l'acculturation opérée par les conduites atypiques au départ introduites par la paramatrimonialité inter-ethnique (liaisons passagères, concubinage etc... entre personnes d'ethnies différentes).

EFFECTIF DE 1966

Avant d'aborder les comportements-types de ces trois sortes de zones, éprouvons cette classification à la lumière des documents de 1966. Ce qui nous permettra en même temps de constater le côté dynamique et évolutif - si changement il y a - du phénomène objet de notre attention.

De la comparaison des tableaux 4 (effectif 1962) et 5 (effectif 1966), il ressort que :

- 1°/ - Le taux d'enfants nés d'unions inter-ethniques a augmenté de 2,35 % dans les CM2 et de 7,15 % environ dans les lycées et collèges : soit une augmentation générale de 4,25 % ;
- 2°/ - NDJOLE -, qui ne prodiguait pas d'enseignement secondaire en 1962, avait, en 1966, d'une part, 6,09 % d'enfants de CM2 nés d'unions mixtes, taux qui est un accroissement étant donné qu'en 1962 cette agglomération avait 100 % d'élèves de CM2 nés de parents de même ethnie, et, d'autre part, 3,63 % de collégiens nés de liaisons inter-ethniques. Soit : un accroissement général de 5,18 %

Grâce à la création de son actuel collège moderne, le centre de NDJOLE est en restructuration et en voie de devenir zone de contact, suivant les définitions ci-dessus données ;

- 3°/ - Tout en demeurant zone nationalisante par excellence avec 21,07 % d'élèves de CM2 issus de croisements inter-ethniques, la ville de LIBREVILLE apparaît micro-sociologiquement un mélange de heartlands, de zones de contact et de zones nationalisantes. En effet, en jetant un coup d'oeil sur les questions scolaires, on constate que se présentent comme
  - heartlands : les écoles de Lalala et de Nkembo, avec, respectivement, dans les CM2, 6,15 % et 3,70 % d'enfants nés chacun de parents d'ethnies différentes.
  - zones de contact : les écoles de St-Joseph (9,67 %) et de Mont-Bouët (officielle et catholique réunies) (11,22 %)
  - zones nationalisantes : les écoles de Baraka (17,64 %), Ste-Marie (18,75%), les écoles de la Peyrie et d'Akébé (19,58 %) ; de Louis (21,73 %) ; le record d'inter-ethnisme étant battu par l'école de Glass (29,41 %) et celles du Centre-ville (31,84 %) et dans ce dernier groupe par l'école St-Pierre de jeunes filles avec 39,39 d'élèves nées de liaisons inter-ethniques.

Ainsi donc, la ville de LIBREVILLE a, du point de vue comportemental, une triple population si l'on peut ainsi s'exprimer et dont les attitudes et manières d'agir et de sentir sont prévisibles devant des situations données, attitudes et comportements dont les modèles sont théoriquement et sommairement indiqués ci-après. (1)

---

(1) voire in fine la carte intitulée : COMPORTEMENTS ET ATTITUDES VIRTUELS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LIBREVILLE, et la carte du Gabon intitulée : TENDANCE AU MONOLITHISME.

## CROISEMENTS INTER-ETHNIQUES - EFFECTIF 1966

Tableau V

	C M 2				Total :	SECONDAIRE				Total :	TOTAL GENERAL				Effectif :
	Inter :	Intra :	?	C M 2 :		Inter :	Intra :	?	second. :		Inter :	Intra :	?	Total :	
LAMBA.RENE G	20 %	75,29 %	4,70 %	99,99 %	14,44 %	85,00 %	0,55 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	
1966 JF	27,16 %	71,60 %	1,23 %	99,99 %	16,32 %	83,67 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	
Total	23,49 %	73,49 %	3,01 %	99,99 %	14,84 %	84,71 %	0,43 %	99,98 %	18,48 %	80,00 %	1,51 %	SC :	:	:	
	24,22 %	75,77 %	:	:	:	:	:	:	18,77 %	81,22 %	AC :	395	:	:	
NDJOLE G	5,66 %	92,45 %	1,88 %	99,99 %	2,43 %	97,56 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	
JF	6,89 %	89,66 %	3,44 %	99,99 %	7,14 %	92,85 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	
Total	6,09 %	91,46 %	2,43 %	99,98 %	3,63 %	96,36 %	:	99,99 %	5,10 %	93,43 %	1,45 %	SC :	:	:	
	:	:	:	:	:	:	:	:	5,18 %	94,80 %	AC :	137	:	:	
KANGO G	:	100 %	:	100 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
JF	:	88,88 %	11,11 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
Total	:	96,77 %	3,22 %	99,99 %	:	:	:	:	:	96,77 %	3,22 %	31	:	:	
LIBF.EVILLE G	17,69 %	82,07 %	0,22 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
JF	25,25 %	74,74 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
Total	21,07 %	78,81 %	0,11 %	99,99 %	:	:	:	:	21,07 %	78,81 %	0,11 %	878	:	:	
Total général	19,79 %	79,42 %	0,77 %	99,98 %	12,67 %	86,97 %	0,35 %	99,99 %	18,39 %	80,91 %	0,69 %	1.441	:	:	

N.B. Toute comparaison du total général du présent tableau et du total général de la population de 1962 doit être menée avec extrême prudence ; l'effectif de 1962 débordant géographiquement celui de 1966.

On peut toutefois noter avec intérêt que, faites toutes les réserves nécessitées par une comparaison qui se veut objective, le taux moyen d'inter-ethnisme a subi un accroissement de 4,25 %.

Tableau 6

Quartiers	Garçons			Jeunes Filles			Garçons + J. Filles		
	Inter	Intra	?	Inter	Intra	?	Inter	Intra	?
Lalala	5,00	95,00		8,00	92,00		6,15	93,84	
Glass	15,38	84,61		38,09	61,90		29,41	70,58	
Baraka							17,64	82,35	
Centre Ville	26,88	72,58	0,53	39,06	60,93		31,84	67,83	0,34
La Peyrie-Akébé	18,86	81,10		20,45	79,54		19,58	80,41	
Mt-Bouët-St-Anne	11,76	88,23		10,63	89,36		11,22	88,77	
Nkembo-St-Michel	5,88	94,11			100,00		3,70	96,29	
Ste-Marie J. R.				18,75	81,25		18,75	81,25	
St-Joseph	9,67	90,32					9,67	90,32	
Louis	10,00	90,00		43,75	56,25		21,73	78,26	
Total Général	17,69	82,07	0,22	25,25	74,74		21,07	78,81	0,11

S'observe, en outre, une sorte de stratification socio-économique et socio-ethnique qui donne des écoles de LIBREVILLE le classement suivant par ordre décroissant de considération : d'abord les deux écoles mixtes (celle du centre-ville et celle de Gros-Bouquet) fréquentées en majorité par les fils de hauts fonctionnaires gabonais et par la totalité des fils d'Européens ; puis, l'école dite urbaine, l'école des soeurs de St-Pierre, et l'école Montfort, auxquelles on peut joindre l'École officielle d'Akébé ; viennent enfin les autres écoles avec des différences qu'on nous excusera de ne pas mentionner ici.

On constate ensuite que le facteur religieux est déterminant, lorsque l'enfant n'est pas orphelin et que les parents sont de classe moyenne.

On constate enfin qu'une judicieuse organisation dans la distribution des élèves en fonction de la situation géographique du domicile et des écoles et aussi du temps utilisé pour se rendre du domicile à l'école, et vice versa, contribuerait énormément à discipliner, canaliser le tempérament enfantin ; une distance ne dépassant pas deux kilomètres pouvant être exigée dans le choix des écoles ; ce qui permettrait aux parents de mieux chronométrer les allers et retours de leurs enfants, éviterait aux écoliers les intempéries des saisons de pluies, et épargnerait à l'élève de demander, voire d'exiger en son fort interne, une carte de transport administratif dont ou le refus ou l'octroi risque à la longue de susciter chez l'enfant bien des sentiments : sentiments ou de frustration ou d'exigence de l'assistance des services publics. Situations que nous analyserons plus en détail dans le chapitre consacré à "l'enfant face à l'univers scolaire". Sur 629 écoliers gabonais non compris ceux des deux écoles mixtes, dont le moyen de locomotion est généralement pédestre, 196, soit : 31,16 % fréquentent des écoles géographiquement plus éloignées que celles qui sont les plus proches de leur domicile ; en d'autres termes, un contrôle judicieux empêcherait à 30 % des écoliers gabonais de faire des distances pour la majorité d'eux inutiles.

#### PREVISIBILITE DES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES COLLECTIFS

Les comportements-types des populations des trois sortes de zones ci-dessus énumérées diffèrent généralement par le degré de cristallisation qu'ils peuvent atteindre devant des situations données. Le "heartland" est en principe guetté de façon permanente par le monolithisme ; "une armature rigide, une forte concentration" et une pression maxima du groupe sur l'individu, tels <sup>en</sup> sont les traits dominants. Les zones nationalisantes se caractérisent .../...

essentiellement par la tendance au multipartisme avec risque constant de découpage des partis politiques selon les divisions ethniques : les fibres profondes de l'affectivité ont encore leur coloration et résonance, mais l'esprit critique et l'atypicalité, facteurs puissants de la fusion inter-ethnique, affaiblissent lentement mais progressivement la tendance à la cohésion intra-ethnique. Entre ces deux influences se situent les zones de contact : les groupes ethniques co-existants sont sensibles à la notion de justice et l'application de cette dernière par les Autorités détermine grandement les attitudes d'inter-attraction ou d'inter-répulsion des groupes ethniques voisins.

Abstraction faite du métissage dû à des étrangers (Européens, Libanais, Dahoméens, Sénégalais etc...) à l'exception des sud-Camerounais (Boulous, Ewondos) et des Congolais limitrophes du Gabon, dont les affinités ethniques permettent des comparaisons solides ; les liaisons inter-ethniques ont lieu généralement entre ethnies ou géographiquement voisines ou censées linguistiquement soeurs. C'est là un phénomène que nous avons mis en relief en 1960-61 dans notre travail sur les liens matrimoniaux publié en 1963 in "Les dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménage à Pointe-Noire". Il est, à nos yeux, très important et nous écrivions à ce propos en 1960 (op. cité, p. 225) : "Les cloisonnements et étanchéité ancestraux des groupements ethniques sont un des épineux problèmes auxquels organisateurs et administrateurs sociaux devraient consacrer force attention, trouver solution efficace ; Car ce problème a des incidences sur la quasi totalité des problèmes sociaux : démographie, industrialisation, moralité et mœurs, politique" etc...

"En politique: il suffit de songer aux événements sanglants de Pointe-Noire en 1958, de Brazzaville en 1959. Incidence sur la vie commerciale ? Les événements d'octobre 1958, à Abidjan où Togolais et Dahoméens eurent leurs maisons saccagées, leurs biens pillés, certaines de leurs femmes et jeunes filles violées :

L'actualité de ces lignes vieilles de cinq ans prouvent que nous sommes en présence d'un phénomène des plus persistants et des plus agissants du monde africain.

Les mécanismes de déclenchement de ce phénomène, de même que l'exploitation habile qui en est faite par d'aucuns, ont été analysés dans notre ouvrage "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise" (1). Le lecteur voudra bien s'y reporter, ce texte demeurant, à notre regard toujours actuel.

Nous approfondirons cette analyse en ajoutant que les fibres affectives de l'ethnisme peuvent être et seront parfois, pendant deux générations au moins, habilement et efficacement exploitées, au sein d'un même état,

a/ - par des citoyens plus ou moins conscients de leur incompetence et désireux de consolider leur position professionnelle. Il leur suffira alors de prêcher l'hégémonie et la suprématie de l'ethnie ou de transformer en querelles inter-ethniques des altercations et rivalités qui, au départ, ne sont que strictement inter-individuelles (cf. notre analyse précitée, p. 90-94 in "Facteurs d'intégration...". Ce moyen est à la base de l'apartheid et le demeurera toujours. Aussi les gouvernements et responsables sociaux doivent-ils toujours être assez perspicaces pour détecter rapidement l'utilisation que des citoyens arrivistes et incapables peuvent à tous moments en faire. Car là sont la ruine et la catastrophe internes des jeunes états du tiers-monde.

b/ - par le néo-colonialisme aussi bien capitaliste que socialiste. La reconquête des jeunes états de l'Afrique se referait aisément et sans coup férir par une exploitation judicieuse et machiavélique des rivalités toujours virtuelles entre ethnies.

Pour lutter efficacement contre l'exploitation toujours possible de l'ethnisme, il faut :

- 1°/ - favoriser le brassage des ethnies par le mariage : deux générations sont, au minimum, nécessaires ; soit cinquante ans environ ;
- 2°/ - par des conférences, par la presse et la radio, bref, par tous moyens susceptibles de servir la cause nationale ;
- 3°/ - par un sens aigu de l'objectivité et par la prévision de châtement sans faiblesse ni atrocité à l'adresse de tous ceux qui voudront exploiter l'ethnisme ;
- 4°/ - par la diffusion de la langue française, seule langue, écrivions-nous susceptible de contribuer à la formation de l'unité nationale et à la propagation et assimilation de la culture et de la technique" (2)

---

(1) - "Facteurs d'intégration..." (p. 90-94) - (cahiers ORSTOM, 1963 ; n°1 ; ORSTOM PARIS. (Sciences Humaines)

(2) - cf. BIFFOT (L.) : possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon p. 19 (ORSTOM, mai 1962, 19 p.)

## ETHNISME ET STRATIFICATION SOCIALE

Que soient reprises les unions inter-ethniques considérées, cette fois sous le double aspect de matrimonialité et de paramatrimonialité en comparaison avec les unions intra-ethniques ci-dessus énumérées et l'on constate que :

1°/ - les unions inter-ethniques ont un plus fort taux de paramatrimonialité que celui des unions intra-ethniques ; en d'autres termes, il y a davantage d'enfants illégitimes issus de croisements inter-ethniques que de croisements intra-ethniques. En effet l'on a :

	Matrim.	Paramatrim.	?
unions intra-ethniques			
sans corr.	92,31 %	2,81 %	4,87 %
avec corr.	97,03 %	2,95 %	
unions inter-ethniques			
sans corr.	77,47 %	18,91 %	3,60 %
avec corr.	80,36 %	19,62 %	

2°/ - une sorte de stratification sociale préside aux unions inter-ethniques.

Et le meilleur révélateur de cette hiérarchisation est le choix opéré par la femme c'est-à-dire le refus de cette dernière tel que le découvre l'absence de liaisons sexuelles entre femmes de certaines ethnies données et les hommes de certaines autres ethnies.

Avant d'examiner ce problème à la lumière des croisements des pères et mères de nos interviewés, laissons la parole à la génération des parents de la jeunesse actuelle.

Pour M. MEHETEMBOUEMA, presque sexagénaire, domicilié au premier hameau du village Tolo (route de la Loué, km 40-41 de Mékambo, ethnie MAHONGWE), les hommes mahongwès ne désirent pas beaucoup épouser des femmes Boungoms, parce que, un jour, ces dernières finiront par avoir la nostalgie de leur village natal : "nous n'a pas besoin marier Bougomwou parce que si nous marier leur aujourd'hui, demain il va tourner village père pour lui" (sic) - les femmes mahongwès restent avec leurs époux bougomwou. Les femmes bougomwou nous quittent souvent.

Retenant pour l'instant le fait que les femmes boungoms

mariées à des Mahongwès abandonnent finalement, - de façon générale, selon M. MEHETEMBOUEMA - leurs époux, voyons l'opinion d'autres adultes. Pour MM. X... du village NZIE (78 km de MAKOKOU, route de MEKAMBO ; ethnies kota et shakè) : "Les Fangs, c'est les européens ; ils ne veulent pas de nous. Les femmes ikota mariées à des Fangs sont nombreuses. L'inverse ne l'est pas". La même opinion est exprimée par nos informateurs kota du village Batouala (96 km de MAKOKOU, route Mekambo) : Les Fangs épousent nos femmes mais leurs femmes ne veulent pas de nous. Leurs habitudes ne vont pas avec les nôtres". Il importe de retenir cette dernière phrase : "Leurs habitudes ne vont pas avec les nôtres". C'est très important. Car ainsi que nous l'avons souligné dès 1960-61 dans "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise" : "nos perceptions, nos jugements, inévitablement, fatalement, nous les ramenons à des catégories bien nôtres, à notre système de référence et tout ce qui ne cadre pas avec notre SYSTEME nous paraît ETRANGE, INSOLITE. Ainsi se sont formés les termes "Barbare" venu des grecs, puis des romains; "Gentes" des latins, les "Gentils dans la primitive Eglise; "Etranger", "Vilain", "Sauvage" (1). Ainsi se sont creusés entre ethnies, entre races, entre groupements... ces fossés, sources de bien des complexes : complexe d'infériorité, de supériorité, etc... qui engendrèrent sentiments d'hostilité, d'agressivité, de répulsion... intergroupaux qui font qu'un individu d'une ethnie donnée personifie au départ à nos yeux les sentiments, la perception que nous avons du groupe auquel il appartient". (2)

De même que les Kota et Shakè se sentent méprisés par le Fang, de même, à leur tour, Mahongwè et Shakè se plaignent de l'attitude des Kota à leur adresse. "Nous n'avons qu'une seule Ikota comme épouse ici," nous dit la population du village SASSAMONGO (72 km 500 de Mékambo, route de Makokou). "Les mariages avec les femmes ikota ne tiennent pas. Toujours divorce. Car ils nous trouvent inférieurs et disent que les maris sont vieux, sauvages ; leurs femmes nous refusent. Aussi interdisons-nous toute union de femmes et jeunes filles de notre village avec tout Ikota".

Retenons la dernière phrase : elle est trop claire pour être commentée ; elle permet à elle seule d'expliquer le fait qu'une dispute interpersonnelle qui interviendrait entre un Ikota et un Shakè ou un Mahongwè du village SASSAMONGO, pour ne citer que cette population, demeure facilement exploitable et puisse être aisément transformée en différend et altercation inter-

---

(1) - Sauvage, c'est-à-dire gens des silves de la forêt

(2) - op. cité p. 91

ethnique. En effet, "querelles et bagarres inter-ethniques ne sont rien d'autre que des querelles et bagarres entre individus d'ethnies différentes transformées et colorées par la structuration sélective de chacun des groupes dont font partie les antagonistes" (1)

Faut-il citer dans la même ligne de pensée nos informateurs du village Mbéza (11,500 km, route d'Ekata : MM. DIBONG..., 75-80 ans environ, Mahongwè, né à Bekolou, près de la rivière Abombé, route du Demi-Pays, et GNANGOUB.Simon, 65 ans environ, né à Etoubahile, également près de la rivière Abombé ; lesquels nous disaient en juin 1963 : "Les mariages avec les femmes Ikota ne tiennent pas. Elles divorcent et se remarient à des Ikota comme elles".

Dans "Contribution à la connaissance des populations rurales du nord-est du Gabon" nous avons également abordé ce problème (cf. paragraphe de la vassalisation du pygmée par le Boungom) et avons indiqué le rang social attribué au Bakola (2) par les autres ethnies du nord-est du Gabon, rang très inférieur avec négation de la qualité et propriété d'homme."Car, il y a la race des hommes : celle de tous ceux qui ne sont pas des Pygmées ; et il y a, d'autre part, la race des Pygmées". Et cette distinction est accompagnée d'un sourire nullement équivoque chez le Boungom" (3)

Ainsi donc, pour ne parler que de l'Ogooué-Ivindo que nous connaissons le mieux au Gabon, abstraction faite naturellement de l'Estuaire que nous connaissons au moins pareillement, une stratification, bien plus, une hiérarchisation entre ethnies existe et que révèle au chercheur le tabou social interdisant aux femmes d'une ethnie donnée de s'allier, sans risque d'être déclassées, à des hommes de certaines ethnies.

Assimilé aux Européens, selon les propres termes d'un de nos informateurs cités il y a quelques instants, le Fang fait figure de seigneur en Ogooué-Ivindo. Viennent ensuite, non contents de cette situation, le Kota, puis en troisième lieu les Mahongwès, Shakès, Osamaé ; en quatrième position le Boungom ; enfin, au bas de l'échelle, le Pygmée, ce "non-homme", intermédiaire entre l'anthropoïde supérieur (singe, gibbon etc...) et l'homo sapiens.

Un deuxième révélateur de cette stratification des ethnies est la tendance chez des individus d'une ethnie donnée à non pas exactement renier leur véritable ethnie mais à se dire d'une ethnie soeur de l'ethnie dont ils sont. C'est ainsi que le Sékyani se dit, d'entréc, Mpongwè ; que le Bakwèlè, le Mahongwè, le Shakè... se disent kota ; que les pygmées de l'Ivindo se disent Boungom. Ce phénomène qui, faute d'un terme scientifique propre (4), .../...

(1) BIFFOT : op. précité p. 90

(2) terme usité par les ethnies de l'Ogooué-Ivindo pour désigner le Pygmée.

(3) BIFFOT L. opusc. cité p. 86-87 notamment.

(4) cf. Social. Act. de l'Afr. Noire, 2<sup>e</sup> édition p. 292. (G. BALANDIER)

est désigné par des néologismes particularisants (G. BALANDIER parle de "têkeiser") indique chez l'agent :

- 1°/ - une prise de conscience de la hiérarchisation effective entre deux ethnies (celle de l'agent d'une part et celle dont ce même agent se réclame ; l'ethnie adoptée jouissant socialement d'une situation prépondérante).
- 2°/ - un désir de revalorisation ethno-sociale. Dans nos cahiers de notes prises sur le terrain en 1963 en Ogooué-Ivindo notamment se retrouve décrit plus d'un geste de ce genre. Nous citerons à ce propos uniquement ce passage de notre entretien au hameau "LES CARRIERES" ou "LES FAMILLES" (9km de Mékambo, route d'Ekata) avec M. Joseph AMBAZ..., planteur. "Je suis Bakota, nous déclara-t-il. - Bakota ou Mahongwé ? demandé-je - Mahongwé, rectifia mon interlocuteur."
- 3°/ - un potentiel de réactions de nature davantage agressive, qu'altruiste actualisables sans grande difficulté dès qu'entre en jeu quelque discrimination inter-ethnique relative à l'intéressé.

Ainsi s'expliquent et se comprennent la dégénérescence accélérée - et la rapidité de violence - de différends parfois bien banaux, objectivement négligeables, entre Fangs et Mpongwès; entre Fangs du Woleu-Ntem et Fangs de l'Estuaire; entre Bandzabis et Bapounous ; Bambambas et Addumas ; Boungom et Kota etc... différends qui, entre individus d'une même ethnie, seraient souvent résolus - parce que réellement puérils, - par l'indifférence d'un des antagonistes.

Dans "Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon", nous avons relaté une altercation entre deux employés de notre service, et qui dégénéra en distinction entre Fang de Kango et Fang de Ndjolé (1)

Cette hiérarchisation est déterminée grandement par le contact du Blanc, de l'Européen, en d'autres termes, par l'occidentalisation, terme ambigu et dépassé auquel nous préférons européenisation et, encore mieux, technisation. En effet, la supériorité dont se targue le Bapounou à l'adresse de Bandzabi, et qu'admet malgré lui ce dernier, ainsi que le témoigne son agressivité à l'adresse du Bapounou, vient du système d'échanges bilatéraux entre ces deux ethnies avant l'arrivée des Européens. Le Bandzabi apportait

---

(1) - Kango et Ndjolé sont à 150 km. l'une de l'autre

peaux d'animaux, gibier, tissu de raphia ; le Bapounou apportait du sel en échange (1). Le mépris dont se plaint le Bambamba vient de ce que l'Adouma fut, du temps de Brazza, le... ènième courtier grâce auquel le Bambamba pouvait connaître et se procurer les "choses des blancs". Et si le Fang de LIBREVILLE, voire de KANGO, se dit supérieur au Fang de NDJOLE, c'est à cause de la prépondérance née du fait qu'il a été "le premier à voir le Blanc".

Le contact du Blanc dota de techniques- embryonnaires, bien sûr, mais combien alors impressionnantes ! - jusqu'alors ignorées les peuples qui entrèrent les premiers en relation avec l'homme blanc. Le rôle de courtiers en esclaves pendant la traite; le rôle d'interprètes, puis d'écrivains c'est-à-dire commis aux écritures jusqu'au seuil de l'indépendance ; l'acculturation avec son bon et mauvais côté ; etc... le port de pagnes fabriqués en Europe... ; autant de signes extérieurs qui en imposèrent aux groupements de l'intérieur et apportèrent prestance et personnalité à ceux de la côte. Et avant l'arrivée de l'homme blanc, un certain troc existait et qui devait être un facteur de taille dans la hiérarchisation des peuples du Gabon, tout au moins entre les groupements qui se connaissaient et se fréquentaient.

C'est que le contact de deux groupements humains distincts, linguistiquement notamment, ne peut demeurer longtemps dans l'inter-dépendance et l'égalité que si les deux peuples en relation sont, toutes comparaisons bien faites, pareillement dotés dans le domaine technique. Si une inégalité technique existe, les rapports d'égalité se transforment inévitablement, FATALEMENT, tôt ou tard, en liens de subordination : la colonisation est alors sous-jacente, voulue par la force même des choses, indépendamment de la volonté des peuples concernés. Nous avons déjà traité ailleurs ce problème.

Ainsi donc, une seule solution est possible, qui apporterait remède aux difficultés nationales inhérentes à la mosaïque d'ethnies dont l'agrégat constitue présentement l'Etat Gabonais. C'est le brassage des ethnies.

Des difficultés sont, il va de soi, à éliminer. La première est la diversité de langues ; la seconde, les différences de niveau de vie.

---

(1) - Le Bapounou connaissait la technique du raphia, bien sûr, mais les véritables tisserands du raphia sont, dit une tradition, les Nzabis et les Adoumas. Le sel a joué un rôle dont, à notre avis, l'importance n'a pas encore été suffisamment mise en lumière. Bien des peuples, bien des groupes humains se sont laissés vassaliser par d'autres à partir du moment où ils durent troquer pour se procurer du sel. Une étude sur le rôle socio-économique du sel dans le contact entre groupements humains contribuerait, sans aucun doute, à éclairer bien des attitudes et comportements antiques.

La diversité linguistique a été, à notre avis, un handicap de premier ordre. Les meilleures volontés n'en peuvent que difficilement triompher. Elle explique dans une large mesure le fait que les mariages inter-ethniques n'ont presque jamais en Afrique dépassé la sphère des ethnies linguistiquement soeurs, à moins qu'une des deux ethnies en relation d'échanges matrimoniaux soit bilingue ou se laisse assimiler : tels les Bengas dans leur commerce avec les Mpongwès. Aussi le don le plus précieux que la colonisation ait fait à l'Afrique demeure sans contestation la possession des langues française et anglaise grâce auxquelles une unité à grande échelle est alors possible. Aussi avons-nous toujours été tant soit peu angoissé chaque fois qu'Africains aussi bien que non-Africains et, dont la pureté d'intention ne peut pas toujours être mise en doute, parlent de promouvoir les langues africaines : une chose se constate alors : ce sont, dans le monde scientifique, généralement des linguistes ou des ethnologues ; les motivations qui animent les hommes politiques partisans de cette promotion étant d'un autre ordre.

Les différences de niveau de vie. Elles ont relevé pendant longtemps de la distinction en castes qui caractérisait ancestralement les ethnies au départ de la colonisation, et même avant le contact avec l'homme blanc, peut-être donc pour le Gabon avant la deuxième moitié du XIVe siècle (1), les premiers européens étant arrivés au Gabon vers 1392. Avec la scolarisation, les privilèges dont jouissaient au départ certaines castes au sein de certaines ethnies, puis à la longue toute l'ethnie, s'étendirent à des individus de plus en plus nombreux d'autres groupes ethniques ; et peu à peu le passage s'opéra, de la situation de castes, qui caractérisait les rapports inter-ethniques, à celle de classes sociales ; les ethnies jusqu'alors scolairement, et partant techniquement, défavorisées possédant présentement des strates sociales dont les individus ne le cèdent en rien comparés aux individus des ethnies jusqu'alors favorisées. Et l'unilatéralité de le céder progressivement à la bilatéralité des liens matrimoniaux entre ethnies généralement adverses. (1)

Que le brassage des ethnies soit, pour le Gabon, comme d'ailleurs pour le reste de l'Afrique noire, la voie la plus sûre - et peut-être la seule - conduisant de l'Etat à la Nation semble être prouvé par les

---

(1) - On lira avec profit le chapitre 1 de "l'Afrique Noire Précoloniale" de CHEIK ANTA DIOP (Présence Africaine, PARIS 1960). Retenons notamment que (Op. cité p. 12) en 1352 l'agglomération de Ghana avait atteint un brassage des populations tel que la notion d'ethnies n'y était plus une réalité.

réponses de certains de nos interviewés nés d'unions inter-ethniques. En effet, alors que la totalité des enfants nés de liaisons intra-ethniques se rattachent inévitablement à une ethnie - celle de leur père et mère - dix écoliers sur les 222 issus de liaisons inter-ethniques, soit : 0,45 % de ces derniers, déclarent être d'une ethnie que l'analyse découvre grammaticalement composée de deux mots simples, le premier étant l'ethnie du père, le second l'ethnie de la mère (1). Ces dix élèves ont cette caractéristique d'être tous de l'enseignement secondaire : ainsi donc un certain clivage semble se dessiner entre le secondaire et le primaire, encore qu'ici il faille être très prudent car il ne faut pas perdre de vue que - deuxième caractéristique de ces dix écoliers des deux sexes - ce sont des élèves de collèges et lycées de LIBREVILLE, lors des interviews ; or, nous n'avons précisément pas d'élèves de CM2 de ladite ville parmi nos interviewés ; donc on peut valablement dire seulement que c'est une caractéristique qui semble distinguer, au Gabon, LIBREVILLE, zone nationalisante par excellence, d'une part, et les autres zones notamment les "heartlands", d'autre part.

Si l'on replace donc ces dix élèves parmi non plus les 222 issus d'un mélange d'ethnies mais parmi les 132 élèves de l'enseignement secondaire nés de liaisons inter-ethniques, on constate que cette attitude est celle de 7,52 % des élèves de l'enseignement secondaire. Taux qui est d'abord un minimum, et qui ensuite pêche par défaut étant donné que 87 jeunes filles sur 92 d'une institution secondaire de LIBREVILLE, ont indiqué non pas leur ethnie mais l'ethnie de leur père et celle de leur mère (2)

EN RESUME DONC,

La mosaïque des ethnies du Gabon fait de ce dernier davantage un état qu'une nation. L'ancestrale compartimentation en castes née de la diversité

---

(1) Les ethnies signalées sont :

- a/ - par les garçons : métis Eshira - bavoungou ; galoa - baloumbou ; baloumbou - fang ; sénégalais-mpongwè ; métis akélé-fang ; vili-nkomi-galao.
- b/ - pour les jeunes filles : ngowé-nkomi ; sékiani-oroungou ; mpongwè-sénégalais ; nkomi-baloumbou.

(2) Trois questions séparées étaient posées sur l'ethnie dans la fiche d'identification :

- a/ - l'ethnie de l'interviewé ;
- b/ - l'ethnie du père de l'interviewé ;
- c/ - l'ethnie de la mère de ce dernier ;

linguistique, de la faible densité démographique et de l'atomisation de l'habitat, renforcée par les privilèges acquis durant les premières décades de la colonisation, ne se transforme progressivement en classes sociales embryonnaires que grâce à la généralisation de la scolarisation et à l'Indépendance.

Cette transformation est encore à ses débuts. La population actuelle du Gabon est donc chargée de tendances d'agressivité inter-ethnique héritée des générations précédentes. L'actualisation de ces tendances peut se faire à tous moments, peut être habilement exploitée par l'arriviste et l'incompétent. Si cette actualisation avait lieu et se généralisait, elle entraînerait désordre et chaos tels que seule une colonisation nouvelle pourrait y apporter remède.

Cette actualisation ne peut être empêchée que par une justice sociale, une intégrité à toute épreuve des dirigeants et responsables de l'Etat, par une éducation civique de la population, éducation qui découvrirait l'exploitation que d'aucuns peuvent faire desdites tendances et les conséquences que de tels comportements machiavéliques entraîneraient pour l'Etat tout entier.

"L'autorité des parents ne s'exerce plus ! Les enfants n'écou-  
tent plus leurs parents". Telles sont les constatations, les plaintes, les  
conclusions que l'on entend pour peu qu'est abordé le problème des relations entre  
parents et enfants encore écoliers. Dans "Facteurs d'inefficacité de l'Enseigne-  
ment Primaire au Gabon", Mihindou-Mi-Nzamba (1) souligne : "Au cours de notre  
enquête, les maîtres pour expliquer les causes du peu de rendement de l'enseigne-  
ment primaire ont attaché beaucoup de crédit au manque de collaboration des  
parents dans l'éducation de leurs enfants.

"On peut même dire que cela a été le thème qui a particulièrement dominé les dé-  
bats au cours de nos réunions de synthèse.

"Tout en reconnaissant que tous les parents ne sont pas à même de contrôler intel-  
lectuellement le travail de leurs enfants, à la manière des familles européennes,  
nous estimons que, sur un autre plan, ils peuvent jouer un rôle positif qui  
peut énormément aider les maîtres. Nous croyons avoir compris la coopération  
que sollicitaient les éducateurs. Comme nous le disions tout à l'heure, elle  
ne réside pas essentiellement dans le contrôle du travail scolaire, elle est  
plutôt souhaitée dans le sens où elle ne laissera plus de doute au maître quant  
à l'éducation morale, quant au milieu socio-économique dans lequel vit l'enfant.

"En ce qui concerne l'éducation de base des enfants, les parents estiment que  
sans être hostiles à la formation intellectuelle de leurs enfants, leur autori-  
té est battue en brèche par la structure de la vie actuelle, faite d'éléments  
importés et non suffisamment adaptés aux éléments traditionnels, sur lesquels  
reposait notre civilisation. Mais pour couper court à ce débat, il convient de  
reconnaître que les enfants qui vont à l'école finissent par connaître un  
monde nouveau totalement différent de leur monde habituel. Au bout d'un certain  
temps, il y a chez les élèves une inadaptation par rapport à l'environnement,  
une tendance à refuser l'autorité issue de ce milieu que l'on considère désor-  
mais comme arriéré d'où naissance de cet état d'esprit opposant.

"Devant cette réaction des enfants certains parents adoptent une attitude d'indif-  
férence vis-à-vis des études entreprises, études qu'ils considèrent parfois  
comme un facteur de déséquilibre de notre société".

---

(1) MIHINDOU-MI-NZAMBA : Facteurs d'inefficacité de l'enseignement primaire au Gabon (Mai  
1962, 40 p. ; ronéo), Ministère Educ. Nationale, LIBREVILLE) p. 7

Dans le texte ci-dessus, quatre faits émergent :

- l'incapacité des parents de contrôler le travail scolaire de leurs enfants ;
- l'espoir des maîtres de se voir aidés, sur le plan de la formation morale, par les familles d'élèves ;
- la prise de conscience des parents face à la juxtaposition de deux mentalités au demeurant différentes : la mentalité des pères et mères, ancestrale ; la mentalité des écoliers, "faite d'éléments importés et non suffisamment adaptés aux éléments traditionnels".
- la tendance, chez l'enfant, écolier, à considérer comme arriérée, et par conséquent nullement digne de le guider, la mentalité des parents.

Une question de se poser : quel est le fondement (1) de ce conflit de mentalités ? Il réside dans l'alphabétisation, dans la scolarisation, répondons-nous sans ambages. A l'appui de cette proposition, nous évoquerons discrètement la résistance manifestée par tout seigneur, tout colonisateur, peu importe la couleur de sa peau, à donner à ses vassaux, à ses colonisés, cette "lumière" qu'est l'instruction, - cause, parmi d'autres, de péché, comme le dirent, prétend-on, d'aucuns premiers missionnaires au Gabon (2) ; puissant facteur d'affranchissement, de l'avis des colonisateurs qui suivirent les premiers explorateurs du Gabon. Nous signalerons en outre la résistance nullement cachée de bien des parents, il y a quelques décades, lorsqu'il était question de scolariser leur(s) enfant(s) de sexe féminin ; car l'instruction entête la jeune fille, enlève à cette dernière cette soumission cadavérique des épouses d'antan. Résistance qui s'observe encore dans certains recoins du Gabon que nous connaissons bien et qu'on nous permettra de ne pas citer ; ce fait étant fort connu de tout Gabonais qui a tant soit peu sillonné le Gabon. Nous indiquerons, enfin, ce désir généralisé, chez l'analphabète, de pouvoir lire et écrire. "Un programme d'alpha-

---

(1) Ce terme est à prendre ici dans son sens premier : "Ce qui donne à quelque chose son existence, sa raison d'être" (André Lalande)

(2) La tradition raconte à ce sujet que l'alphabétisation des jeunes filles de la Mission Ste-Anne du Fernan-Vaz fut longtemps interrompue ; les prêtres et religieuses ayant constaté que l'écriture était un moyen de correspondance illicite utilisé sans retard par les écoliers et les écolières.

bétisation est à l'étude pour répondre aux vœux exprimés par les auditeurs et, notamment, les femmes", écrivaient en 1964, Marc BOTTI et VEZINET, en parlant des émissions radiodiffusées du bureau de l'éducation des adultes (1). Vœu dont nous avons parlé dans "Possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon" (2).

L'alphabétisation, en effet, bouleversa l'échelle des valeurs ancestrales. Ce bouleversement commença par ce service que l'écolier rendait aux adultes chaque fois qu'une lettre reçue par ces derniers lui était apportée pour lecture : l'apprenti-sorcier déchiffrait alors à la stupéfaction du village entier le mystère, la pensée du signataire ( de celui pour qui l'on a signé) séparé du destinataire par le temps et la distance. Ce bouleversement continua lorsque l'écolier put coucher sur un papier adressé à des individus éloignés la pensée de l'adulte considéré jusqu'alors comme dépositaire de la science et de la sagesse antiques. L'écolier parvenu à ce stade d'instruction était enfin un monsieur entouré d'égards et qu'il fallait ménager, car, malmené parce que enfant, il pouvait, en revanche, refuser de soit lire soit écrire la lettre reçue ou à adresser. Ajoutons que sa famille en parlait avec fierté. Ainsi, au fil des décades, le monde des enfants prit progressivement conscience de son rôle d'apprenti-sorcier plus sorcier que ces admirés batteurs de tams-tams qui parvenaient à transmettre d'un village à un autre les messages les plus variés.

Ce rôle de l'enfant écolier ne se limitait pas à celui d'un épistolier ; car, lorsque litige pour dot il y a, le village recourt à l'écolier pour l'exactitude et la rapidité des calculs des dots et post-dots ; ce qui dispense l'adulte de compter péniblement à l'aide de bâtonnets de longueurs différentes.

La lecture, enfin, élargissait démesurément l'horizon de l'écolier. Un véritable renversement des rôles s'opérait : grâce à l'enfant les têtes grises du village peuvent être informées de ce que ce dernier apprend en géographie, en histoire de France, etc...

---

(1) BOTTI (Marc) et VEZINET : Enseignement au Gabon - Tome I : Les données du problème (Août 1964) ; 125 p. ronéo ; S.E.D.E.S. PARIS) p. 106.

(2) BIFFOT (L.) : Possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon (19 p. ronéo ; mai 1962 ; ORSTOM PARIS) p. 14

cf. également notre thèse : Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du Nord-Est du Gabon p. 198.

## NIVEAU INTELLECTUEL DES PARENTS

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE JEUNES FILLES ET GARCONS 1962 - OFF. CATH. PROT. - (RECAPITULATION GENERALE)

	Ill	Scol.	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	7ème	6ème	5ème	4ème	3ème	Bre- vet	2°	1°	2ème	Licen: ce	total
	:	:	:	:	:	:	:	:	: CEPE	:	:	:	:	:	:	:	: Bac	: ce	:
Ill	:54,27:	10,99:	0,65:	1,61:	1,37:	1,49:	0,83:	2,45:	1,19:	0,059:		0,17:				0,059:	0,059:		75,25
Scol.	: 1,19:	11,29:			0,17:	0,059:	0,29:	0,59:	1,01:					0,059:		0,059:	0,059:	0,11:	14,94
CP1	: 0,11:		0,059:	0,11:	0,11:	0,17:	0,11:	0,11:						0,059:					0,89
CP2	: 0,11:	0,29:	0,11:		0,059:	0,11:	0,059:	0,23:	0,11:										1,13
CE1	: 0,17:	0,11:		0,17:	0,059:	0,41:	0,11:	0,53:	0,11:										1,73
CE2	: 0,17:		0,059:	0,17:	0,059:	0,29:	0,53:	0,17:		0,17:									1,67
CM1	: 0,17:	0,17:	0,059:		0,11:		0,29:	0,23:			0,059:		0,059:						1,19
CM2	: 0,65:			0,11:	0,11:	0,29:	0,47:	0,23:		0,11:									2,03
7° CEPE	: 0,11:	0,29:			0,059:		0,17:						0,23:			0,059:			0,95
6ème													0,059:		0,059:				0,11
5ème																			
4ème																			
3ème																0,059:			0,059
Brevet																			
2ème																			
1ère																			
2° Bac																			
Licence																			
Total	:56,18:	24,02:	0,83:	2,03:	2,09:	2,63:	2,03:	5,26:	3,28:	0,059:	0,17:	0,35:		0,47:		0,23:	0,17:	0,11:	99,90

Comment, devant pareille situation, l'autorité des parents pouvait-elle se maintenir ? Car qui dit autorité dit compétence ; or, l'enfant écolier prend au fil de la scolarisation figure d'apprenti-sorcier, voire de maître-sorcier. C'est finalement un des plus "malins" du village. Et comment peut-il ne pas s'apercevoir de ce renversement de rôles ?

Cette prise de conscience, par l'enfant, de ce renversement de situations nous a été révélée notamment par les faits suivants : primo, dans toutes les écoles où nous avons enquêté, nous avons constaté que le mot ILLETRE soulevait un rire nullement équivoque aussi bien chez les garçons que chez les jeunes filles. En 1963 à Massaha, village situé à 56 km de Makokou sur la route de Mékambo, - et ce sera le second fait que nous citerons - alors que nous conversations avec un paysan accompagné de son fils d'environ dix ans, ce dernier prit soudain la parole et, s'adressant à son père, reprit en un français plus grammatical le français petit nègre de celui-ci. Et ce comportement n'est pas insolite ; dans sa découverte du monde, l'enfant soumet tout au crible de sa critique; et l'autorité de l'adulte subsiste dans la mesure où celui-ci passe avec succès les épreuves que lui pose: parfois avec force subtilité et malice l'enfant. Quel est le père de famille qui ne s'est pas vu reprendre par son enfant de moins de 12 ans ?

Or de nos investigations de 1962 sur le terrain il appert que 92,47 % des pères des élèves de CM2 ont été scolarisés au maximum jusqu'au CM2 inclus et 96,91 % l'ont été jusqu'au CM2. Ainsi donc, 3,10 % des pères des élèves de CM2 peuvent valablement contrôler les études de ces derniers - Quant aux mères; 96,66 % ont un niveau intellectuel gravitant de l'analphabétisme (78,14 %) au CM1 inclus et 99,38 de l'analphabétisme au CM2 : moins de 1 % de celle-ci donc est à même de vérifier le travail scolaire des enfants élèves de CM2. Si l'on considère les écoliers de l'enseignement secondaire, on constate que 97,39 % des pères de ces derniers vont des analphabètes (51,41 %) aux anciens élèves de 6° inclus.

Si à ces derniers<sup>1</sup> on ajoute les parents ayant fait des études secondaires et dont le niveau est ou bien égal ou bien inférieur à celui atteint par leur progéniture interrogée on aboutit à 98,41 % d'écoliers incapables d'être suivis intellectuellement par leur père. Le même calcul étant fait quant à la capacité de contrôle des mères des écoliers de l'enseignement secondaire, on constate que 0,11 % de ces derniers peuvent recevoir de leur mère une aide intellectuelle.

EN RESUME - , Les enseignements primaire et secondaire réunis ; 98,93 % des pères sur 1694 dont le niveau intellectuel a été indiqué par les élèves et

99,54 % des mères sont absolument incapables de contrôler les devoirs de leurs enfants écoliers.

Si nous nous sommes attardé sur le problème de la scolarisation, de l'instruction, ce n'est nullement parce que ce serait là le facteur unique du problème ici examiné (Les phénomènes sociaux ne sont et ne peuvent jamais être le résultat d'un seul facteur, soit dit en passant). C'est plutôt parce que l'alphabétisation, comme nous l'avons dit au départ, est le fondement du conflit existant entre la mentalité des enfants et la mentalité des parents.

L'instruction, en effet, étend le champ perceptuel de l'enfant, développe chez ce dernier le sens critique ; ainsi la génération des enfants écoliers juge-t-elle avec davantage de sérénité et d'objectivité les comportements des parents. L'école a développé la notion de loisirs et de promenade. Autrefois, les enfants jouaient entr'eux ; la division de la société antique en classes d'âges maintenait un cloisonnement aujourd'hui brisé. Avec l'école, une répartition nouvelle est apparue fondée sur les capacités intellectuelles des écoliers et non plus sur la force physique, de sorte qu'un plus jeune et musculairement plus faible peut en apprendre à un plus âgé, ce qui n'était pas facilement concevable à l'époque où la culture s'appuyait uniquement sur la tradition orale, faute d'écriture. Un engouement découla de cette restructuration concomitante à la déstructuration des cadres sociaux antiques. Les réponses de nos interviewés ne laissent planer aucune équivoque sur ce point.

#### Pour les écolières filles :

- "Les jeunes actuels ne veulent plus obéir à leurs parents parce qu'ils se croient plus que ceux d'avant", affirme une jeune fille, nkomi, 18 ans élève de 6° A..., en 1962.

Pour Mlle X... 14 ans, classe de 6° LIBREVILLE 1962 - Mpongwè) :

- "Les jeunes actuels ne veulent plus obéir aux parents parce qu'ils sont trop orgueilleux et ils se croient les plus savants parce qu'ils ont appris plus que leurs parents et ils prennent leurs parents pour des étourdis et pour des ignorants".

- " Les jeunes actuels ne veulent plus obéir à leurs parents parce qu'ils se croient plus instruits que leurs parents". (écolière de 6°, 14 ans, Fang)

#### Pour les garçons :

- " Certains jeunes n'écoutent plus les conseils des vieux et des parents ; parce qu'ils ont fait l'école. Ils savent écrire, parler français...". (Jean B. DOUK..., CM2 1966)

- "Les enfants actuels n'écoutent plus les conseils des vieux et de leurs parents parce qu'ils apprennent plus de choses qu'eux ; et ils croient qu'ils les trompent en leur parlant. Ils se croient les plus instruits, plus intelligents, et leurs parents ne savent rien par rapport à eux..." (Jos. MABIAL... CM2, 1966)

- "... Je pense sûrement que c'est parce que nos parents ne savent pas écrire ; ce qui fait que si nos pères et parents parlent français nous nous mettons à rire jusqu'à faire voir le fond de notre gorge" (sic) (Raph. MOUEND... CM2, 1966)

COMME ON VIENT DE S'EN RENDRE COMPTE, LE FAIT DE SE SENTIR PLUS INSTRUIT QUE LA GÉNÉRATION DES PARENTS A DONNÉ À L'ENFANT UN COMPLEXE DE SUPÉRIORITÉ. UN COMPLEXE D'INFÉRIORITÉ S'EMPARAIT DES PÈRES ET MÈRES, QUI S'ACTUALISE EN CONDUITES DE RETRAIT DE TOUTES SORTES.

Parmi ces conduites de retrait, nous signalerons l'indifférence, apparente chez d'aucuns,  finalement  réelle chez d'autres, quant à l'éducation des enfants.

Bien des épouses se plaignent de ce que les conjoints ne veillent pas suffisamment à l'éducation des enfants. Nous affirmons qu'il ne peut en être autrement, si l'on n'oublie pas que 98,93 % des pères d'élèves de CM2 sont d'un niveau ou égal ou généralement inférieur à celui desdits écoliers. On arguera que si les pères ne peuvent pas contrôler et guider leurs enfants élèves de CM2 bon nombre le peut faire tout au moins pour ses enfants élèves de cours préparatoires et de cours élémentaires. Bien sûr, ils le peuvent ; mais ils n'osent : primo, combien d'individus scolarisés même jusqu'en sixième se rappellent, v.g., les délicates règles d'arithmétique des classes de CE 2 lorsque leur profession ne les y oblige ? or, à quelques exceptions près, la profession d'enseignant est quasiment la seule qui non seulement le permet mais l'exige. En 1963, le hasard nous offrit la possibilité d'expérimenter ce que nous venons de dire : en effet, à six jeunes gens dont les âges gravitaient entre 19 et 27 ans et le niveau intellectuel entre le CEPE et la classe de cinquième, nous avons été obligé de rappeler et  faire réapprendre  les formules de calcul des surfaces des triangles et des quadrilatères. Le rappel des souvenirs chez les intéressés se fit d'ailleurs sans grand effort ; ce qui illustra dans une certaine optique cette affirmation d'E. HERRIOT : "La culture, c'est ce qui reste lorsqu'on a tout oublié". La rapidité de remémoration et de réadaptation fait partie de ces "restes". Cette remémoration et réadaptation, ce "recyclage", ne s'opéra que parce que des exigences professionnelles étaient là et  il a fallu pour cela une tierce personne  : tout laisse penser que ces employés n'auraient pas d'eux-mêmes réalisé cette réadaptation intellectuelle. Il en est un peu de même de tout déscolarisé. S'explique alors cette indifférence, apparente au

départ, de la plupart des parents à l'adresse de leurs enfants et qui, souvent, est un dépit bien caché ; car, personne n'aime, et partant, n'ose s'engager dans une affaire où il se sait perdant à plus ou moins longue échéance : il vaut mieux ne pas commencer afin de ne pas donner dans deux ou trois ans le douloureux spectacle de l'abandon, de l'impuissance. On commencera peut-être pour l'aîné ; on suivra et contrôlera les premières années d'études de ce dernier ; on fera ensuite cette expérience, pénible pour le commun des mortels, à savoir qu'il faut s'avouer à soi-même son impossibilité de pouvoir continuer le contrôle ; alors, on ne se laissera plus prendre lorsque les autres enfants feront leurs études. Une attitude aura été, le plus souvent, INCONSCIEMMENT DICTÉE AU PÈRE PAR LA CONSTATATION QU'IL AURA FAITE, A SAVOIR : J'AI OUBLIÉ BIEN DES CHOSES QUE J'AI APPRISES JADIS AU CE 2 (ou au CM1 etc...).

L'épouse constatera avec amertume : "Mon mari ne s'occupe pas (ou alors, ne s'occupe plus) des études des enfants." Et ce dernier, bloqué par sa "dignité" de chef de famille, ne livrera jamais son secret.

"Il peut néanmoins s'occuper de l'éducation de ses enfants", rétorquera-t-on. Non, répondons-nous sans tergiverser. Il n'est pas possible, dans l'univers actuellement perçu et vécu, de dissocier de l'éducation l'instruction, bien qu'une dissociation apparente de ces deux termes soit reconnue sur le plan de la dialectique.

Pour l'exposition de la non-dissociation de ces deux substantifs, nous commencerons par examiner leur dissociation apparente, dialectique dans une certaine mesure. Cette dissociation est souvent opérée lorsqu'on dit d'un individu qu'il est instruit mais sans éducation. Ce qui signifie, d'une part, que la personne en question a été fortement et solidement scolarisée, possède une somme de connaissances ou scolaires ou universitaires qui le classent NETTEMENT au-dessus DE SON ENTOURAGE : ici la notion de relativité prend tout son sens ; car "au pays des aveugles les borgnes sont rois". Ce qui signifie, d'autre part, que les manières habituelles de cet individu de penser et d'organiser l'existence heurtent les us et coutumes dudit entourage. Deux plans sont ici en considération. Le premier, celui de la connaissance ; connaissance(s) livresque(s), contrôlable(s), quantifiable(s) objet de comparaisons, de parallèles communément et rapidement acceptables et acceptés. Le second, celui du comportement et des attitudes, bref, de la façon d'exister ; plan où le subjectif l'emporte généralement et sur quoi l'unanimité est quasi impossible lorsque deux genres de vie différents

doivent se juger, se comparer mutuellement. Lorsque l'on dit d'un individu qu'il est sans éducation, (pas nécessairement mal élevé), affirme-t-on quelque chose autre que cette pensée à savoir que nous posons comme bonnes et modèles,

comme principes, les habitudes de notre milieu, nos propres habitudes et que nous jugeons autrui à partir de nous-même ; nous-même étant posé comme IDEAL ? Notre milieu, notre société, notre ethnologie, etc... auquel nous nous identifions est posé JUGE ; et autrui, le jugé.

Cette dissociation est née de l'invention de l'écriture ; car, chez les peuples et civilisations à traditions oralement transmises, étaient choses rares le non-conformisme, l'atypicalité notamment, alors souvent châtiés par le meurtre. Etaient également rares et nullement l'apanage du commun des mortels, les contacts de civilisations différentes. Un monolithisme social, religieux, bref comportemental, régissait la vie des "atomes sociaux" au sein de chaque société. Avec l'écriture s'introduit chez des populations éloignées la connaissance d'autres populations. Une sorte de perception et de dialogue à distance était donnée, qui contribuèrent au développement du pouvoir d'abstraction, du sens critique, de l'objectivité en un mot. Lentement s'opéra une familiarisation avec des moeurs d'abord estimées bizarres ; l'imitation, l'acculturation, ces phénomènes inévitables lorsque deux peuples sont en contact, imperceptiblement modelèrent les mentalités. Ainsi se creusa ce fossé aujourd'hui perceptible entre la mentalité des enfants grandement façonnée par l'apport de l'Europe et la mentalité des parents moins atteints par ce dernier, plus ancestrale en d'autres termes. Les réponses de nos interviewés tant de 1962 que de 1966 ne laissent planer aucune équivoque sur ce point. Chez les jeunes filles, le point de heurts le plus cité est le libre choix du futur époux. C'est ce qu'affirme cette élève de 5ème, Fang, 16 ans en 1962: "Oui, il est vrai que les jeunes n'écoutent pas les conseils des vieux... Par exemple, pour le mariage, les vieux ne voudront jamais que leur enfant épouse une européenne ou une africaine qui n'est pas de la même race(1). Si les deux jeunes gens s'aiment profondément, ils n'écouteront jamais les conseils des vieux. Alors on dit que les jeunes ne les écoutent pas. Nous ne voulons pas le racisme, ni la polygamie... Pour question de dot, nos parents exigent une somme de cent cinquante mille francs à peu près. (2)... De nos jours, nous préférons être mariées sans dot ; car c'est en ce moment là qu'on voit si les deux jeunes gens s'aiment ou pas".

Abonde dans le même sens cette écolière de sixième, 13 ans, métisse fang-mpongwè, lorsqu'elle écrit : "Les vieux veulent nous bourrer (sic) avec leurs coutumes pri-

---

(1) le vrai terme est ETHNIE

(2) Toutes les valeurs monétaires indiquées dans cet ouvrage sont des francs CFA (un franc CFA = deux centimes français)

mitives. Par exemple, autrefois; la jeune femme ne devait pas manger ensemble avec son beau-père et même l'appeler par son nom. Un autre exemple, les vieux nous obligent à croire aux fantômes et nous ne voulons pas..." (1)

La dot et les mariages précoces sont considérés par les écolières comme des moyens honteux au service de la cupidité des parents : "les parents veulent que nous n'apprenons pas beaucoup, ils veulent que nous nous marions vite pour qu'ils aient un peu d'argent puisqu'ils ont souffert pour nous et ils ne veulent pas mourir sans rien avoir obtenu. Et nous, nous ne sommes pas d'accord car nous voulons avoir plus tard des situations" (sic) (16 ans, galoa, écolière de 5<sup>o</sup> B. Imm. Concept., 1962 - dossier 14)

Chez les garçons, les mêmes motivations se rencontrent, moins explicitées, mettant en relief une forte tendance à la liberté, au désir de ne pas faire comme les anciens, car ce sont, selon les enfants, deux époques différentes par la croyance, le cadre social, le niveau économique, en résumé, deux univers aux mentalités dissemblables.

- "Les enfants sont différents de leurs parents car nous n'avons pas subi la même éducation et les mêmes mentalités". (écolier CM2, 1966)

- "Le fossé se creuse parce qu'il y a une grande différence entre le raisonnement de nos parents et le nôtre" (écolier, CM2, 1966).

Cette dernière réflexion en dit suffisamment. L'incapacité des parents actuels de s'occuper de l'éducation de leurs enfants vient de ce que le dialogue dévient au fil des décades de moins en moins facile ; car, le raisonnement des parents procède s'appuyant sur des catégories, des normes et des expériences d'une culture fondée sur la tradition orale, sur un mode de vie agraire, sur des expériences et contacts inter-groupaux minces ; alors que le raisonnement des enfants, bien que reposant sur moins d'expérience, a pour canons une partie de l'héritage écrit transmis par les livres scolaires, des catégories, des normes, une perception nullement familières à la génération des parents actuels d'élèves parce que fondées sur un mode de vie s'industrialisant, s'euro-péanisant ou, si l'on préfère, à résonance francophone, et sur les contacts d'un univers se modernisant et se diversifiant résolument. Or, il ne peut y avoir d'accord possible et durable entre deux individus qui perçoivent différemment le monde qui les entoure. Comment peut-on concilier deux individus, v.g., l'un concevant que la dot est le gage de l'amour du prétendant; l'autre

---

1) Le normal comportemental, normatif, devient pathologique, perd donc sa raison d'être à partir du moment où le cadre social, écclologique, économique qui était le fondement et le support a vécu. Si autrefois la bru ne devait pas fréquenter le voisinage de son beau-père, "ne devait pas manger avec son beau-père", c'était principalement pour sauvegarder la moralité, face à la trop grande sobriété vestimentaire de l'époque.

affirmant que c'est précisément lorsqu'on est mariés sans dot que l'on "voit si les deux jeunes gens s'aiment ou pas" ? Il en est de même lorsque la croyance de l'un repose sur le culte des ancêtres, sur la métapsychose etc... et que celle de l'autre fait de plus en plus place soit au positivisme, soit au christianisme ? C'est alors un langage semblable à celui de deux sourds ; car se trouvent en présence deux civilisations, deux cultures, deux éducations qui ont chacune ses tendances, ses aspirations, sa façon de voir et de concevoir les choses, sa façon d' "instruire", qui sont toutes bonnes, adaptées, voire excellentes chacune dans le cadre socio-économique et écologique qui a présidé à son éclosion et qui toutes deviennent morbides dès que disparaît ledit cadre à la fois social, économique, écologique. Voilà pourquoi, à notre avis, la dissociation de l'instruction et de l'éducation n'est qu'apparente ; le problème est ordinairement mal posé et pensé : car on veut comparer et faire aller de pair l'instruction actuelle et l'éducation de jadis : c'est vouloir joindre deux parallèles à l'aide de diagonales ; l'éducation de jadis et l'instruction présentement prodiguée. Il n'y a pas d'éducation préférable à une autre, chacune étant opérante dans le cadre social qui lui est propre.

En conséquence donc, tant que la génération des parents tiendra à son éducation et voudra la transmettre sans retouche substantielle à la génération des enfants, le parallélisme demeurera toujours, et le dialogue, impossible.

L'harmonie ou la dysharmonie intellectuelles sont un double facteur auquel nous attachions, dès 1959, grande, très grande importance pour expliquer dans une large mesure ou la bonne entente ou la mésintelligence de bien des foyers ; ces mêmes facteurs servent également ici pour la connaissance et la compréhension du fossé qui se creuse entre la génération des enfants et la génération des parents.

Faut-il alors estimer que rien ne peut être effectué par la génération des parents dans l'éducation des enfants ? Si la dysharmonie est patente, trop accusée même, les parents ne deviennent alors que des spectateurs impuissants face à l'éducation de leurs enfants à moins qu'une haute moralité dans leurs faits et gestes pallie la carence ci-énumérée. Or, nous le verrons plus loin, rares sont les parents ayant cette haute moralité comportementale surtout dans leurs rapports et devoirs conjugaux, domaine qui pèse énormément lorsque l'enfant juge en secret ses parents.

LA PENSEE RELIGIEUSE ANCESTRALE ET SON INCIDENCE SUR  
L'EDUCATION DE L'ENFANT GABONAIS

-----

Nous avons vu précédemment que l'alphabétisation est un des facteurs les plus agissants de la différenciation des mentalités. Cette différenciation n'atteint pas le seul domaine du comportement et des attitudes laïques mais également et surtout le plan de la croyance. Nous verrons et avec clarté que la pensée religieuse de la génération des parents ne s'accorde que faiblement avec la croyance des écoliers actuels.

Ce faible accord, bien plus, le désaccord qu'entraîne cette différenciation des mentalités sera révélé par l'examen de faits actuels vécus par la génération des parents. Et parmi les phénomènes religieux pratiqués par ces derniers, nous choisirons un que nous connaissons bien : les incantations et invocations à l'adresse des "imbwiri" de l'étang NGWE-MAMA.

A quatorze kilomètres et demi de LIBREVILLE, se trouvait sur la route du Cap-Estérias un village mpongwè appelé ANONGO-MYANI, fort peuplé, dit-on, le siècle dernier.

A une cinquantaine de mètres de la plage-débarcadère dudit village se voit encore un étang dit NGWE-MAMA, aujourd'hui endroit de prières, d'invocations et d'incantations à l'adresse des sirènes dudit étang. En mai 1966, des descendants d'un illustre chef mpongwè s'y rendirent, offrirent des agapes afin d'obtenir la guérison d'une parente gravement malade. Des pêcheurs popo de LIBREVILLE avaient auparavant présenté, la même année des repas afin que leurs pêches fussent moins infructueuses. Bref, cet étang est devenu un lieu où se rendent non plus seulement des Mpongwès mais tout individu, peu importe son ethnie, désireux de conjurer un sort, d'obtenir une grâce.

Comment devint sacré ce lieu? Alors qu'il était âgé d'une dizaine d'années, Mènè, fils du roi Louis DOWE, pêchait au bord de l'étang NGWE-MAMA lorsque un anneau qu'il avait à un doigt tomba dans l'eau. Constatant que cet anneau était visible, l'enfant en déduisit que le lac n'était pas profond à cet endroit ; aussi descendit-il la berge pour récupérer son bien. Il coula et disparut dans l'onde. Ses cousins, et amis, lesquels pêchaient également, alertèrent sans retard le village. Des recherches furent aussitôt organisées, qui demeurèrent sans résultat. On consulta alors les ancêtres par le canal du "NDJEMBE". L'enfant recherché est vivant, au fond du lac", dit la prêtresse.

après les invocations rituelles des femmes du "NDJEMBE". "Les sirènes de NGWE-MAMA le veulent et le gardent entouré de sollicitude..." Comme, en pareils cas, seules l'intervention des mânes des ancêtres et, d'autre part, des incantations à l'adresse des sirènes, peuvent subjuguier l'opiniâtreté de ces dernières, on commença les invocations d'usage. Nuit et jour, se relayant, les habitants d'Anongomyani et des villages environnants (car, n'oublions pas que le recherché était fils d'un roi) dansèrent autour de l'étang, y prièrent et chantèrent. Le quatrième jour, disent d'aucuns, le trentième, disent d'autres, à la plus grande stupéfaction et joie de tous, on vit émerger du milieu de l'étang, droit comme un i, muet comme une carpe, l'eau au milieu du nombril, le jeune Mènè, le corps nu et emprunt d'"isèwon y'imbwiri" (1). S'apercevant que le retrouvé ne répondait à aucune des questions qui lui étaient posées (ne le voulait-il ou bien ne le pouvait-il pas ?), l'assistance recourut aux procédés traditionnels : sur un feu de bois, on posa un récipient dans lequel on mit à griller des graines de courge. Chacun disparut, plus précisément se cacha. Les graines d'abord se dorèrent, crépitant de plus en plus ; puis commencèrent à répandre une odeur de brûlé ; si bien qu'un appel pressant et distinct émana des lèvres de Mènè : "Venez ! Venez ! les graines de courge brûlent ! ! !" - Il a parlé, crièrent, l'un après l'autre, les villageois alors cachés. On applaudit. Et des réjouissances célébrèrent la récupération du jeune prince.

Voilà ce que l'on raconte de père à fils au sujet de cet étang, lieu désormais sacré.

Il va sans dire que ce genre de sacré ne peut nullement être l'apanage des jeunes. C'est ce qu'exprime, en 1962 cette élève de 6ème d'ethnie fang-mpongwè, lorsqu'elle écrit : "Les vieux veulent nous bourrer (sic) avec leurs coutumes primitives. Par exemple autrefois la jeune femme ne devait pas manger

---

(1) oseñu, encore prononcé osèwon : est traduit par l'Abbé André-R. WALKER dans son dictionnaire mpongwè-français : "objet rituel".

Iseñu (plur. d'oseñu) est traduit par l'auteur précité : "ensemble des plantes aromatiques que l'on offrait en sacrifice aux mânes des ancêtres.

Djir'iseñu : offrir des aromates.

Ici, dans notre texte : isèwon y'imbwiri = mpèmba (terre blanche, genre kaolin) y'imbwiri (des sirènes) : les sirènes ont, dit-on, cette caractéristique d'enduire - elles en sont elle-mêmes enduites - d'une matière semblable au kaolin le corps des individus qu'elles détiennent par inclination.

ensemble avec son beau-père et même les appeler par leur nom (1). Un autre exemple : les vieux nous obligent à croire aux fantômes et nous ne voulons pas. Il y a quelques parents <sup>qui veulent</sup> que leurs enfants leur obéissent jusqu'à oublier le Bon Dieu et les enfants ne veulent pas". (sic) (2).

Et ce n'est point là une voix isolée. La jeunesse scolaire gabonaise s'éloigne progressivement et résolument des croyances ancestrales parce que croyances admises et à admettre béatement, sans contrôle, sans critique ; qu'on n'a même pas le droit de supputer, d'approfondir : exigences incompatibles avec le sens critique, la tendance à l'objectivité, apport intrinsèque de la scolarisation, et dont la puissance est <sup>généralement</sup> fonction directe du niveau de scolarisation. Écoutons à ce sujet ces autres élèves dont la pensée reflète suffisamment bien celle des élèves du Gabon actuel :

- "Les vieux... disent aussi de garder les superstitions et les coutumes du pays ou de la famille ; mais en nous adaptant aux lois (3) européennes, nous ne voulons plus du tout croire à tout cela. Et c'est pourquoi nous devenons parfois enfant prodige ou prince orgueilleux. (élève de 5ème commerciale, 15 ans,)
- "Les vieux veulent que nous épousions des femmes avec des dots, et nous, nous voulons épouser sans dot. Ils veulent que nous fassions des fétiches pour pouvoir avoir une femme (14 ans, 6ème, 1962, Immac. Conception) (4)

- (1) Les brus et gendres devaient appeler ces derniers "beau-père", "belle-mère" ou encore à l'aide de surnoms.
- (2) souligné par nous
- (3) Il faut entendre par ce mot : us et coutumes, habitudes... L'interviewée a traduit littéralement le terme mpongwè "ivanga" (sing), ampanga (pluriel d'ivanga) dont les différents sens sont :
- 1° - loi, commandement, préceptes ;
- 2° - us et coutumes, mœurs...
- (4) Le masculin pluriel utilisé par l'interviewée " que nous épousions des femmes avec des dots;... que nous fassions des fétiches pour avoir une femme..." peut paraître bizarre du fait que c'est une jeune fille qui parle. Nous n'y pouvons rien le texte est ainsi. Pour le comprendre, il importe de connaître au préalable la question qui fut posée à l'interrogée : "on dit que les jeunes actuels n'écoutent plus leurs parents quelles sont, d'après vous, si c'est votre avis, les causes de ce fossé qui semble se creuser entre la génération de vos pères et la génération des enfants qui ont vos âges ?". La réponse apparaît alors comme donnée par l'interlocutrice au nom de tous les jeunes de son âge : la notion de sexe est ici dépassée. Le recours aux fétiches pour conquérir le cœur d'une femme est un phénomène encore utilisé. Nous l'avons rencontré en 1958, à Pointe-Noire : cf. : "Les dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménages à Pte-Noire (par R. DEVAUGES & L. BIFFOT)

- "Les vieux veulent toujours entraîner les jeunes à leurs anciennes habitudes. (certaines sont bonnes) et à leur coutume, trop de superstition et de mensonge, surtout les vieilles femmes..." (collégienne, LIBREVILLE, 1962)
- "Ce sont les parents qui disent qu'on ne les écoute pas, étant donné qu'ils veulent que nous disions oui à tout ce qu'ils disent. Comme nous trouvons parfois que ce qu'ils nous demandent de faire est anormal, nous sommes obligés de dire non. Et ce non que nous disons n'est pas toujours répété ; car, quand nous trouvons que ce qu'ils nous disent est bon, nous disons oui. Donc, il ne faut pas que nous disions toujours oui pour faire plaisir à nos parents même si c'est non. Par exemple : nos parents nous empêchent de sortir pendant la période de fin d'année car, disent-ils, c'est à cette période qu'on rencontre des accidents et des empoisonnements (superstition) ; et comme, nous, jeunes d'aujourd'hui, ne tenons pas compte de tout cela, nous répondons que la mort n'attendra pas seulement la fin d'une année pour faire disparaître quelqu'un : et nos parents disent que c'est une désobéissance..." (J.f. 20 ans, classe de 3ème I.C., 1962)

Si nous nous tournons vers les élèves de CM2 interviewés en 1966, donc une population dont pas un seul élément ne fut et ne pouvait être interrogé en 1962, nous avons, ici encore, le même accent, la même orientation :

- "Le fossé se creuse entre la génération des parents et la génération des enfants parce qu'il y a une grande différence entre le raisonnement des parents et le nôtre". (Georges Djodj...)
- "... Ils (les enfants) disent aussi que ce dont parlent les parents et les vieux n'est pas réel". (1) (Joseph Mab...)

Ces citations exigées par le souci de palper le réel, nous les terminerons par ce qu'affirme cette élève d'une école de LIBREVILLE, CM2, 1966:

"Oui, je pense que les jeunes actuels n'écoutent plus les conseils des vieux parents ; mais il y a d'autres qui écoutent les conseils des vieux parents. Ceux qui n'écoutent pas les conseils des vieux parents disent que les choses que les parents racontent sont déjà passées ; mais il y a d'autres qui disent c'est bien d'écouter les conseils passés et les conseils d'aujourd'hui" (sic) (2)

---

(1) -- Allusion est faite ici aux croyances ancestrales.

(2) -- Par "conseils passés", il faut entendre tout ce qui se rapporte à la mentalité ancestrale ; et par "conseils d'aujourd'hui" ce qui a trait à la pensée occidentale moderne.

On a ici la double distribution des jeunes en deux camps : d'une part, ceux qui estiment que le passé ancestral est à révéler, à conserver, doit servir de ligne directrice ; ceux, d'autre part, qui considèrent ce passé, à cause surtout de son côté rituel et religieux, comme dépassé, parce que fait de superstitions incompatibles avec la science enseignée dans les écoles. Nous citerons à cet effet uniquement la croyance ancestrale relative à la mort : nous ne connaissons pas un seul Gabonais de la génération des parents des enfants actuels qui ait admis comme naturelle la mort d'un sien parent. Nous ne connaissons pas un seul décès qui ait été accepté comme normal, qui n'ait donc pas été suivi de consultation(s) occulte(s) des divinités. Même lorsque le mort était ou octogénaire ou nonagénaire.

L'occultisme imprègne, enveloppe la mentalité des parents des élèves d'aujourd'hui. Toute maladie, tout déboire (licenciement, chômage se prolongeant etc...) ; tout ou presque tout est attribué à un mauvais sort jeté par un envieux, un jaloux, un vindicatif : sont alors consultés les mânes des ancêtres, les divinités. Au lieu de conduire à l'hôpital un poliomyélitique on recourra aux bons offices d'un chamane (sorcier, féticheur). Un individu sera secrètement désigné comme jetteur de ce mauvais sort. Des vengeances seront ruminées, envisagées etc... Tout un tissu de pensées, de comportements, d'attitudes, difficilement admissibles par les jeunes.

La pensée religieuse des parents est ainsi une des causes de divergences de vues et d'opinions entre parents et enfants, une des sources donc de la désobéissance de ces derniers.

---

LA VIE SEXUELLE DES PARENTS ET SON INCIDENCE SUR LA MORALITE ET L'EDUCATION DES ENFANTS.

-----

Que l'enfant gabonais soit au courant de la vie sexuelle de ses parents ne peut nullement être contesté, ainsi que nous allons le montrer. En effet, de nos investigations sur le terrain il résulte que l'écolier, même des plus jeunes, connaît assez bien la situation tant matrimoniale que paramatrimoniale de ses père et mère. Nous citerons notamment cet écolier de 10 ans (CEI, année 1966, quartier Lalala ; ethnies mpongwè) qui nous disait : "Mon père est affecté à LAMBARENE depuis trois mois... Il n'a pas voulu amener maman qui, elle, de son côté, ne voulait point partir... Ma mère est actuellement amante d'un monsieur appelé ORIG..." Nous vient également à l'esprit cet autre (CEI, 1966, 11 ans ; école off. de Lalala ; père : Okandè ; mère : Makina) qui raconte : "Mon père et ma mère ont divorcé. Je ne sais pas pourquoi. Elle était partie au pays, et son grand frère a dit qu'elle ne va plus continuer à être l'épouse de mon père. Le palabre a été réglé par le chef Lam... Ils habitent à présent face à face... Ma mère vit actuellement en concubinage avec un infirmier d'Etat...". Il serait inutile d'allonger ces citations. La vie matrimoniale et paramatrimoniale des parents, des frères et soeurs aînés, des oncles et tantes etc..., n'est généralement pas un tabou pour l'enfant. Dans les villages et même dans la majorité des familles de ville, l'enfant encore bébé, dort dans le lit de ses père et mère. Il en est qui y dorment même âgés de six ans et plus. Cela vient de ce que communément l'enfant est considéré comme un être INNOCENT, et dans tous les sens du terme ; aussi ne se laisse-t-on pas arrêter par des considérations d'ordre moral lorsque, d'une part, embarrassé ou fatigué, on l'envoie, commissionnaire ou entremetteur, à un ou une partenaire de sexe opposé. Certains adultes, pour la conservation du secret, préfèrent même ce genre de facteur, surtout lorsque ce dernier n'a pas atteint l'âge de la parole.

Quelle influence cette connaissance par l'enfant de la vie sexuelle des adultes a-t-elle sur ce dernier ?

Pour répondre à cette question, voyons d'abord la situation matrimoniale des parents de la population scolaire objet de cette étude :

Cette situation se présente comme suit :

Pour les interviewés de 1962.

- 41,48 % de ces derniers ont déclaré être enfants de monogames ;
- 33,73 % ont déclaré être nés de pères polygames ;

- 15,79 % ont déclaré être nés de parents mariés, sans dire si ceux-ci vivent monogamiquement ou polygames;
- 4,58 % ont déclaré être issus d'unions paramatrimoniales;
- 0,62 % ont déclaré être nés de pères monogames sans préciser si c'est de liens matrimoniaux ou paramatrimoniaux;
- 3,79 % n'ont rien déclaré.

On obtient ainsi :

- 91,00% d'écoliers des deux sexes nés de liens légitimes;
- 4,58 % d'écoliers des deux sexes nés de liens illégaux;
- 4,41 % d'écoliers des deux sexes qui n'ont pas précisé la qualité des liens de leurs pères et mères.

En répartissant proportionnellement ces 4,41 % d'imprécisés,

on a :

- 95,19 % d'enfants légitimes;
- 4,79 % d'enfants illégitimes (1). ( dans les CM2, collèges et lycées )

Considérons tour à tour les enfants issus de liens matrimoniaux, puis ceux qui sont nés de liaisons illégitimes.

On constate alors qu'il y a - chose déjà relatée plus haut (p. 30) - davantage d'enfants illégitimes nés de parents d'ethnies différentes (19,62 %) que de parents de même ethnie (2,95 %) [97,03 % d'enfants légitimes nés de père et mère de même ethnie ; 80,36 % d'enfants légitimes nés de père et mère d'ethnies différentes]. En d'autres termes; lorsque, au Gabon, les parents des élèves ayant présentement, en 1966, entre 13 et 17 ans minimum et 17 et 25 ans maximum (2) se croisaient, les liens que tissait chaque couple inter-ethnique étaient davantage guettés par la paramatrimonialité que ceux que tissaient les couples de partenaires de même ethnie.

---

(1) Ces % concernent l'effectif total, soit 1767 élèves. Les calculs effectués en considérant les enfants issus de liens intra-ethniques (1457 élèves) et ceux nés de croisements inter-ethniques (222 élèves) - 88 élèves n'ayant pas précisé qu'ils sont de la première ou de la seconde qualité de liens - donnent : 94,80 % d'enfants nés légitimement

5,18 % d'enfants nés paramatrimonialement

(2) Le minimum comporte les élèves de CM2 ; le maximum ceux du secondaires.

En ne considérant que les enfants illégitimes, on constate que la paramatrimonialité inter-ethnique est 6,65 fois plus élevée que la paramatrimonialité intra-ethnique. Cela est révélateur non seulement de la tendance qu'avaient les groupes ethniques à s'isoler mais également des oppositions ancestrales à la fusion ; bien qu'une tendance à la fusion se dessine nettement ainsi que nous l'avons constaté plus haut.

Un fait pourtant surprend : c'est le faible taux de paramatrimonialité intra-ethnique. Écartons d'emblée l'hypothèse à savoir que la moralité au sein de la famille ("nda-bot"), du village, du clan et même de l'ethnie était meilleure que de nos jours : un regard scrutateur sur le passé ancestral connu révèle que l'homme n'est, somme toute, "ni ange ni bête", mais tour à tour l'un et l'autre : tout dépend du cadre, des circonstances, de l'hérédité, du genre et niveau de vie... bref d'une somme de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques etc... agissant plus ou moins les uns sur les autres et dont l'action est, à chaque moment, conditionnée grandement tant par la société que par l'atome social lui-même. Après l'écartement de ladite hypothèse, disons tout d'abord que le taux de 2,95 % est une moyenne dont les extrêmes se rencontrent minimum dans les heartlands (Oyem, Ndjolé, Mitzié : 0 % chez les élèves d'enseignement primaire ; chez les natifs donc) et maximum dans les zones nationalisantes (11,12 % à Lambaréné, CM2 seulement) ; disons ensuite que les habitudes ancestrales étaient telles que l'enfant né de fille-mère ou des suites d'un adultère ne pouvait que très difficilement en être, un jour, mis au courant. L'enfant gabonais avait toujours autrefois un père : le père légal. Cela vient de ce que, primo, aucune femme ne pouvait NORMALEMENT ETRE SANS SOUTIEN DURABLE, donc sans époux, face au genre de vie d'alors ; de ce que, secundo, la polygamie et le prêt des épouses qu'elle introduisit dans les moeurs - à l'exception, bien entendu, de celle dont le nom NKONDE en mpongwè se traduit en français par REINE, laquelle non seulement ne pouvait être prêtée mais encore dont l'adultère (1) entraînait ou condamnation à mort lorsqu'il s'agissait de sujets et vassaux de l'époux trompé, ou "casus belli" si l'amant était d'une autre ethnie voire d'un clan différent - de ce que, affirmions-nous, le prêt de femmes né de la polygamie eut pour conséquences, entre autres, le fait que personne ne pouvait, sauf en des cas rares, indiquer avec certitude qui est le géniteur de l'enfant et le fait que, quand bien même ce dernier était bien identifié, aucune assemblée de village ne lui accordait de droits paternels parce que incapable en tant qu'étranger, passant, visiteur, d'assumer auprès de l'enfant les responsabilités pendant des

---

(1) Cette femme intouchable est appelée ékouéndé en bakota ; nlouga (c'est-à-dire : celle qui est épousée) en fang ; mugètou d'ironnda (= femme-amante, femme de concubinage, de liens illégitimes) en bapounou.

droits de père (1)

- Revenons aux constatations relatées plus haut : sur 1767 élèves, disions-nous ,
- 41,48 % se sont déclarés enfants de monogames;
  - 33,73 % se sont déclarés enfants de polygames;
  - 4,58 % se sont déclarés enfants illégitimes;
  - 4,41 % n'ont rien précisé quant à la légitimité ou illégitimité des liens qui unissent ou ont uni leurs parents;
  - 15,79 % se sont simplement déclarés enfants légitimes sans préciser s'ils sont de pères monogames ou polygames.

Après judicieuse distribution des imprécisions ci-dessus on a ainsi du CM2 aux classes terminales du secondaire :

- 52,49 % d'enfants de monogames;
- 42,69 % d'enfants de polygames;
- 4,79 % d'enfants illégitimes .

Il serait intéressant d'examiner la distribution des femmes par époux ; mais les données recueillies sur le terrain ne nous permettent pas de le faire pleinement. En effet, si la distinction est bien faite par les interviewés quant au fait qu'ils sont nés ou de polygames ou de monogames, par contre le nombre de femmes par polygame n'est pas toujours indiqué. Et cette lacune n'est nullement imputable aux interrogés ; car, ce n'est qu'après nos investigations à Donghila, Kango, Lambaréné, que fut ajoutée, entre autres, une question demandant à chaque enfant de polygame d'indiquer le nombre d'épouses de son père. Ainsi, sur ce point, n'avons-nous des précisions que sur les localités de Mékambo, Oyem, Mitzic, Bakwaka et Batouala. Nous en donnons donc les résultats d'analyse, à titre uniquement d'indication ; étant bien entendu que ces résultats sont, à notre avis, valables seulement pour les agglomérations dont ils sont tirés ; des différences énormes existant -ou plutôt, pouvant exister (car nous ne pouvons rien affirmer, nos données recueillies sur le terrain étant incomplètes sur ce point, comme nous venons de le dire) entre, v.g., Oyem et Lambaréné, Mitzic et Makokou.

Des précisions donc obtenues auprès des élèves de CM2 à OYEM, MITZIC, MEKAMBO, BAKWAKA et BATOUALA, il ressort que , dans les classes de certificat d'études :

- pas un élève ne se sait bâtard, soit parce que, effectivement, chacun de nos interviewés ne l'est point, soit parce que la vie sociale demeure encore organisée comme jadis de sorte qu'un enfant a toujours - dans ces zones tout au

---

(1) - Seule une étude consacrée à la paramatrimonialité ou qui aurait celle-ci parmi ses principaux objectifs peut établir avec précision le taux d'enfants nés de liaisons illégales

moins - un père légal et qu'à celui-là n'étaient point révélés les réels liens (matrimoniaux ou paramatrimoniaux) ayant présidé à sa conception; cette dernière hypothèse étant la plus plausible ;

- dans les deux départements ici concernés - d'une part l'Ogooué-Ivindo (Mékambo, Bakwaka, Batouala), le Woleu-Ntem (Mitzié, Oyem) d'autre part, - on a : 60,66 % d'enfants de monogames et 39,33 de polygames en Ogooué-Ivindo, et un nombre égal (50,00 %) d'enfants de monogames et d'enfants de polygames dans le Woleu-Ntem ; soit, au total, - les deux préfectures étant réunies - : 53,14 % d'enfants de monogames contre 46,85 % d'enfants de polygames, qui se décomposent comme suit par ordre décroissant :

- enfants de bigames :		23,42 % (la moitié)
- enfants nés de pères ayant trois épouses		11,71 %
- enfants	quatre "	6,85 %
- enfants	cinq "	1,71 %
- enfants	neuf & dix "	1,14 %
- enfants	six "	0,85 %
- enfants	sept "	0,57 %
- enfants	huit "	0,28 %

Des précisions obtenues auprès des élèves du collège moderne d'Oyem et du Cours Normal de Mitzié il résulte que, dans les établissements secondaires (Woleu-Ntem seulement), 41,85 % des effectifs sont fils de monogames ; 22,22 % sont fils de bigames ; 15,55 %, de pères ayant trois femmes ; 10 % de père ayant quatre épouses (5 épouses : 3,70 % ; six, sept et vingt épouses : 0,75 % ; dix et trente-six : 0,37 %).

#### DOCUMENTS DE 1966

Quittons un moment notre effectif de 1962 et tournons-nous vers celui de 1966 (1). Et l'on constate que, en quatre ans - entre, grosso modo, 1946 date moyenne de naissance des élèves de CM2 examinés en 1962 - et 1951, date moyenne des interrogés primaires de 1966 :

1°/ - Hormis Lambaréné où elle a légèrement régressé avec les départs des chantiers forestiers européens en seconde zone, la paramatrimonialité a augmenté un peu partout au Gabon, ainsi que le témoignent les valeurs suivantes :

---

(1) Cf. page 11

Enseignement primaire :	Enseignement secondaire :	Enseignement primaire et secondaire :	
de 0 % à 4,47 %	de 1,17 % à 3,18 %	de 1,17 % à 4,08 %	à OYEM
de 0 % à 8,82 %	-	-	à MITZIC
de 0 % à 1,21 %	5,45 %	de 0 % à 2,91 %	à NDJOLE
de 0 % à 9,64 %	-	-	à MEKAMBO
de 2,97 % à 6,35 %	de 4,76 % à 4,62 %	de 3,65 % à 5,54 %	à MAKOKOU
de 18,06 % à 9,63 %	de 4,14 % à 7,46 %	de 11,05 % à 8,36 %	à LAMBARENE
11,24 %			à LIBREVILLE

Soit : entre les natifs de 1945 et ceux de 1951, un accroissement total de 2,65 % en quelque 5 ans, dans les effectifs de cours moyen 2ème année ; et une diminution de 0,28 % dans les effectifs de l'enseignement secondaire.

Soit : un accroissement total de 1,58 % des liens paramatrimoniaux en 4 ans (1)

IL EN DECOULE QUE LA DEPERDITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES EST PLUS FORTE CHEZ LES ENFANTS NATURELS QUE CHEZ LES ENFANTS LEGITIMES.

La paramatrimonialité a augmenté, avons-nous constaté. Autrement dit les liens matrimoniaux ont donc suivi une courbe diamétralement inverse. A quoi cela est-il dû ? A ce que les coutumes ancestrales, adaptées au mode de vie des siècles passés et à la vision du monde d'alors, mais de plus en plus inadaptées à l'économie, civilisation et conception du monde de notre époque - pathologiques de plus en plus donc au fil des ans, - accordent encore de nos jours comme jadis à l'homme trop de privilèges et à la femme trop de charges et de servitudes de sorte que, travailler pour autrui n'étant prisé de personne, les jeunes filles préfèrent ne s'attacher à un homme par les liens du mariage - préfèrent donc n'aliéner leur liberté - que dans la mesure où il y a réciprocité de droits et de devoirs. Ce problème, nous l'avons largement traité dans le livre II des "DEPENSES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE MENAGE A POINTE-NOIRE. Tant que la société africaine accordera davantage de charges que de droits à la femme mariée, la famille ne pourra jamais être ce qu'elle devrait être : quelle femme - que les hommes essaient de renverser les rôles : c'est une méthode efficace pour mieux comprendre autrui en cas de litiges etc... - quelle femme réellement bien équilibrée, à l'entendement sain et à l'affectivité non moins saine, se sacrifierait, se priverait pour permettre à son époux d'accroître économie, biens etc... si elle réalise pleinement et tant qu'elle réalisera pleinement que le jour de

(1) enseignement primaire : 7,57 % en 1966 ; 4,65 % en 1962  
 enseignement secondaire : 5,35 % en 1966 ; 5,62 % en 1962  
 Totalité des interviewés : 6,75 % en 1966 ; 5,18 % en 1962

la séparation - soit par répudiation, soit par veuvage - elle ne pourra emporter avec elle que peut-être son maigre trousseau - si encore l'homme ne le déchire et ne le brûle comme cela arrivait encore naguère et se produit encore, bien que rarement -, laissant à l'homme tous les biens immeubles et meubles acquis pendant la vie commune et parfois ce qu'elle avait de quasi personnel : machine à coudre, ustensiles de cuisine etc... ? La prévarication, la vie limitée à l'immédiat, - tirer du présent le maximum car le lendemain ne peut être prévu ! - deviennent alors la philosophie de toute femme comme elle est et demeure la philosophie de tout être asservi et qui ne voit pas bien comment et quand prendra fin cet asservissement. Ainsi donc, la jeunesse féminine est-elle bon gré /<sup>mal gré</sup> orientée par les mœurs sociales actuelles vers le célibat, vers la paramatrimonialité en d'autres termes.

Or, se savoir né de liens illégitimes traumatise plus d'un enfant, Ainsi donc la structure même de la famille est un des secteurs auquel des réformes solides et bien pensées doivent être appliquées si l'on veut que l'Etat Gabonais ait une jeunesse équilibrée moralement, donc des citoyens efficaces. Se savoir né de liens paramatrimoniaux traumatise plus d'un enfant, telle est la conclusion qui découle de l'analyse des questionnaires tant de 1962 que de 1966 remplis par les enfants nés de liaisons paramatrimoniales.

Un témoignage, à ce sujet, est d'une valeur importante : celui d'une jeune fille interviewée en 1962 et qui fut également de nos interrogés de 1966. Avant d'aborder l'examen de cette pensée, disons à nouveau fort brièvement, pour une compréhension plus rapide de celle-ci, que le questionnaire-fleuve de 1962, constitué de 80 questions principales dont plus de 50 % comportent une, deux, voire trois questions secondaires, avait une durée de passation gravitant entre 6 heures pour les CM2 et 3 heures pour les classes terminales des lycées et collèges ; et que le questionnaire de 1966 - 27 questions principales ayant très peu ou pas du tout de questions secondaires - demandait une heure 1/2 en moyenne aux CM2 et un peu plus d'une heure aux collégiens et lycéens (1). Disons en outre que des questions du questionnaire de 1962 furent également posées en 1966 ; et parmi elles, les quatre suivantes dont les réponses de notre interviewée citée plus haut seront examinées :

- quel est le souvenir le plus joyeux que vous gardez de votre enfance ?
- quel est le souvenir le plus triste que vous gardez de votre enfance ?

---

(1) cf. p. 12

- citez cinq professions que vous aimeriez exercer plus tard
- statut matrimonial de votre père.

Nous examinerons pareillement du questionnaire de 1962 les questions ci-après non posées en 1966 :

- quel est le souvenir le plus agréable de la vie de votre père ? (quest. 14)
- quel est le souvenir le plus douloureux de la vie de votre mère (quest. 14 bis)

Revenons à présent à notre interviewée. Trois modes d'approches sont possibles : examiner dans un premier temps la pensée de 1962, et, dans un deuxième temps, celle de 1966 ; ou bien alors, abandonner le déroulement chronique pour une analyse comparée qui prendrait une question après l'autre; ou bien enfin passer tour à tour de la première méthode à la deuxième, et vice versa.

Nous utiliserons ce troisième procédé.

La première chose qui se détache du questionnaire de 1962 est la phrase : "je n'ai pas connu mon père" inscrite en réponse aux questions 11 et 12 demandant à l'interviewée ce qu'elle considère comme souvenir, d'une part, le plus triste, le plus agréable, d'autre part, de la vie de son père.

Le deuxième fait est la réponse aux questions 14 et 14 bis de 1962 relatives aux souvenirs le plus agréable et le plus douloureux de la vie de la mère de l'interrogée. Nous lisons :

- "Le souvenir le plus agréable de la vie de ma maman c'était le jour où elle est partie chez papa". (1)
- "Le souvenir le plus douloureux c'était la mort de son père et le départ de son mari qu'elle n'a plus revu depuis 1949".

Il en appert jusqu'à présent que pour l'interviewée deux événements ont meurtri la mère de celle-ci : "la mort de son père et le départ de son mari". Rien jusqu'ici ne révèle si le fait, pour l'interviewée de n'avoir pas connu son propre père est ou n'est pas, pour cette dernière, une douleur.

Quatre mots apparemment sans importance indiquent déjà cependant une participation certaine de l'interviewée aux joies et peines de sa mère : le mot maman utilisé par l'interrogée, chaque fois que - dans le questionnaire de 1962 - elle parle de sa mère ; mot parfois précédé de l'adjectif possessif MA (ma maman) ici pléonasme grammaticalement parlant, mais terme qui renforce la coloration affective, considéré sur le plan psychologique.

---

(1) C'est-à-dire le jour que mon père la prit sous son toit, la prit pour femme. Selon notre distinction, de 1958-59 c'est un concubinage avec hébergement de la femme par l'homme : cf. Les Dépenses Exceptionnelles dans les Budgets de ménages à Pte Noire p. 199-201 ; et p. 205.

Le deuxième terme est le mot PAPA employé par l'interrogée pour désigner son père ("... c'était le jour qu'elle est partie chez papa"). Ici, il est simplement dit PAPA, sans adjectif possessif ; ce qui révélerait une affection moindre pour le père que pour la mère : attitude que corrobore la phrase : "je n'ai pas connu mon père" écrite à deux reprises. Remarquons que le terme PAPA est utilisé -, l'interviewée décrivant un évènement heureux ; un moment marquant de la vie de sa propre mère. Remarquons enfin que lorsqu'elle parle du père de sa mère, - et c'est ici le troisième des termes ci-dessus indiqués - notre interlocutrice écrit, non pas "son papa" mais "son père" (in : c'était la mort de son père et le départ de son mari qu'elle n'a plus revu depuis 1949". Le mot MARI - quatrième terme" (1) dit également long, surtout jaillissant de la plume d'un enfant parlant de son propre père.

Cette attitude encore peu précisée de l'interviewée à l'endroit de son père prend davantage de précision avec une réponse fournie par celle-ci aux questions relatives aux avantages et aux inconvénients du concubinage (questions 60 et 61). "La femme peut avoir des enfants et une fois que le mari va lui dire de partir elle n'aura plus ce qu'il faut pour nourrir ses enfants et ses enfants seront mal élevés" (sic). Il va de soi que cette réponse, ce jugement vient de la perception que l'interviewée a de la condition des femmes qui ont vécu et vivent concubinaiement, et en particulier de l'aperception de la situation de sa propre mère, galloise d'ethnie, qui vécut un concubinage chronique avec un Breton dont elle eut cinq enfants.

Le traumatisme est finalement mis à nu par cette réflexion des dernières formulées ( - on est à la fin de l'interview : plus de deux heures et demie se sont alors écoulées au cours desquelles l'individu s'est vu interrogé sur sa propre vie et sur la vie des siens et de ceux qui le côtoient, de la naissance à l'âge qu'il a présentement -) : "Le fait d'être sans père me fait quelque fois pleurer : ah ! si j'avais mon père, je ne me trouverais pas ennuyée de la sorte ! "

Cette peine d'être sans père n'est nullement à considérer comme un état passager. C'est un état plutôt profond et permanent. Car, quatre ans plus tard - en 1966 donc - s'est retrouvée, chez la jeune fille dont nous venons de scruter l'attitude vis-à-vis de son père, la même résonance affective, la même attitude. Alors qu'à la question "statut matrimonial de votre père", elle répondait en 1962 écrivant :

---

(1) Le mot mari a outre-mer 2 sens : le premier , époux ; le second, concubin, - né de la généralisation et de la quasi-institutionnalisation de la para-matrimonialité en Afrique-Noire non musulmane.

"Mariage coutumier" ; ce qui pour cet européen n'était et ne demeure au regard de la loi française, et au regard de sa propre conscience d'européen et même au regard de la mentalité gabonaise, qu'un concubinage chronique avec hébergement de la femme par l'homme ; en 1966, à la même question nous avons en réponse : "A vécu en concubinage avec ma mère mais est parti en laissant à ma mère cinq fils de son sang" Un peu plus loin, - toujours dans le questionnaire de 1966 - parmi deux souvenirs les plus tristes de sa vie, notre interviewée cite, écrivant : "Le fait de n'avoir jamais connu mon père" et comme souvenir le plus spontané : "C'est un souvenir triste. Celui de n'avoir pas connu mon père. Cela me hante partout. Quelquefois je le déteste mais le reste de temps je l'aime, je l'adore (son image) car je sais que ce n'était pas de sa faute s'il nous a quittés".

Ainsi donc quatre ans après, demeure quasi intact l'état d'âme de cette écolière, relatif à son père. Quasi intact parce qu'il s'est opéré en notre interlocutrice un changement dans le jugement qu'elle porte présentement sur le fait que son père n'épousa pas cette femme dont il eut cinq enfants. Et ce changement est indiqué dans la pensée relatée ci-dessus : "... je sais que ce n'était pas de sa faute s'il nous a quittés". Ici se trouvent mis en cause des éléments indépendants de la volonté individuelle, impératifs parmi lesquels se retrouvent indiscutablement la SITUATION COLONIALE, ce phénomène que le professeur BALANDIER a si bien décrit (1), et cet autre phénomène que nous avons dans une étude antérieure appelé dysharmonie intellectuelle (2) et que nous ne cessons depuis huit ans de considérer comme handicap essentiel à toute union qui se veut réellement solide et sagement durable.

Un dernier fait qui se dégage, toujours de la pensée de notre interrogée, et qu'il importe de ne nullement laisser dans l'ombre est la hantise née du fait d'être sans père : "cela me hante partout". Le fait d'être sans père, d'être PRIVE D'AFFECTION PATERNELLE traumatise l'être à un point tel que c'est là une peine à quoi seule probablement la mort peut mettre fin. Et lorsque ladite jeune fille a pour idéal devenir médecin afin d'aider les autres, de leur venir en aide en temps voulu", idéal que quatre ans d'intervalles n'ont pas altéré car il est exprimé dans le questionnaire de 1962 et dans celui de 1966 et avec la même motivation à quelque nuance près, c'est,

---

(1) cf. Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire

(2) Les dépenses exceptionnelles ; II<sup>o</sup> partie

à notre avis, la réaction d'un caractère secondaire selon la terminologie de Berger, et dont un des idéaux est de soulager la misère autour de soi, de souhaiter ne pas voir souffrir autour de soi, car on a soi-même tant souffert.

D'autres témoignages corroborent cette attitude de l'enfant-sans-père. "Il m'a abandonnée vers six mois..", dit de son père cette autre interviewée (13 ans, de mère galoa, CM2, 1962) qui, dans la description sommaire qu'elle fait de sa mère, écrit : "Ma mère a souffert pour m'élever parce que je n'ai pas parlé assez tôt et elle a souffert à m'élever à partir du moment où mon père partit". (sic)

- "J'ai été élevée dans un internat parce que mon père ne pouvait pas me prendre avec lui et ne voulait pas que je sois élevée par ma mère. Alors il a préféré m'envoyer dans un internat où les Soeurs m'ont donné la meilleure éducation qu'on peut donner à un enfant" (15 ans, 5ème, mère Eshira, père Suisse ; 1962)

Et lorsque cette interlocutrice déclare que son rêve actuel le plus cher est "de devenir assistante sociale" (question 9), aspiration confirmée quelque deux heures après par la réponse à la question 42, - et dit préférer cette profession "parce que j'aime m'occuper des enfants et des jeunes mamans", alors que à six ans, - avant d'avoir pu apprécier à leur juste valeur les avantages et inconvénients de la vie de pension, - son "rêve le plus cher était de devenir maîtresse car je voulais, dit-elle, frapper les enfants comme le faisaient les maîtresses" ; ne peut-on pas estimer sans trop se tromper que le voeu de "s'occuper des enfants et des jeunes mamans" a été déclanchée chez l'interlocutrice par la condition que vécurent sa mère et elle-même ?

Soucieux d'examiner plus en profondeur ce phénomène, nous avons inclus dans un de nos questionnaires de 1966 une série de questions appropriées recherchant à savoir si le fait d'avoir des père et mère, soit qui vivent ou qui n'ont vécu que paramatrimonialement, soit divorcés, a une incidence sur le développement mental et social de l'enfant.

---

(1) L'étendue de notre champ d'investigation, à savoir le monde de l'enfant, ne pouvait nous permettre d'approfondir ce point. Nous ne le pouvons présentement ; les dossiers et questionnaires étant anonymes comme nous l'avons indiqué dans notre introduction. Signalons que pour certains questionnaires/ de 1966 au caractère anodin, nous n'avons pas exigé d'anonymat. Rappelons que pour 1962 l'anonymat fut scrupuleusement observé.

Les réponses obtenues sur ce point ne laissent planer aucun doute. En effet, si sur 133 élèves (77 garçons et 56 jeunes filles de CM2) 9,02 % estiment que le fait d'être de père et mère divorcés ou qui ne sont jamais mariés l'un à l'autre NE REND NI HEUREUX NI MALHEUREUX ; si, d'autre part, 0,81 % (un individu) trouve que cela rend heureux; 90,15 % par contre considèrent que cette situation REND MALHEUREUX.

Parmi les nombreuses motivations de ces trois états différents, disons tout d'abord que l'état de l'élève de sexe féminin estimant que cela rend heureux vient de ce que, orpheline de père et enfant légitime, elle est objet des sollicitudes de sa mère ; ce qui l'entraîne à penser que l'absence du père ou de la mère est peu ou n'est même pas ressentie par l'enfant dans la mesure où l'un des deux parents est là ; que cette absence soit consécutive à un divorce ou à un décès ou à la précarité même des liens paramatrimoniaux. Or, tous ceux qui se sont penchés sur les problèmes affectifs de l'enfant savent que le fait d'être élevé ou par son père ou par sa mère seulement n'est pas ressenti de la même façon selon qu'on est ou fils de divorcés ou orphelin ou enfant naturel.

Si nous nous arrêtons maintenant à ceux qui considèrent que cela les laisse indifférents, nous constatons que

- 2 des affirmateurs sont enfants naturels
- 6 des affirmateurs sont enfants de divorcés
- 3 des affirmateurs sont enfants de parents toujours unis.

Ils ont cette caractéristique d'avoir une vie relativement stable ; logés qu'ils étaient depuis deux ans par la même personne. En effet, à la date des interviews, 10 sur 11 étaient hébergés depuis deux ans soit par leurs pères et mères (2 individus), soit par leurs mères et beaux-pères (3 individus), ou par leurs pères et belles-mères (3 individus), ou par une soeur aînée (1 individu) ou par une tante maternelle (1 individu). Seul un interviewé en deux ans (années scolaires 1964-65 et 1965-66) a été logé une année par son père vivant avec une autre femme (à Cocobeach) et l'année suivante par son père et sa mère (à LIBREVILLE).

Les motivations des attitudes desdits interviewés se répartissent en quatre sortes :

- a/ - Ceux dont l'indifférence vient de ce que cela ne les concerne nullement (3 sur 11 ; tous de sexe masculin) ; ils ont ce trait commun d'être nés de liens inter-ethniques (français-mpongwè : 2 individus, enfants naturels;

Bandzabiu-fang : un individu, enfant légitime aux parents toujours unis mais dont le père, nous l'avons signalé plus haut, vécut une année durant à Coco-Beach avec une femme autre que la mère de l'interrogé). "Cela ne me concerne pas", dit l'un ; "je ne m'occupe pas de cela"; affirme le deuxième ; "ça m'est égal, du moment que je vis, cela ne me regarde pas", écrit le troisième.

b/ - Ceux (deux individus) - dont l'indifférence vient de ce que, pour l'un, fils de divorcé, il est élevé un temps durant par son père, par sa mère un autre temps durant ; et de ce que, pour le second, enfant légitime aux parents toujours unis, et élevé par ses propres père et mère en 1964-65 et en 1965-66, la réponse à la question demeure uniquement pensée, le problème posé n'ayant pas été existentiellement vécu par l'interviewé. "Les enfants qui vivent avec un seul des parents ne s'occupent plus de celui ou celle qui est parti" (sic) (1). Il y a là comme une sorte de stoïcisme né de la perception d'une situation de fait devant laquelle l'interviewé se sent impuissant parce que totallement indépendante de sa volonté d'enfant ; "Parce que, un jour, je pourrais rester avec ma mère seulement ou rester avec mon père seulement", écrit le second.

c/ - Ceux qui - (deux individus également) - considèrent que l'on peut, somme toute, se passer de ses propres parents, soit parce que l'on peut très bien présentement "vivre avec les parents des autres" (sic), soit parce que l'on est tel que la projection de l'être sur l'avenir, d'une part, console des déboires que l'enfance et l'adolescence peuvent apporter, permet, d'autre part, de prendre sur le destin une sorte de revanche ou, si l'on préfère, de victoire : "cela ne rend ni heureux ni malheureux parce que après-demain je gagnerai mon pain et serai homme et aussi mes études me sauveront".

d/ - Ceux, enfin, - quatre individus - dont l'indifférence vient de cet égo-centrisme caractéristique de bien des tempéraments et qui fait que l'essentiel pour l'être est de se trouver, de se sentir bien là où l'on est : Cela ne rend ni heureux ni malheureux, "parce que je suis près de mon père qui me garde bien", dit l'un ; "parce que quand l'un des parents quitte l'autre, l'autre me garde comme si les deux vivaient ensemble", affirme un deuxième ; "parce que depuis leur séparation je me porte toujours bien", écrit un troisième.

---

(1) Cette réponse peut également sourdre du tempérament même de l'interlocuteur. Car, même dans des options situées dans un cadre encore rationel et non vécu par celui à qui l'option est proposée, les composantes du caractère, du tempérament, bref la personnalité de l'individu, jouent un rôle nullement négligeable.

Un dernier regard sur les dossiers que nous venons d'examiner révèle que l'indifférence à l'adresse des parents guette davantage - deux fois plus les enfants de sexe masculin que les jeunes filles. En effet, parmi les onze élèves estimant que le fait d'avoir des parents ou divorcés ou qui ne se sont jamais mariés l'un à l'autre laisse indifférent (ne rend ni heureux ni non plus malheureux) nous avons :

- 3 jeunes filles sur 56 interrogées, soit 5,35 %
- 8 garçons sur 77 interrogés, soit 10,39 %

Passons maintenant à ceux qui sont ou seraient rendus malheureux ou par le divorce de leurs parents ou par le fait d'être enfants naturels.

Abstraction faite de cinq individus - deux garçons, trois écolières - dont les sentiments sont difficiles à classer ; quatre sous-groupes se distinguent, déterminés par les motivations de chacun des interviewés :

- ceux dont la vie est ou serait rendue malheureuse par les privations matérielles conséquence ou bien du divorce ou bien de la précarité temporelle inhérente à la paramatrimonialité des parents.
- ceux dont la vie est ou serait rendue malheureuse par les privations matérielles mais aussi par le vide affectif inhérents ou à la séparation des parents ou à la non-légitimité des liens qui ont uni ou qui unissent ces derniers.
- ceux, ensuite, qui sont ou seraient rendus malheureux par uniquement la frustration affective née de ce que leurs père et mère ou bien ont divorcé ou bien ne se sont pas unis l'un à l'autre de manière légitime.
- Ceux, enfin, pour qui élever ensemble l'enfant que l'on a fait venir en ce monde est un devoir qui incombe à tout père et mère.

Voyons l'un après l'autre ces quatre sous-groupes. D'abord quantitativement, puis qualitativement. Quantitativement, deux sortes de considérations peuvent être faites, selon que l'on envisage ces quatre sous-groupes ou bien dans la totalité des interviewés - 133 individus -, ou bien dans la totalité du groupe que tous quatre constituent - 112 individus. On a la distribution suivante :

	MOTIVATIONS D'ORDRE					TOTAL
	économique	économ.- affectif	affectif	éthique	Motivat. : difficiles à classer:	
en considérant la totalité des interrogés	16,54 %	27,06 %	24,81 %	12,03 %	3,75 %	84,19 % de la totalité des interrogés
en ne considérant que le groupe de ceux qui sont ou seraient rendus malheureux:	19,64 %	32,14 %	29,46 %	14,28 %	4,46 %	99,98 % de ce groupe
en ne considérant que la totalité des interrog. de sexe féminin (56 j.f.)	25,00 %	14,28 %	25,00 %	14,28 %	5,35 %	83,91 % des j.f. interrog.
en ne considérant que la totalité des interrog. de sexe masculin	10,38 %	36,36 %	24,67 %	10,38 %	2,59 %	84,38 % des garçons inter- rogés

Il en résulte que un peu plus de la moitié des élèves interrogés estime que le fait d'avoir des parents ou bien divorcés ou bien qui ne se sont jamais unis l'un à l'autre par les liens du mariage frustre affectivement l'enfant. Il en résulte également que les motivations d'ordre purement économique sont davantage l'apanage des jeunes filles que des garçons ; mais que, globalisé tout ce qui a une coloration plus ou moins d'ordre économique, le pourcentage des garçons (46,74 %) l'emporte sur celui des jeunes filles (39,28 %).

Comment expliquer le fait que les motivations d'ordre purement économique soient davantage le lot des jeunes filles que des garçons ? Les causes sont à rechercher non pas dans une différence du taux d'affectivité, puisque les motivations purement affectives se retrouvent chez un quart aussi bien des garçons que des jeunes filles interviewés ; mais plutôt dans la perception que l'enfant de l'un et de l'autre sexes a de la division sexuelle du travail chez l'adulte. En effet, en cas de divorce ou bien lorsque le père et la mère d'un enfant ne se sont pas unis l'un à l'autre de façon légitime, les soucis et tracés d'ordre financier guettent alors davantage la femme que l'homme. Nous irons même plus loin et affirmerons que, de façon générale, la femme, même lorsque des liens légaux l'unissent à un homme, semble plus préoccupée, ou plus exactement, davantage inquiétée que l'homme par les perspectives et conjonctures économiques.

Attitudes nées, d'une part, chez la femme, peut-être de la perception de la fragilité sociale de la femme dans la lutte pour la vie et aussi de l'instinct parental plus fort chez la femme que chez l'homme ; chez l'homme, d'autre part,

de la tendance à la combativité, laquelle ne permet pas toujours de scruter judicieusement l'avenir. Il importe enfin de ne point oublier que la société traditionnelle a attribué à la femme plus de tâches qu'à l'homme (1)

Passons à présent à l'examen des différentes motivations ci-dessus signalées :

a/ - motivations d'ordre économique.

Elles mettent l'accent sur les privations alimentaires et vestimentaires dont souffrent les enfants de parents désunis. D'aucunes sont plus générales, soulignant la sensation de soustraction, de diminution d'ordre socio-économique, donnée à l'enfant par le départ de l'un ou l'autre parent : personne ne s'occupera alors pleinement de l'enfant :

- "Les enfants seront pauvres : la mère ne peut pas prendre charge de tout cela" (j.f. CM2, 14 ans, 1966)
- "Les enfants seront à la traîne ; ils seront mal gardés, mal nourris". (J.f. 14 ans, CM2, 1966)
- "Une femme qui a des enfants et qui n'a pas d'homme ne peut pas bien faire vivre ses enfants" (garçon, CM2, 11 ans, 1966)
- "Il n'y a personne à s'occuper de toi et le père ne peut pas bien préparer les aliments et aller en même temps au travail où il gagnera une petite somme d'argent" (garçon 14 ans, CM2, 1966)

b/ - motivations d'ordre économique-affectif

Ici, les considérations d'ordre économique encore fort apparentes ne sont plus l'unique cause invoquée par l'interviewé. L'accent est également mis sur la frustration affective inhérente au fait d'avoir des parents désunis ou qui ne <sup>se</sup> sont jamais mariés l'un à l'autre.

- "Les enfants souffriront de faim. Et ils n'auront plus le courage d'aller à l'école. Souvent d'autres mères les maltraiteront" (garçon, CM2, 15 ans, 1966)
- "Je serai triste et je n'aurai personne pour s'occuper de moi, pour m'habiller et pour me nourrir ; je ne verrai plus ma mère". (garçon 14 ans, CM2, 1966)
- "Le père ne peut pas s'occuper des enfants tout seul. Il faut donc une femme à la maison pour que tout soit en marche. Sans la mère les enfants seront mal élevés" (J.F. CM2, 15 ans, 1966)

---

(1) cf. notre thèse : Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon.

- "Quand on n'a pas son propre père, l'autre (1) vous parle mal, il ne s'occupe pas de vous assez comme votre propre père" (j.f. 14 ans, CM2, 1966)

- "Quitter son père ou sa mère rend malheureux" parce que si l'enfant part chez le père il pensera qu'une autre femme ne peut pas le garder comme sa mère ; et s'il va chez sa mère, qu'un autre père ne peut pas le garder comme son père" (j.f. 14 ans, CM2)

c/ - Motivations d'ordre affectif

Dans ce sous-groupe, les pôles d'attraction diffèrent selon le sexe des interrogés. Chez les jeunes filles, vient nettement en tête la mère dont le départ et l'absence sont générateurs de sentiments de frustration (six cas sur 14). "Je ne peux pas bien vivre sans ma propre mère", affirme une interviewée (16 ans, CM2, 1966). "Si ma mère quitte mon père, je serai toujours malade et je serai maigre à force de penser à elle" (J.F. CM2, 14 ans). Viennent ensuite la séparation en elle-même du père et de la mère, laquelle "fait de la peine", "dérange les enfants" (3 cas) ; l'absence du père, (deux cas) auxquels nous joindrons le fait d'être de père inconnu (trois cas).

- "C'est très malheureux d'être de père inconnu" (j.f. 15 ans, CM2)

- "Cela me rend malheureux, parce que depuis mon enfance je n'ai pas eu l'éducation de mon père, et ce sont d'autres hommes qui m'éduquent alors que j'ai mon père" (16 ans, CM2, 1966).

Chez les garçons, se constate moins de polarisation. La séparation du père et de la mère est signalée cinq fois sur 19 ; la mésentente de ces derniers, trois fois ; trois fois également l'absence de la mère. L'impossibilité d'être pleinement aimé par un homme autre que le père véritable, par une femme autre que la vraie mère est citée par deux interrogés ; comme l'est deux fois également le fait de n'avoir "ni de père ni de mère fixes", selon la propre expression d'un interviewé. Viennent ensuite : le sentiment d'être demi-orphelin - "L'enfant reste comme si l'un des parents est mort" - ; l'impossibilité, chez l'enfant, d'avoir confiance à quelqu'un d'autre que ses propres père et mère ; enfin, la perception, par l'enfant, de ses camarades dont les parents sont, contrairement aux siens, unis.

---

(1) Le beau-père : le nouvel homme (époux ou concubin) de la mère de l'enfant.

motivations d'ordre éthique

Ici encore s'observe une légère différence entre la pensée féminine et la pensée masculine. Chez les jeunes filles, l'accent est nettement mis sur le DEVOIR qui incombe aux père et mère d'un enfant d'être unis.

- "Un enfant doit avoir une famille heureuse et unie", affirme une interrogée (14 ans) ;

- "Le père et la mère doivent être unis et non séparés", déclare une autre (11 ans 1/2).

Ce devoir qui échoit, impératif catégorique, aux parents est considéré, par une interviewée, comme condition (sine qua non ?) d'une bonne éducation des enfants : "L'enfant ne doit pas se séparer de ses parents. Les enfants doivent être heureux devant leur père et leur mère (1) : ils seront bien élevés et ils n'auront pas de défauts" (sic) (j.f. CM2, 15 ans, 1966).

Si chez les garçons est pareillement mis en relief le devoir des parents d'être unis, d'être mariés l'un à l'autre, et de ne pas mettre au monde des enfants ou de père ou de mère inconnu(e) ; (2) si, d'autre part, l'union des parents est également posée comme condition d'une bonne éducation des enfants ; si, enfin, le fait, chez l'adulte, de demeurer sans se marier est considéré par l'enfant comme "une sale habitude qui rend les enfants malheureux" (3) ; une argumentation que nous dirions kantienne sinon cartésienne (tout dépend de l'optique qu'on adopte) par contre est émise, il est vrai par un seul individu sur les huit de ce sous-groupe : "Parce qu'ils m'ont mis au monde tous les deux, ils doivent me garder tous les deux", affirme un interrogé (12 ans, CM2, 1966).

Ce jugement est suffisamment clair et profond pour que nous le commentions. Il permet, à notre avis, de comprendre et d'expliquer, chez l'adulte, - alors enfant - rendu malheureux par la désunion ou la non-union de ses parents, bien des attitudes et des comportements à l'adresse de ses père et mère ; comportements et attitudes souvent qualifiés d'ingrats par ces derniers devenus vieux.

(1) A. comprendre comme suit : les enfants ne peuvent être heureux que s'ils grandissent aux côtés de leurs père et mère.

(2) "Il n'est pas bon de quitter sa femme ou son mari et surtout quand on a des enfants : ils vivront malheureux sans père fixe ni mère fixe". (garçon 14 ans, CM2, 1966)

(3) "Rester sans se marier, c'est très mauvais. C'est une sale habitude, et cela rend les enfants malheureux" (garçon, 13 ans, CM2 1966)

Une dernière remarque que nous soulignerons, car elle confirme les constatations que nous avons énoncées jusqu'ici et les déductions que nous avons tirées desdites constatations, est la suivante :

si l'on considère l'ensemble des interviewés affirmant que le fait d'avoir des parents ou divorcés ou séparés ou bien qui ne se sont jamais unis l'un à l'autre par le mariage rend malheureux, l'on constate que c'est précisément dans les deux sous-groupes aux motivations à coloration plus ou moins affective que se rencontre la presque totalité des enfants aux parents désunis lors de l'interview.

En effet, deux catégories se distinguent parmi les 107 garçons et jeunes filles aux motivations exprimées sans équivoque : d'une part, les enfants de parents désunis (1) et, d'autre part, les enfants de parents - lors de nos interviews - unis (2). Si l'on examine la distribution des individus de chacune de ces deux catégories on a :

chez les enfants des deux sexes, de parents désunis :

1,86 %	d'interrogés	aux motivations	d'ordre économique
13,08 %	"	"	économico-affectif
17,75 %	"	"	affectif
3,75 %	"	"	éthique

et chez les écoliers et écolières de parents unis :

18,69 %	d'interviewés	aux motivations	d'ordre économique
20,56 %	"	"	économico-affectif
13,09 %	"	"	affectif
11,21 %	"	"	éthique

Il est donc bien manifeste que c'est dans la catégorie des enfants de parents désunis - soit 36,44 % desdits 107 interrogés - que les motivations à coloration nettement affective réunissent leur plus fort pourcentage ; bien plus, dans cette catégorie, des quatre genres de motivations examinées plus haut ce sont les motivations nettement affectives qui ont le pourcentage le plus fort (17,75 % ; soit près de la moitié de l'effectif de cette

---

(1) Désunis soit par un divorce, soit par rupture des liens jusqu'alors paramatrimoniaux, soit enfin par le décès de l'un des parents et le remariage du survivant

(2) Cette catégorie comprend : les enfants de

1°/ - parents toujours unis présentement, et mariés avant la naissance de l'enfant ;

2°/ - parents présentement unis, mais dont les liens paramatrimoniaux ont été transformés et solidifiés par une bénédiction nuptiale ;

3°/ - parents mariés, actuellement éloignés l'un de l'autre par la mort (le survivant ne s'étant pas remarié)

catégorie)

Ces faits se retrouvent confirmés par l'examen des enfants de chaque sexe, après répartition de chacun de ces deux groupes - les garçons d'une part, les jeunes filles d'autre part - en deux catégories : primo, les enfants de parents présentement désunis ; secundo, les enfants de parents toujours unis. On obtient, en effet :

1°/ - chez les enfants de parents désunis :

chez les j.f.	chez les garçons		
2,27 %	1,58 %	d'interrogés aux motiv.	d'ordre économique
9,09 %	15,87 %	"	" économique-affectif
20,45 %	15,87 %	"	" affectif
0 %	6,34 %	"	" éthique

2°/ - chez les enfants de parents unis :

29,54 %	11,11 %	d'interrogés aux motiv.	d'ordre économique
9,09 %	28,57 %	"	" économique-affectif
11,36 %	14,28 %	"	" affectif
18,18 %	6,34 %	"	" éthique

Comme l'on s'en rend compte, une distinction s'observe : alors que chez les jeunes filles de parents désunis les motivations affectives sont nettement dominantes ; chez les garçons de parents désunis, par contre, la courbe n'a pas un sommet mais présente plutôt un plateau (15,87 % de motivations d'ordre économique-affectif, 15,87 % de motivations d'ordre affectif). L'explication de ce phénomène nous semble procurée par les réponses de nos 107 interrogés à la double question suivante d'un des questionnaires de 1966 :

- Etes-vous heureux ? et pourquoi ?

- Si vous sentez que votre enfance se passe malheureuse ou tout au moins pas comme vous le souhaitez, dites alors pourquoi elle se passe ainsi.

La ventilation des réponses est la suivante :

	jeunes filles	garçons
se sentent heureux	77,27 %	65,07 %
se sentent malheureux	11,36 %	31,74 %
pas tellement heureux ni tellement malheureux	11,36 %	3,17 %

Il en découle que, en règle générale, près d'un tiers des écoliers de sexe masculin estime que son enfance se passe de façon malheureuse, alors qu'un 1/8 seulement des écolières ressent cette impression. Ici, à ce stade d'analyse et de rédaction, il nous fallut faire un nouveau sondage auprès d'adultes. Il en est résulté que l'explication de cet état est à rechercher dans le fait que, placées l'une et l'autre dans une situation sentimentale de qualité identique, - abstraction donc pouvant être faite de la vie affective au sens pur, voire abstrait, du terme ; bien que, ici, l'abstrait est impossible - la jeunesse scolaire masculine plus que la jeunesse scolaire féminine se heurte à davantage de difficultés d'ordre économique. Et c'est avant tout et principalement dans le domaine vestimentaire. En effet, dans chaque famille les jeunes filles sont mieux habillées que les garçons. Et cela vient de ce que, primo, il est moins coûteux de procurer à une écolière une robe qu'à un garçon un pantalon voire un short et une chemisette ; en outre, bien des mères de famille, sans parler des soeurs aînées et des tantes, sont capables de confectionner tant bien que mal une robe de jeune fille alors que très rares sont les femmes à même de faire shorts et chemisettes. Il importe également de ne pas oublier que, de tout temps, la jeune fille - nous le verrons plus loin lors de l'analyse du phénomène social appelé dot - est un objet qui rapporte, qui, par conséquent, doit assez tôt plaire et, partant, être assez proprement vêtu. Ainsi donc, toute comparaison bien faite, quand bien même les parents d'un écolier et d'une écolière vivent unis l'un à l'autre par le mariage, l'univers de l'écolier est davantage que celui de l'écolière assombri par les considérations d'ordre vestimentaire.

Disons, pour terminer, que parmi les motivations données par les interviewés à la double question relative au déroulement ou heureux ou malheureux de leur jeunesse se retrouve le fait d'avoir ou de ne pas avoir des parents unis, principale considération de ce paragraphe de notre étude. Deux élèves résument fort bien la pensée générale, qui disent, l'un : "Mon enfance se passe heureuse parce que mon père et ma mère sont unis" ; le second : "Mon enfance se passe malheureuse parce qu'il n'est pas bon d'avoir un vrai père mort ; parce qu'on a, après, de faux pères qui peut-être viennent ennuyer la maman, faire des histoires et ne rien faire de bon à la famille veuve" (sic)

-----

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Le chemin parcouru jusqu'ici nous a fait toucher du doigt deux phénomènes capitaux de la vie de l'enfant, et dont l'adulte, faute de connaissance approfondie de l'enfant, fréquemment, perpétuellement même minimise l'importance et la portée. Ce sont, d'une part, le pouvoir perceptuel et d'enregistrement et de reproduction de l'enfant, en d'autres termes, la puissance de la tendance de l'enfant à imiter et à reproduire tout ce qu'il voit ou a vu faire ; secundo, la droiture ou, si l'on préfère, l'innocence de ses jugements.

De nos observations de l'univers enfantin, il ressort que la puissance de la tendance de l'enfant à reproduire tout ce qu'il voit ou a vu faire est révélée, facilement dirons-nous, à tout adulte qui, tant soit peu, s'attache systématiquement à observer les faits et gestes des enfants, et de préférence, d'un enfant. Forte, enveloppante, elle décroît à mesure que chez l'enfant se développe le langage, et partant, le pouvoir d'abstraction. Elle se manifeste notamment, et va crescendo, pendant la période comprise entre le dernier stade du comportement en pronation chez le nourrisson et le moment à partir duquel l'apprentissage du langage commencera à accaparer l'attention de l'enfant (1).

Et c'est dans le jeu que la reproduction a surtout lieu. Citons à cet effet cet enfant âgé d'un an et huit mois qui, un jour s'amusait tout seul à creuser un trou, puis un autre à l'aide d'une petite pelle. Il y plantait ensuite un morceau de bois sur lequel il tapait pour l'enfoncer en terre. Nous cherchâmes longtemps quelle chose perçue cet enfant reproduisait ainsi. Il avait, quelques jours auparavant, assisté à la pose en terre de chevrons devant servir d'ossature à une maisonnette en bois sur une plage. Il s'appliquait telà les travailleurs soucieux de réaliser une belle oeuvre, qu'il

(1) Avant la marche, dernière étape, selon A. GESELL(2) , du comportement en pronation chez le nourrisson humain, l'enfant est trop préoccupé par la longue série des coordinations motrices précédant et conditionnant la marche.

L'acquisition du langage accaparrera ensuite l'enfant ; le pouvoir d'abstraction grandissant révolutionnera le système perceptuel et les mécanismes et système de la reproduction de tout ce que l'enfant percevra désormais

(2) cf. Manuel de Psychologie de l'enfant de L. CARMICHAEL, P.U.F. 1952. Ontogenèse du comportement p. A. GESELL notamment p. 481 - 487.

avait vus à l'ouvrage. Un des jeux favoris actuels du même enfant aujourd'hui âgé de trois ans 1/2 est de jouer au médecin consultant. Il y joua pour la première fois alors qu'il avait trois ans et deux mois environ. Il prend un linge blanc, demande au patient de s'allonger, pose sur ce dernier ledit linge et ausculte tel un médecin, plaçant sa paume sur le linge blanc et tapotant des doigts de son autre main sur le revers de ladite paume qu'il déplace progressivement. "Je vais te faire la piqûre, hein!" dit-il ensuite. Et d'une épingle à cheveux de sa mère, auparavant dépliée, il pique de la force de son bras le bras du patient et demande avec un air de satisfaction qui trahit une sorte de revanche qu'il prend pour venger de la douleur qu'il a eue chaque fois qu'on lui a fait une piqûre : "tu as mal ?" Il rit, alors satisfait, lorsqu'on lui répond, le visage grave : "Ah ! j'ai mal ! "

Citons enfin cette enfant, alors âgée de cinq ans. Sa mère l'avait amenée en consultation chez un médecin. Avant qu'elle ne soit auscultée, le médecin se mit à rédiger l'ordonnance d'une adulte dont il venait de terminer la consultation. Faisant aller de pair la plume et la parole, il se mit à prononcer syllabiquement "Mettre un suppositoire" et la gamine d'e. chaîner à haute voix, à la grande surprise du médecin : "matin et soir".

D'autres cas peuvent être cités, que nous préférons passer outre ; les cas ci-dessus étant suffisants, et ce problème devant être traité en profondeur, dans la partie psychologique de cette étude, partie qui constituera un autre tome. Nous voulions uniquement susciter chez l'adulte la prise de conscience de la puissance, chez l'enfant, de la tendance à la reproduction. La reproduction du perçu - et les psychologues sont unanimes sur ce point - peut s'actualiser bien des années après. Des actes tant bons que répréhensibles peuvent être commis par des adultes et dont l'explication et la compréhension ne peuvent être fournies que par une exploration quelquefois des trois premières années de l'agent.

Il importe donc qu'éducateurs et parents se pénètrent de cette vérité à savoir que leurs comportements et attitudes laissent inévitablement chez l'enfant quelque remanescence qui peut durer aussi longtemps que la vie de ce dernier devenu adulte. Remanescence qui ne s'actualisera que si une situation appropriée se présente, qui, donc, peut ne pas s'actualiser toute une vie durant. C'est mettre, en d'autres termes, l'accent sur la multitude de potentialités que chaque humain a du point de vue comportemental et positionnel. Ainsi demeure<sup>nt</sup> immense et incontestable l'apport et la responsabilité de la

de la génération des parents sur ce que fait et fera la génération des enfants. Nous songeons notamment à l'ethnisme communément appelé tribalisme dont l'unité et l'avenir économique du Nigéria sont actuellement victimes, .

En soulignant l'importance du second phénomène, à savoir l'innocence de l'enfant dans ses jugements, nous voulons attirer l'attention sur d'abord l'étonnement, puis à mesure que l'enfant grandit, sur ou l'approbation ou la réprobation de ce dernier face aux actes et paroles de l'adulte. Citons à ce propos le fait suivant : en 1958, un véhicule heurta l'arrière d'un autre véhicule qui eut de légers dégâts. Les deux automobilistes allèrent à la gendarmerie la plus proche. Au cours de sa déclaration, le conducteur du véhicule endommagé dit, entre autres : "C'est la première fois que j'ai un accident!.." Et son fils d'environ huit ans de lui RAPPELER sur-le-champ : "Mais si! papa, tu sais bien, avec le car !" Bien que, à cet âge, la malice caractérise déjà l'enfant ; dans l'innocence et la naïveté propres à son âge, l'enfant croyait bien faire en aidant la mémoire, pour lui défaillante, de son père.

De la diversité des actes qu'il voit accomplir ; de l'éducation que, au fil des ans, il reçoit, constituée dans un premier temps par des "on ne fait pas ceci", "on doit faire comme ça ", "ceci ne se dit pas" etc...; l'enfant distingue progressivement le défendu et l'autorisé, le possible et l'impossible, la vérité et le mensonge. Si l'adulte n'établit<sup>pas</sup> d'harmonie entre ses faits et gestes d'une part, et, d'autre part, ses paroles c'est-à-dire pour l'enfant sa pensée ; s'il fait devant l'enfant ce qu'il vient de qualifier de défendu, de "on ne fait pas cela"; l'enfant sera étonné. Il réfléchira. Avec les années, il aboutira à une sorte de pitié ou de peu de considération pour ne pas dire de mépris à l'adresse de ses parents. Bref, il aura peu ou pas d'admiration et d'estime pour ces derniers. C'est dans cet étonnement et, plus tard, dans cette désapprobation des comportements et attitudes des parents, dans ce peu ou absence d'estime qu'il faut rechercher grande partie de cette indifférence de plus d'un enfant devenu grand à l'égard de ses parents. VERBA VOLANT, EXEMPLA TRAHENT. Et quiconque n'établit pas d'harmonie entre ce que lui-même fait et dit et ce que, d'autre part, il recommande ou défend à ses enfants, s'expose tôt ou tard à des jugements sévères de ces derniers.

Citons, pour terminer, le fait suivant qui nous a été raconté par M. J.B. O.E. et qui illustre bien le sens de la justice et, partant, d'une part, l'horreur de l'injustice chez l'enfant, d'autre part, cette indifférence de celui-ci à l'égard des parents lorsque le comportement de ces derniers suscite, ou a suscité à un moment donné, la désapprobation de l'enfant:

" J'étais encore au Collège Bessieux. Entre les années 1953 et 1957. A Nkembo,  
" des Bilobe-lobe (1) passaient. Mon oncle marchait, suivi de ceux-ci qui  
" bavardaient en leur langue, revenant de carrières de pierres. Mon oncle se  
" retourne et, arrogant, leur demande en français : "... qui vous a donné le  
" droit de parler derrière moi ? vous voyez bien que je marche devant vous !"  
" Et, sans attendre réponse, il se met à giffler les pauvres gens déjà fatigués  
" par leur travail de la journée. Apprenant que l'on bat les Bilobe-lobe, les  
" femmes du quartier, tel un essaim d'abeilles, s'abattirent sur ces derniers.  
" Un agent de police en pagne, nommé Ndoum... mit fin à cette bastonnade. Les  
" battus exposent les faits à l'agent et lui demandent de les accompagner au  
" Commissariat pour leur déposition. "Je suis en pagne! leur répondit-il.  
" Devancez-moi, je vais me changer!". Et, après le départ des plaignants, se  
" retournant vers les siens, il dit : "Vous battez ces choses-esclaves et je  
" vais me déplacer pour cela !"

" Sur-le-champ j'ai été écoeuré par cette injustice, car ces  
" pauvres gens non seulement avaient travaillé toute la journée et devaient  
" avoir faim mais encore n'avaient rien fait pour mériter pareille correction.  
" Et quand, bien des années après, j'appris que cet oncle avait cessé de vivre,  
" noyé dans les eaux de la Pointe Moka, retrouvé quelques jours après et enterré  
" dans le sable même à cause de son état de putréfaction, eh! bien, j'ai éprouvé  
" un sentiment de soulagement. Pour moi sa mort était un peu l'injustice punie.

---

(1) Terme qui désigne, en l'ethnie de notre interlocuteur, tout individu qui n'est pas de l'ethnie.

CHAPITRE - II

---

L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE

LA TENUE DES REGISTRES DE L'ETAT-CIVIL  
ET SES INCIDENCES SUR L'AGE ET LE CIVISME DE L'ENFANT GABONAIS

-----

La première des choses demandée à tout parent, à tout tuteur qui, jadis, se présentait et aujourd'hui encore se présente à un directeur d'école pour l'inscription scolaire d'un enfant est l'acte de naissance de ce dernier ou bien, à défaut, le jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance.

Pendant la période coloniale, - aucun texte ne réglant l'âge maximum de scolarisation, - cette pièce d'identité avait pour rôle de permettre au maître d'école non seulement de connaître l'âge de ses élèves, mais encore et surtout de pouvoir, en quelque sorte, tester, à la lumière des résultats des examens, les aptitudes intellectuelles de l'enfant et de déterminer, pour les plus âgés notamment, en fin d'année scolaire, la décision à prendre à l'endroit des plus faibles : ou bien de faire redoubler l'intéressé ou bien alors de le déscolariser. Une loi (1) - des premières de la période qui suivit la fin de la colonisation - solutionna le problème que posait la présence, dans les écoles, d'élèves relativement trop âgés. "L'école primaire est ouverte en principe aux enfants de six ans révolus à seize ans révolus", stipule l'article 2 de ladite loi. "Après une scolarisation primaire régulière, les élèves peuvent être admis dans un lycée ou collège, un cours complémentaire ou une école professionnelle, après un concours...", dit l'article 3 de la même loi. Possibilité était officiellement donnée d'accéder à un enseignement ou secondaire ou, à défaut, primaire supérieur, professionnel ; mais à condition, entre autres, de n'avoir pas, en principe, plus de seize ans. Cette dernière locution adverbiale ne tarda point à pratiquement devenir lettres mortes.

Comme tout vivant qui tend à réaliser un phénomène, une condition qu'il considère vitale pour son existence - et en cela l'homme est-il bien différent des autres espèces vivantes ? - les écoliers des deux sexes qui se sentaient menacés de déscolarisation se mirent à la recherche d'un procédé susceptible de faire aboutir leur violent désir de continuer à s'instruire: entreprendre des études primaires supérieures, objectif des élèves à partir

-----  
(1) la loi n° 25/59 du 22 Juin 1959

de 1935, année du départ à BRAZZAVILLE des premiers gabonais admis à l'école Edouard Renard (1), objectif que vivifia et rapprocha, à partir d'octobre 1942, l'ouverture, à Libreville, de la première classe officielle prodiguant un enseignement primaire supérieur ; entreprendre des études secondaires, idéal qui commença à naître avec l'ouverture, en octobre 1946, de la première classe officielle de sixième créée pour l'enfant gabonais, idéal qu'aviva, l'année suivante, avec tout le mirage que cela comportait alors, le départ en France des premiers boursiers autochtones.

La falsification des jugements supplétifs, l'établissement de jugements supplétifs pour des enfants possédant un acte de naissance, tel est l'instrument fameux que l'écolier gabonais inventa, plutôt, trouva. Lorsqu'un parent ou un tuteur voyait son enfant croître davantage en âge qu'en instruction ou bien lorsqu'un écolier avide de s'instruire constatait que sa progression intellectuelle était plus lente que la marche des ans, alors était demandé et presque toujours obtenu ou un jugement supplétif pour les enfants enregistrés à l'état-civil dès leurs premiers jours extra-utérins, ou un deuxième voire un troisième jugement supplétif pour les enfants n'ayant pas, dès la naissance, été inscrits sur un registre d'état-civil. Soit était naturellement pris de présenter l'intéressé comme ne s'étant jamais fait établir un jugement supplétif. Ainsi, peut-on affirmer sans crainte d'être contredit à juste titre que l'état-civil gabonais, depuis quelque trente ans, est, au fil des années de plus en plus falsifié. Ce phénomène est d'ailleurs tellement secret de Polichinelle que, lorsque l'on parle de "âge métro" et de "âge CFA", par analogie au change monétaire entre l'Afrique noire francophone et son ancienne Métropole, rares sont les autochtones sachant correctement lire et écrire qui peuvent en 1967, affirmer ignorer ce que l'on sous-entend. Lors de nos investigations sur le terrain, un directeur de collège que nous interviewions sur ce sujet, en 1966, nous montra du doigt un de ses élèves possesseur de deux jugements supplétifs : l'un, pour l'école, accusait seize ans ; le second (19 ans) permettait à l'intéressé de pouvoir légalement conduire un scooter qu'il s'était acheté. Les ragots sur ce point abondent qu'il est parfois impossible de distinguer de la réalité la légende qui s'est édifiée autour de ce phénomène : nous citerons à ce propos l'histoire ci-après. Ayant constitué un dossier pour passer un concours administratif, un candidat se vit refuser le droit de se présenter audit examen : "vous avez dépassé l'âge limite requis", lui fit savoir l'employé chargé de l'organisation de l'examen. Quelques jours après, le même

candidat présenta un nouveau dossier : "vous êtes trop jeune !" lui répondit-on. Il passa cependant l'examen, car le dossier qu'il déposa la troisième fois contenait un jugement supplétif le situant dans la gamme délimitée par les âges extrêmes indiqués pour le concours.

Notre champ d'investigation devait donc inévitablement englober ce fait social, à savoir : dans quelle mesure y a-t-il falsification des actes de naissance et des jugements supplétifs ? La question était délicate. Elle fut donc placée parmi les dernières du questionnaire-fleuve de 1962. Lorsque la passation y arrivait, un climat de compréhension et de confiance réciproques était déjà créé. Quatre mots seulement : d'une part : "âge scolaire" , et, juste en-dessous de ces deux premiers, les deux seconds : "âge réel". Explications étaient naturellement données jusqu'à compréhension totale, par tous les interviewés, de la question posée (1). C'est sans aucun doute, de tout le questionnaire, la question qui provoquait chez l'interrogé le plus de réticence ; et qui, à l'adresse de nos interlocuteurs, exigeait de nous le plus de vigilance, de diplomatie et de mise en confiance. Nous avons pu ainsi constater que, même dans les lieux les plus isolés du Gabon, l'on n'était pas dans l'ignorance quant aux sanctions officielles frappant toute fraude et falsification en matière d'état-civil. Les réponses obtenues sont ainsi une sorte de révélateur de la confiance que nos interviewés nous ont faite ; car, si, sur ce point confiance a pu nous être faite, la même confiance ne pouvait ne pas nous être témoignée quant au reste du questionnaire ; la double question sur l'âge réel et l'âge scolaire étant de loin la plus compromettante.

Des réponses obtenues, il résulte que la falsification des actes de naissance et jugements supplétifs est un phénomène si généralisé qu'elle semble érigée en institution. Il en résulte également que, en ne considérant que l'enseignement primaire,

a/ - chez les garçons

26,23 % ont hésité et finalement n'ont pas osé indiquer leur âge réel ;  
33,46 % ont affirmé que leur âge réel coïncide avec leur âge scolaire ;  
40,30 % ont affirmé avoir diminué leur âge .

b/ - chez les jeunes filles

46,97 % n'ont pas indiqué leur âge réel ;  
29,86 % ont affirmé que leur âge réel coïncide avec leur âge scolaire ;  
23,15 % avouent avoir un faux jugement supplétif.

---

(1) cf. page 12.

Si nous nous arrêtons sur les 23,15 % de jeunes filles et sur les 40,30 % de garçons ayant avoué avoir un âge diminué, nous constatons alors que : ont baissé leur âge de

1 an :	12,08 %	de jeunes filles et	18,82 %	de garçons
2 ans :	5,70 %	"	12,16 %	"
3 ans :	2,01 %	"	5,89 %	"
4 ans :	2,01 %	"	1,52 %	"
5 ans :	/	"	1,33 %	"
6 ans :	0,67 %	"	0,19 %	"
7 ans :	0,33 %	"	/	"
8 ans :	/	"	0,19 %	"
9 ans :	/	"	/	"
10 ans :	0,33 %	"	/	"
15 ans :	/	"	0,19 %	"

Chez les jeunes filles, le plus petit écart est d'un an et le plus grand de dix ans : l'interquartile est à cheval sur la classe des écarts d'un an et sur celle des écarts de deux ans : la médiane (classe des écarts d'un an) et la dominante se superposent. La moyenne des écarts est de 2 ans 1 mois.

Chez les garçons, le plus petit écart est d'un an et le plus grand de 15 ans : l'interquartile commence dans la classe des écarts d'un an, - classe où se situe la dominante - et finit dans celle des écarts de trois ans ; la médiane se situe dans la classe des écarts de deux ans. La moyenne des écarts est de 2 ans 11 mois 1/2 ; pratiquement trois ans.

DE CES CONSTATATIONS, IL APPERT QUE :

1°/ - compte tenu, d'une part, des 40,30 % de garçons qui ont affirmé avoir diminué leur âge et des 26,23 % qui n'ont osé rien affirmer ; compte tenu également des 46,97 % de jeunes filles qui ont préféré ne pas révéler si leur âge scolaire et leur âge réel coïncidaient ou différaient ; l'on peut, sans craindre une contradiction fondée, affirmer que, au minimum, 50 % des garçons de CM2 (plus précisément 54,63 %) et 35 % des jeunes filles de même classe (plus exactement 43,66 %) avaient en 1962, un acte d'état-civil falsifié ;

2°/ - la tendance à continuer les études, à accéder à l'enseignement secondaire paraît plus forte chez les garçons que chez les jeunes filles ; ou, si l'on préfère : la tendance chez les parents, - puisque ce sont eux qui, comme toute, entreprennent les démarches devant aboutir à l'obtention d'un jugement supplétif "rajeunissant" - à faire accéder à l'enseignement

secondaire leur propre progéniture est plus forte lorsqu'il est question d'enfants de sexe masculin que lorsqu'il s'agit d'enfants de sexe féminin.

Loin de diminuer, cette tendance semble, au fil des ans, plus forte ; et son actualisation, nullement contrecarrée par les services administratifs chargés de l'état-civil ; puisque sur 302 garçons et 114 jeunes filles de CM2 interviewés/sur ce point précis - sur la falsification de leur état-civil - 40,72 % des écoliers et 36,44 % des écolières affirment avoir un jugement supplétif ne correspondant pas à la réalité. La distribution de cette double population est la suivante : (1)

affirment avoir diminué leur âge de :

1 an :	21,85 %	des garçons et	21,96 %	des jeunes filles
2 ans :	11,25 %	"	10,28 %	"
3 ans :	2,31 %	"	1,86 %	"
4 ans :	2,31 %	"	0,93 %	"
5 ans :	0,66 %	"	/	"
6 ans :	1,32 %	"	0,93 %	"
7 ans :	/	"	/	"
8 ans :	0,33 %	"	/	"
9 ans :	0,66 %	"	/	"
10 ans :	/	"	/	"
11 ans :	/	"	0,46 %	"

Il en résulte que, en l'espace de quatre ans, a augmenté, chez la jeune fille gabonaise, la tendance à s'instruire, ou, si l'on préfère, a crû, dans le même temps, le nombre des pères et mères gabonais concevant que l'enfant de sexe féminin doit, à l'instar des garçons, être scolarisé ; puisque, chez les écolières de CM2, la proportion AVOUÉE de falsification des pièces de l'état-civil est passée, en quatre ans, de 23,15 % à 36,44 %. Ainsi donc, cette tendance des écolières à ne plus vouloir se limiter au seul enseignement primaire rencontre, au fil des ans, de moins en moins de barrage de la part de la génération des parents ; car, ainsi qu'il a été dit plus haut, ce sont, en règle générale, les parents qui, seuls, peuvent efficacement entreprendre les différentes transactions aboutissant à l'obtention d'un jugement supplétif "rajeunissant".

1) Dans l'une et dans l'autre populations le mode et la médiane se superposent (classe des écarts d'un an) ; les deux interquartiles commencent dans la classe des écarts d'un an et finissent dans celle des écarts de deux ans.

Truquer son âge est ainsi un phénomène généralisé, un instrument auquel personne n'hésite généralement à recourir pour la poursuite, soit de ses propres études, soit des études de ses enfants. Il n'est point propre au Gabon et paraît l'apanage de la presque totalité des pays s'ouvrant aux mystères et merveilles de l'écriture et désormais engagés dans et par la stratification sociale déterminée dans une large mesure par le degré de scolarisation. Le quinzième et le seizième siècles nous offrent, dans les pays européens, des exemples de dates de naissance incertaines, avec pour un même individu des écarts atteignant trois ans : suivant le but à atteindre l'on se vieillissait (ou était vieilli par les parents) ou bien l'on se rajeunissait (ou était rajeuni). Sans nous attarder à rechercher les motivations qui conduisirent à manoeuvrer dans un des deux sens ci-indiqués - rajeunissement ou vieillissement -, nous constatons simplement que Jacques Esprincharde, v.g., érudit rochelais, est né en 1570 selon Arcère et selon le "Grand dictionnaire Universel du XIXème siècle", et en 1573 selon Delayant (1).

La lumière n'a toujours pas été faite sur la date de naissance de RABELAIS, fils pourtant d'un avocat assez gros propriétaire de l'époque. Il en est de même de Constant d'Aubigné, baron, fils d'Agrippa d'Aubigné : sa vie précocément désordonnée pourrait peut-être expliquer l'incertitude de sa date de naissance. La Renaissance Française, cette époque qui par la soif d'apprendre qui la caractérise fait penser un peu au Gabon actuel et aussi à l'Afri-

- 
- (1) "Écoutons à ce sujet Léopold CHATENAY in "La vie de Jacques Esprincharde" (S.E.V.P.E.N.1957, 308 p) p. 32 : "Arcère écrit que Jacques Esprincharde naquit vers 1570 affirmation reprise par la "France protestante" et le "Grand Dictionnaire universel du XIXème siècle". Delayant prétend "que notre Rochelais serait plutôt né vers 1573, puisqu'il partit pour l'Université de Leyde en 1593, et qu'on s'y rendait à vingt ans. Le même auteur déclare ailleurs : "né entre 1573 et 1575".
- "PLUS minutieux dans ses recherches, Jourdan retrouva l'acte de baptême qu'il cite dans ses notes manuscrites avec la seule référence "Reg. prot".
- "J'ai pu découvrir le document dans le registre des baptêmes du temple Saint-Yon, de la Rochelle, pour le mois de décembre 1573 :
- "Le mercredi XVI<sup>e</sup> du dit mois a été baptisé Jacques fils de Syre Michel Esprincharde et de Sillevye Tarquay ; parein Jehan Godefroy Dorleans ; merinne : Catherine Tarquay".
- "Suivent les signatures : J. Godeffroy, Grenot, Richer.
- "Nous avons la preuve qu'à l'époque envisagée, les nouveaux-nés étaient baptisés très peu de jours après leur venue au monde ; dans son journal, Merlin donne régulièrement la date de naissance et celle du baptême de ses enfants. L'intervalle n'excède pas cinq jours.
- "Jacques Esprincharde baptisé le 16 décembre, naquit probablement vers le 10, c'est-à-dire cinq mois à peine après la fin du siège de 1572-1573.

que présente (1), ne manque pas d'offrir plus d'une personnalité demeurée célèbre - (combien d'individus ou obscurs ou aujourd'hui oubliés ont peut-être été dans ce cas ?) dont l'état-civil est encore de nos jours incertain (2). Or, il est objectivement fort difficile de ne point penser que la falsification ait aux XVI et XVII<sup>e</sup> siècles, parfois contribué à l'établissement de cette incertitude relative à la date de naissance de plus d'un individu.

Après cette parenthèse qui nous fait voir que deux cadres sociaux semblables, des impératifs sociaux comparables, même éloignés dans le temps et l'espace, sont générateurs de comportements et attitudes dans une large mesure similaires, passons aux incidences que peut avoir chez l'enfant la falsification de l'âge.

La première de ces incidences est dans cette constatation que fera tôt ou tard l'enfant possesseur d'un faux état-civil : "Je constate que, grâce à la falsification de mon état-civil, j'ai échappé à l'inexorable mesure déscolarisant tout élève de 16 ans non encore admis en sixième. Non seulement j'ai pu ainsi passer mon certificat à 17 ans (âge réel), mon examen d'entrée en 6<sup>ème</sup> à 18 ans ; mais encore me voilà aujourd'hui, après X années, élève de troisième ; alors que tel et tel de mes camarades de CM2, possesseur d'un acte de naissance et natifs de localités où il est présentement plus difficile de truquer - Libreville v.g. est de ces localités - se sont vus déscolarisés... Grâce à cette audace dans le domaine du faux, me voilà capable d'occuper un jour une place plus rémunérée que celle que se procureront mes camarades déscolarisés au CM2 parce que n'ayant pas voulu ou n'ayant pas pu falsifier leur état-civil".

De cette constatation à la conclusion à savoir que : "d'un mal on peut tirer de substantiels avantages" il n'y a qu'un pas. On aura alors tendance à rire, tout au moins à sourire lorsqu'on entendra moralistes et honnêtes gens proclamer le millénaire NON FACIENDA MALA UT BONA VENIANT. La morale se trouve défiée, sinon bafouée ; le civisme, ébranlé ; et l'individu, prêt à de nouveau falsifier si cet acte malhonnête doit contribuer à son ascension dans la Société.

---

1) Là uniquement s'arrête notre comparaison.

2) S'explique davantage par l'obscurité de leurs origines et famille l'incertitude qui entoure la date de naissance d'individus devenus par la suite célèbres, tels en France Rabel, peintre et graveur, en Italie Jacques Palma, dit Palma Vecchio.

Nous citerons à cet effet le cas suivant : une lettre d'employé où ce dernier demandait un nouvel examen de sa situation pour un reclassement dans l'échelle des salaires de la Fonction Publique Gabonaise nous mit dans l'obligation d'étudier objectivement le dossier du requérant. Nos investigations aboutirent à la constatation à savoir que l'attestation de scolarité en date du 26.11.64 de Monsieur X..., requérant, est une pièce falsifiée dont le mot NEANT de la ligne "DIPLOMES OBTENUS" fut barré de façon à la rendre illisible, et remplacé par trois mots naturellement indûment ajoutés et qui sont: B.I. probatoire. Or, l'examen du dossier de Monsieur X... révèle, primo, que c'est compte tenu de ce B.I. probatoire que l'intéressé fut agréé pour un stage de trois mois au Mali, à la fin duquel il obtint un certificat d'agent technique ~~technicien~~ et que, secundo, c'est en fonction du B.I. probatoire dont il s'est toujours dit titulaire et qu'en réalité il ne possède pas, d'une part, et, d'autre part, du certificat de stage sur l'~~exercice~~, dont il est réellement titulaire, que le cas de l'intéressé a toujours été considéré. Ainsi donc, l'intéressé a, deux ans durant, laissé tous ceux qu'il contactait pour sa promotion professionnelle croire qu'il était titulaire d'un diplôme que, en réalité, il ne possède pas. Et combien il était exigeant, criant à l'injustice dont il était victime, écrivant lettre après lettre pour un re-examen de son dossier. Si nous n'avions pas découvert cette falsification, nous aurions proposé le reclassement du requérant. Cet examen de dossier nous fit découvrir que cette falsification était la deuxième commise par M. X... la première étant l'attribution d'une fausse pièce d'identité : en effet, selon certains papiers, l'intéressé est né le 20.9.1944 et, selon d'autres, le 20.9.1945.

Nous en déduisons : une première fraude ayant permis à l'intéressé de continuer ses études jusqu'en classe de seconde technique donna à ce dernier le goût de recommencer. Une deuxième falsification lui permit d'être envoyé en stage en Afrique occidentale francophone et d'obtenir un diplôme réel cette fois ; ces deux diplômes, le faux et le vrai, lui permirent d'être envoyé à un second stage, en France. Monsieur X..., habitué à frauder, passa son temps de stage en France non pas avec les autres stagiaires aux côtés des professeurs chargés de le former mais à Paris allant de bureau à bureau pour se faire engager par un organisme français en vue d'une spécialisation plus solide dans une école française recrutant au niveau du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Des dépenses inutiles ont ainsi été occasionnées au Gouvernement Gabonais, ~~Le temps de ce stage en France,~~ perdu à aller de bureau à bureau, aurait pu être utilement employé par un autre candidat gabonais qui en aurait tiré profit aussi bien pour lui-même que pour la Société.

Voilà à quoi peut conduire, à quoi a effectivement conduit le spectacle de la falsification donné à l'écolier gabonais par l'adulte.

La deuxième de ces incidences - et c'est là, à notre avis, le point crucial de l'avenir de la jeunesse gabonaise - est dans ce que l'on peut attendre des jeunes actuels en matière de probité. Car, il ne suffit pas, pour un pays, d'avoir des "têtes bien pleines" (et encore sont-elles le plus souvent pleines ?) mais surtout "bien faites". La compétence sans conscience professionnelle peut parfois être beaucoup plus nuisible à un Etat que l'incompétence de citoyens consciencieux dans l'exercice de leur profession. Si cela est, dans une large mesure, vrai ; la question se pose à savoir : avec quelle conscience tous ces jeunes à qui la fraude et la supercherie sont enseignées ou tout au moins montrées conduiront-ils et traiteront-ils les affaires publiques qui leur seront professionnellement confiées ? quelle objectivité auront-ils dans leurs relations avec autrui ? La dilapidation des biens et finances publics, si fréquente dans les pays en voie de développement, n'aurait-elle pas un de ses déclics dans cette perception des fraudes et falsifications des pièces d'état-civil donnée à l'enfant par l'adulte ?

Le plus inquiétant est que la falsification des jugements supplétifs ne peut s'opérer qu'avec la connivence des employés chargés des registres de l'état-civil. Nos investigations sur ce point révèlent qu'un véritable trafic parfois existe : on est payé soit en espèces sonnantes soit de différentes autres manières faciles à deviner. Le processus de falsification s'opère en deux temps : primo, l'agent administratif secrètement contacté recherche dans le registre d'état-civil, pour la faire disparaître en la déchirant, la page où a été couché, soit l'acte de naissance, soit le premier jugement supplétif de l'élève concerné. Il peut ensuite avec effronterie procéder à l'attribution, par les autorités compétentes, d'un jugement supplétif que, en secret, il sait faux.

La troisième de ces incidences est l'injustice sociale dont se trouvent victime les enfants qui ne peuvent, afin de poursuivre leur scolarisation, truquer leur état-civil. Car ces enfants n'ignorent point que la falsification a permis et permet encore et pendant un laps de temps permettra à bien des élèves frappés par la limite d'âge de pouvoir continuer leurs études. L'amertume qu'engendrera en eux cette impossibilité de pouvoir truquer risque d'abîmer chez eux le civisme et le loyalisme : il est fort probable, il est presque certain que le jour qu'ils auront l'occasion de frauder, assurés auparavant de réussir leur dol, ils ne s'embarrasseront certainement pas de scrupules qu'ils risquent alors de qualifier de stériles.

Citons, enfin, la quasi-impossibilité où l'on sera de faire de sérieuses études démographiques sur la population du Gabon.

Ainsi donc s'impose, impératif catégorique, au Gouvernement, la recherche des moyens rapidement efficaces qui permettraient la cessation de cette falsification généralisée des actes de naissance et des jugements supplémentifs.

Quelle attitude devra adopter le Gouvernement Gabonais face au phénomène ici examiné ?

La première des choses dont il faut convenir est qu'il existe une tendance et que cette tendance est, on n'en peut douter -, puissante ; donc très difficile à enrayer. Il importe donc d'envisager les voies les plus propices, tout au moins les moins épineuses pour que soit opérante la thérapeutique à adopter.

#### NOUS SUGGERONS

1°/ - Une tenue correcte, rigide des registres de l'état-civil. Que soit mis fin au terrible laisser-aller qui existe dans ce domaine. Nous connaissons un district probablement, voire sûrement le plus ancien du Gabon, dont les registres gisent pêle-mêle dans un coin, attenants au bureau de l'employé chargé de ces derniers. Certains de ces registres sont dans un état tel que des pages, détachées, gisent çà et là, plus ou moins froissées et écornées. Fort difficile, serait la tâche de leur retrouver à chacune non seulement son registre originel mais encore sa place dans ce dernier. A notre question demandant le pourquoi de cette situation desdits livres, il nous fut répondu par l'employé interviewé que le district n'a point assez de crédits pour payer un meuble (ou métallique ou en bois) où seraient entreposés les registres de l'état-civil. Cette réponse nous fit entrevoir plutôt une sorte de connivence généralisée, plus ou moins subconsciente, entretenue pour la facilité de la falsification. Car il est plus facile de faire disparaître d'un registre délabré et vétuste les pages que l'on souhaite ne plus y voir figurer.

2°/ - La présence d'élèves trop âgés suscite inévitablement des problèmes quasi insolubles. Non seulement les plus jeunes écoliers se trouveront, en récréation, à chaque dispute, brimés ; mais les désirs sexuels desdits plus âgés sont un danger, en cas de mixité, pour les élèves de sexe féminin, accusant ainsi d'autant les difficultés de ce phénomène qui sera examiné plus loin et que, faute d'expression et de nom consacré, nous appelons la triangularité sexuelle des écoles mixtes (garçons, maîtres, écolières).

A ce problème épineux difficile à enrayer parce que engendré par une tendance profonde de l'être - la tendance à accéder à l'enseignement secondaire - une solution peut être apportée qui consisterait à réserver aux élèves trop âgés un ou deux établissements secondaires au sens large de ce dernier terme (CEG etc...) Ces établissements pourraient être à cycle court ou à cycle long, calqués ou non sur ces sortes de formation que, dans le milieu clérical, on donne aux vocations tardives. Solution qui exige naturellement un examen particulier que nous ne pouvons, sans digression, dans le cadre de la présente étude, entreprendre.

-----

## EVOLUTION DE LA SCOLARISATION ET LES INCIDENCES DE CETTE EVOLUTION

En 1960, dans "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise", nous écrivions - et c'était là la première constatation que, dans cette étude nous faisons : "une sorte de différenciation socio-professionnelle se dessine, qui a ses sources dans l'ancienneté et l'ampleur de la scolarisation et qu'une intensification adaptée de la scolarisation peut atténuer, aplanir, voire renverser : les travailleurs non spécialisés sont en effet en grande partie fournis par les zones et ethnies les plus ou récemment ou sporadiquement scolarisées ; et les travailleurs "spécialisés" (plus ou moins spécialisés), par les régions où la scolarisation est la plus vieille!"

Deux points étaient ainsi mis en relief :

- a/ - le rôle prépondérant de l'ancienneté et de l'ampleur de la scolarisation dans la différenciation des ethnies, au Gabon ;
- b/ - la possibilité, - grâce à une intensification adaptée de la scolarisation-, soit d'accroître, soit d'atténuer, soit enfin d'annuler, voire de renverser cette différenciation socio-professionnelle des ethnies.

Dès cette époque, ces deux faits, étaient, à nos yeux, une des principales sources tant des conflits inter-ethniques, interraciaux (co-existence blancs et noirs) que des complexes d'infériorité ou de supériorité entre ethnies au Gabon même. Ils permettent de comprendre et expliquent pourquoi au seuil de l'indépendance du Gabon certaines régions n'ont pu cacher leur tendance à la domination, à l'hégémonie, leur tendance à se voir confier la direction même de l'Etat-Gabonais : elles avaient, dans la Fonction tant publique que privée, un nombre fort appréciable de certifiés d'études primaires et de brevetés, tel que nous le verrons ici.

Considérons, à cet effet, d'abord chez les garçons, puis dans un second temps chez les écolières, l'évolution de la scolarisation au Gabon en fonction des résultats annuels du certificat d'études primaires.

1°/ - CHEZ LES GARCONS

En 1937, trois régions seulement fournissaient des certifiés d'études primaires : l'Estuaire (centre de LIBREVILLE) avec 72 % d'admis, le Moyen-Ogooué (Centre de Lambaréné) avec 16 %, le Woleu-Ntem (Centre de Oyem) avec 12 % : 25 certifiés d'études primaires au total pour ces trois régions. Deux ans après, - en 1939 donc -, la région de la Ngounié

fournit ses premiers certifiés ; tandis que la ville de Lambaréné voit son centre d'examen fermé et transféré à Port-Gentil. Un renversement s'observe : le Woleu-Ntem (Centre d'Oyem) venant en tête avec 34,61 % des reçus de l'année, suivi de Port-Gentil (26,92 %), puis de l'Estuaire (Centre de LIBREVILLE) et de la Ngounié (Centre de Mouila) avec chacun 19,23 %. La guerre redonne, en 1940, la première place à l'Estuaire (40,00 %) ; l'Ogooué-Maritime venant en deuxième lieu (30,00 %), suivi du Woleu-Ntem (26,92 %) et, de fort loin, de Mouila (3,33 % seulement). Total général des admis de cette année : 30. Durant les années 1942, 1943 et 1944 seul fonctionnera le centre de LIBREVILLE.

A partir de 1945, cinq centres d'examen sont en exercice, dont les résultats sont les suivants : Estuaire (Centre de LIBREVILLE) : 44,21 % ; Moyen-Ogooué (centre de LAMBARENE) 21,08 % ; Woleu-Ntem (Centre d'Oyem) : 19,72 % ; Ogooué-Maritime (Centre de Port-Gentil) : 8,84 % ; Ngounié (Centre de Mouila) : 6,12 %. Total des admis 29.

Ainsi donc, jusqu'en 1945, hormis l'Estuaire, le Woleu-Ntem et le Moyen-Ogooué auxquels on peut adjoindre l'Ogooué-Maritime et la Ngounié ; le reste du Gabon fait figure de zone intellectuellement sous-développée pour ne pas dire intellectuellement improductive.

Entreront en production, en matière de certifiés primaires, en 1947 le Haut-Ogooué (centre de Franceville) et l'Ogooué-Ivindo (Centre de Booué) ; en 1950 seulement, la région de la Nyanga (centre de Tchibanga) et en 1951 l'Ogooué-Lolo (centre de Koula-Moutou).

A partir de 1948, la prépondérance du Woleu-Ntem s'affirme avec la fourniture de 38,38 % des admis de l'année (1) ; elle atteindra, en 1952, son maximum avec 43,09 % de la totalité des admis du Gabon, suivi de fort loin - cette même année, de l'Estuaire (16,52 %) ; du Moyen-Ogooué (9,66 %), de l'Ogooué-Maritime et de la Ngounié (respectivement 8,56 %, 8,01 %), puis de la Nyanga (5,24 %) et de l'Ogooué-Ivindo (3,59 %) ; enfin du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo (2,76 % le premier et 2,48 % le second).

---

(1) Estuaire (Centre de LIBREVILLE) : 26,77 % ; Moyen-Ogooué (Centre de Lambaréné) : 10,96 % ; Ogooué-Maritime (Centre de Port-Gentil) et Ogooué-Ivindo (Centre de Booué) : 8,06 % chacun ; Ngounié (Centre de Mouila) : 4,51 % ; enfin Haut-Ogooué (Centre de Franceville) : 3,22 %

De 1948 à 1966 inclus, pendant dix-neuf ans donc, cette prépondérance s'est maintenue à un taux qui ne fut que pendant sept fois inférieur à 34,16 %. Ainsi donc, sur les neuf départements actuels du Gabon, le Woleu-Ntem, à lui seul, a fourni pendant douze ans depuis 1948 le tiers des certifiés du Gabon, et, depuis 1937, 32,94 % de ces derniers. Viennent ensuite par ordre décroissant - de 1937 à 1966 - l'Estuaire avec 17,61 %, la Ngounié (10,54 %), le Moyen-Ogooué (8,43 %), l'Ogooué-Maritime (8,25 %), l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué (6,64 % le premier ; 6,55 % l'autre) ; enfin la Nyanga avec 5,52 et l'Ogooué-Lolo (3,47 %). Ainsi donc de 1937 à 1966 inclus, le Woleu-Ntem a procuré, à lui seul, autant de certifiés d'études primaires que l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué, le Haut-Ogooué, l'Ogooué-Lolo et la Nyanga réunis. Autant également, à 1 % près, que l'Estuaire, la Ngounié et l'Ogooué-Ivindo réunis.

Les pourcentages ci-dessus ne prennent leur valeur effective que comparés à ce que chaque département aurait dû, tout au moins devrait produire, eu égard à sa population par rapport à la population totale du Gabon : ces pourcentages de la distribution, par département, de la population gabonaise peuvent être, à juste titre, considérés, pour chaque région administrative, comme le pourcentage idéal de certifiés à fournir annuellement, si une judicieuse et équitable politique de scolarisation avait été adoptée au Gabon.

Pour l'établissement de ces taux idéaux, quatre possibilités se sont théoriquement présentées à notre esprit : considérer

- 1°/ - la population totale de chaque département par rapport à la population totale du Gabon (1) ;
- 2°/ - la tranche de population féminine pouvant être mère (2) dans chaque département par rapport à la totalité des femmes âgées de 15 à 50 ans au Gabon (3) ;

---

(1) cf. 1°/ - Recensement de la population 1960-1961. Tome 1 - Données d'ensemble (service National de la Statistique, Rép. Gabonaise ; ) (ronéo) p. 14 et 17.

2°/ - Recensement et enquête démographiques 1960-1961. Ensemble du Gabon. Résultats définitifs. (Service Nat. de la Statistique., Rép. Gab.) (INSEE, PARIS) 1965 ; 148 p. (imprimé) ch. III et IV notamment p. 24 - 39

(2) c'est-à-dire les femmes âgées de 15 à 49 ans

(3) ibid. Résultats définitifs (p. 32-37)

3°/ - la population infantile, donc réellement ou virtuellement scolarisable, de chaque département par rapport à la population infantile totale du Gabon ; cette population infantile étant le produit du nombre moyen d'enfants (1) par femme par département par le nombre, par département, de femmes en âge d'enfanter. Ici deux variantes s'offrent, selon qu'on choisit, par département, ou bien le nombre d'enfants nés vivants par femme, ou mieux le nombre d'enfants survivants par femme. Les taux idéaux offerts par chacune de ces possibilités furent confrontées. Leur similitude est telle que pour l'objectif ici visé choisir ou les uns ou les autres ne présente pas sur le plan méthodologique de sérieuses objections. Notre préférence alla d'abord néanmoins à la première possibilité ci-dessus indiquée ; la présentation des résultats du recensement et enquête démographiques 1960-1961 conseillant "de se référer de préférence aux résultats du recensement" qu'à ceux de l'enquête. Or, le nombre moyen d'enfants par femme est un résultat de l'enquête démographique et non du recensement. Fut également laissée de côté la possibilité considérant le nombre de femmes en âge d'enfanter ; la majorité des individus du monde rural ayant un âge approximatif. Notre choix se porta finalement sur la moyenne des taux obtenus, pour chaque département, par chacune des quatre possibilités ci-dessus énumérées. CE TAUX MOYEN présente un avantage incontestable de par sa qualité même de moyenne et demeure, méthodologiquement parlant, à l'abri de toute objection qui se veut sérieuse, si l'on n'oublie pas toutes les restrictions apportées sur les résultats de l'enquête démographique de 1960-1961 par l'auteur des "RESULTATS DEFINITIFS DES RECENSEMENT ET ENQUETE DEMOGRAPHIQUES 1960-1961". Qu'il nous soit permis de rappeler que, chose dite plus haut, les quatre taux dont nous tirons le taux moyen ne présentent entr'eux que des écarts insignifiants pour l'optique qui est, dans ce paragraphe, la nôtre.

De l'examen réalisé à partir de ces taux moyens idéaux qui peuvent "in merito" être considérés, pour chaque département, comme le pourcentage idéal de certifiés à fournir annuellement, si une juste politique de scolarisation avait été appliquée au Gabon, il ressort que :

a/ - de 1937 à 1946 inclus, d'une part, deux départements seulement ont réalisé plus que ce qu'ils devaient normalement fournir : le Woleu-Ntem avec 14,97 % de plus, et l'Estuaire avec 3,64 % ; et que, d'autre part, sont fort au-dessous de leur production normale : la Ngounié (-6,87 %), l'Ogooué-Lolo ( - 3,52 %), la Nyanga (- 3,29 %) et le Haut-Ogooué(-2,54 %).

---

(1) Ibid. Résultats définitifs (p. 87 & 98)

Le Moyen-Ogooué avec +0,86 % réalise de justesse son taux idéal, suivi de l'Ogooué-Ivindo dont le déficit est de -1,25 % et de l'Ogooué-Maritime (-1,97 %) ;

- b/ - de 1947 à 1956, trois départements seuls dépassent largement leur taux idéal : le Moyen-Ogooué avec + 4,07 %, l'Estuaire (+ 7,14 %) et le Woleu-Ntem dont la production atteint le double de son taux idéal. Quant aux six autres départements, leur déficit gravite de - 0,60 % (Ogooué-Maritime) à - 10,55 % (Ngounié) en passant par - 2,18 % (Ogooué-Ivindo), - 4,73 % (Ogooué-Lolo), - 5,32 % (Haut-Ogooué) et - 5,79 % (Nyanga)
- c/ - de 1957 à 1966, pendant donc les dix dernières années écoulées, sept départements sur neuf ne réalisent pas du tout leur idéal ou en approchent plus ou moins ; un seul le réalise de justesse : l'Estuaire ; le Woleu-Ntem dépassant de 14,64 % son pourcentage idéal.
- d/ - en 1966, s'observe un meilleur équilibre, une plus judicieuse distribution; le Woleu-Ntem fournit toujours au-dessus de son idéal, mais le pourcentage de cet excédent si nous pouvons ainsi nous exprimer, n'est plus que de 8,85 % ; à l'Estuaire se sont ajoutés deux départements, l'Ogooué-Ivindo et la Ngounié, qui fournissent sans plus chacun son taux idéal ; demeurent, enfin toujours au-dessous de leur production idéale : la Nyanga, le Haut-Ogooué avec des déficits respectifs de -1,68 % et -1,00 %; le Moyen-Ogooué avec - 2,99 %, enfin l'Ogooué-Lolo avec - 3,19 %

Ainsi de 1937 à 1966 peut-on parler de régions intellectuellement plus développées que d'autres et distinguer :

- 1°/ - des départements intellectuellement très développés par rapport aux autres départements du Gabon. Ils ont cette caractéristique d'avoir un taux de production de moitié supérieur au taux dit précédemment idéal. Entre dans cette strate le Woleu-Ntem avec une production totale équivalent à 183 % du taux idéal ;
- 2°/ - des départements moyennement développés. Ils sont caractérisés par un taux de production gravitant entre 100 % et 149 % du taux idéal. S'y trouvent le Moyen-Ogooué et l'Estuaire avec respectivement 111 % et 126 % du taux idéal ;

GARCONS C.E.P.E.	REALISE PAR RAPPORT AU TAUX IDEAL										REALISE DE 1936 à		
	1937	1937	1947	1957	1966	1937	Taux	1937	1947	1957	1966	1937	1966
	1946	1956	1966			idéal	1946	1956	1966		1966		
ESTUAIRE	60,24	21,11	14,29	14,99		13,97	+ 46,27	+ 7,14	+ 0,32	+ 1,02	+ 3,64		
Eff. cum.	60,24	25,58	17,61		17,61								:126 % du taux idéal
OGOOUE-MARITIME	6,54	9,62	7,83	7,49		10,22	- 3,68	- 0,60	- 2,39	- 2,73	- 1,97		
Eff. cum.	6,54	9,26	8,25		8,25								:80,50 % " "
MOYEN-OGOOUE	11,53	11,64	7,09	4,58		7,57	+ 3,96	+ 4,07	- 0,48	- 2,99	+ 0,86		
Eff. cum.	11,53	11,63	8,43		8,43								:111% du taux idéal
HAUT-OGOOUE	-	3,77	7,90	8,09		9,09	- 5,32	- 1,19	- 1,00	- 2,54			
Eff. cum.		3,34	6,55		6,55								:72 % " "
OGOOUE-LOLO		2,26	4,09	3,80		6,99	- 4,73	- 2,90	- 3,19	- 3,52			
Eff. cum.		2,00	3,47		3,47								:49,5 % " "
NYANGA		3,02	6,71	7,13		8,81	- 5,79	- 2,10	- 1,68	- 3,29			
Eff. cum.		2,67	5,52		5,52								:62,5 % " "
NGOUNIE	5,33	6,86	12,14	17,66		17,41	- 12,08	- 10,55	- 5,27	+ 0,25	- 6,87		
Eff. cum.	5,33	6,69	10,54		10,54								:60,5% " "
OGOOUE-IVINDO		5,71	7,30	9,39		7,89	- 2,18	- 0,59	+ 1,50	- 1,25	84 %		" "
Eff. cum.		5,05	6,64		6,64								
WOLEU-NTEM	16,35	35,97	32,61	26,82		17,97	- 1,62	+ 18,00	+ 14,64	+ 8,85	+ 14,97		
Eff. cum.	16,35	33,73	32,94		32,94								:183 % du taux idéal
	99,99	99,95	99,95	99,95	99,95	99,92	+ 0,07	0,04	0,04	0,03	0,03		

GARCONS C.E.P.E.	1937	1937	1947	1957
		1946	1956	1966
ESTUAIRE		350	950	1740
Effect. cumulé		350	1300	3040
OGOOUE-MARITIME		38	433	954
Effect. cumulé		38	471	1425
MOYEN-OGOOUE		67	524	864
Effect. cumulé		67	591	1455
HAUT-OGOOUE			170	962
Effect. cumulé			170	1132
OGOOUE-LOLO			102	498
Effect. cumulé			102	600
NYANGA			136	818
Effect. cumulé			136	954
NGOUNIE		31	309	1479
Effect. cumulé		31	340	1819
OGOOUE-IVINDO			257	890
Effect. cumulé			257	1147
WOLEU-NTEM		95	1619	3971
Effect. cumulé		95	1714	5685
		581	4500	12176
Effect. cumulé		581	5081	17257

3°/ - des régions administratives moyennement sous-développées. A la différence des deux strates ci-dessus, elles ont un taux de production inférieur au taux idéal, donc inférieur à ce qu'elles devraient normalement avoir fourni comme certifiés d'études primaires. Leur production varie entre 50 % et 99 % du taux idéal. Y prennent place : la Ngounié avec seulement 60,50 % du taux idéal ; la Nyanga avec 62,50 % ; le Haut-Ogooué avec 72 % de ce qu'il aurait dû avoir fourni ; l'Ogooué-Maritime avec 80,50 % et l'Ogooué-Ivindo avec 84 %.

Nous incluons dans cette catégorie des moyennement sous-développés le département de l'Ogooué-Lolo dont la production de 1937 à 1966 n'a atteint que la moitié de la production idéale (49,50 %). (1)

EN RESUME DONC,

La scolarisation pratiquée au Gabon de la fin de la seconde guerre mondiale à ces dernières années accuse la prépondérance d'une région sur le reste des départements du Gabon. On peut ainsi, "in merito", dire, sans crainte d'être valablement contredit, que, "mutatis mutandis", le Woleu-Ntem fait figure de région intellectuellement développée par rapport aux autres régions du Gabon et que l'Estuaire maintient de justesse son taux idéal.

Un fait saute comme spontanément à l'esprit de quiconque scrute le film de la scolarisation du Gabon, ~~c'est en matière de scolarisation~~ le retard, la stagnation difficilement explicable - explicable néanmoins, ainsi que nous le verrons plus loin - de la ville de Port-Gentil, capitale économique du Gabon. Car, si le piétinement de centres tel Lambaréné est largement explicable par la topographie, l'écologie même de telles localités, celui de Port-Gentil ne peut l'être par la seule situation péninsulaire de cette ville ; le rôle de capitale économique pouvant être un contreponds suffisant.

---

(1) La quatrième et dernière catégorie est caractérisée par une production variant de 0 % à 49 % du taux idéal. Plus exactement de 0 % à 49,99 %. Ainsi l'Ogooué-Ivindo est à la limite des départements intellectuellement très sous-développés. Le seul, au Gabon, dans cette catégorie. Cf. page 101 note 2 :

L'évolution scolaire des jeunes filles bien que commencée fort tôt au Gabon fut parfois freinée, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par des considérations d'ordre moral et religieux : l'enseignement était alors prodigué par les Missions ou catholiques ou protestantes. En effet, prêtres et pasteurs, religieuses et nonnes constatèrent à leur plus grande déception que l'écriture est un instrument que, spontanément, les élèves des deux sexes utilisent pour communiquer et que la saisie de telles correspondances n'est pas chose aisée.

Parmi les solutions qui furent alors çà et là essayées, la non-alphabétisation des jeunes filles se révéla la plus efficace. Nous savons qu'elle fut utilisée au Fernan-Vaz, nous ne pouvons affirmer pendant combien de temps ; rechercher ce laps de temps étant sans utilité pour le but qu'ici nous poursuivons. La couture et le ménage furent alors la principale formation donnée. N'oublions pas que, même en Europe, l'alphabétisation de la jeune fille fut un des principes sur lesquels l'unanimité se fit le plus tardivement. H. CALVET écrit à ce propos : "Les premiers efforts importants pour la diffusion de l'instruction populaire ne commencent qu'assez tardivement, au XIX<sup>e</sup> siècle . Des principes avaient été posés auparavant, mais n'avaient jamais reçu une application suffisante, faute de crédits et faute de personnel, peut-être aussi par la persistance, dans les classes dirigeantes, d'une crainte inavouée du savoir, jugé subversif pour les masses. Sous la Restauration, trente mille écoles primaires seulement : 42 % des conscrits ne savent pas lire ; 15 millions d'illettrés sur 25 millions d'adultes : 24 communes sur 39.000 sans écoles..." (1). "Le pourcentage des illettrés est tombé à 7 % dès le début du XX<sup>e</sup> siècle" écrit plus loin le même auteur, "bien que la loi rendant obligatoire la scolarisation pour les enfants des deux sexes datât du 28 mars 1882. Et il continue : "On peut regretter que le pourcentage des ruraux qui dépassent le niveau des études primaires ne soit que de 5 à 6 % ; que les cours d'adultes ou post-scolaires d'enseignement général aient toujours été trop peu fréquentés".(2)

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on estimait en France que l'alphabétisation de la jeune fille n'était pas une nécessité, du fait que celle-ci n'avait pas de service militaire à faire, du fait, en d'autres termes, qu'elle ne pouvait pas inévitablement se trouver dans une condition telle qu'elle fût obligée, voire contrainte de communiquer avec les siens par le seul truchement de l'écriture. L'absentéisme était alors telle, nous raconte un interlocuteur français, que bon nombre d'enfants inscrits dans les écoles ne fréquentaient

(1) Calvet (Henri) : La Société française contemporaine, 1956, 380 p. Fernan-Nathan (p.201-202).

(2) Ibid. p. 202.

ces dernières que surtout les jours de pluie et lorsque les travaux des champs, principale motivation des absences scolaires, ne battaient point leur plein. (1)

Cette mentalité qui présidait, vers 1900, à la scolarisation de la jeune fille européenne ne pouvait ne pas exercer son influence au Gabon. Bien plus, elle arrangeait les habitudes locales : elle allait même à l'encontre du vécu et du normal des populations autochtones ; le faible vernis d'alphabétisation qu'elle apportait étant déjà scandalisant face aux moeurs de l'époque et à la condition féminine d'alors.

Si à ces motivations l'on ajoute celles qui sont d'ordre écologique, et notamment d'ordre psycho-somatique, éducationnel et social (précocité de la jeune fille d'alors, sentiment de supériorité née de l'alphabétisation ; danger de stagnation qu'entraîne ledit sentiment de supériorité etc...) alors, on comprend aisément que le Gabon n'ait produit sa première certifiée d'études primaires qu'en 1939, cent ans après le premier traité d'accord franco-gabonais. Elle sera de l'Estuaire et, en particulier, des plus vieilles familles de LIBREVILLE même. Une seule reçue en 1939. Elles seront cinq en 1940; jusqu'en 1944 leur nombre ne dépassera pas annuellement six, total des admises de 1944. Elles auront toutes cette caractéristique d'être de l'Estuaire seul.

En 1945, le Moyen-Ogooué (centre de Lambaréné) et l'Ogooué-Maritime (Centre de Port-Gentil) et le Woleu-Ntem (Centre d'Oyem) produisent leurs premières certifiées (respectivement deux, une et deux).

En 1947, l'Ogooué-Ivindo, avec une reçue, prend rang parmi les départements fournisseurs de certifiées d'études. L'année suivante, entre en production le Haut-Ogooué avec deux admissions définitives. En 1949, la Ngounié avec deux reçues, la Nyanga avec une, font fausse route à l'Ogooué-Lolo qui commencera à produire en 1952 seulement (une admission définitive).

Le retard imposé par les événements à d'aucunes régions administratives, d'une part, l'intensification de la scolarisation donnée à certains départements, d'autre part, entraînèrent une stratification géographico-intellectuelle telle que, en 1967, l'on peut, après examen rigoureux, distinguer au Gabon quatre sortes de régions :

1°/ - des départements intellectuellement très développés par rapport aux autres

---

(1) - Peut-être citée, de nos jours, l'Espagne. La femme y est avant tout destinée au foyer. D'où un certain retard de la jeune fille espagnole dans le domaine de la scolarisation par rapport à la jeune fille française.

départements du Gabon. Entrent dans cette strate l'Estuaire et le Woleu-Ntem avec de 1937 à 1966 une production totale équivalant respectivement à 168 % et 148 % du taux idéal (1) ;

- 2°/ - des départements moyennement développés. S'y trouvent le Moyen-Ogooué, avec 132 % de certifiés d'études primaires par rapport au taux idéal ; et l'Ogooué-Maritime, avec 104 %.
- 3°/ - des régions administratives moyennement sous-développées. Y prennent rang le Haut-Ogooué qui n'atteint que 85 % du taux idéal ; la Ngounié avec 58,50 % ; et l'Ogooué-Ivindo avec 59 % ;
- 4°/ - Des régions administratives très sous-développées. Leur taux de production varie de 0 % à 49 % du taux point de mire. La Nyanga avec 43 %, l'Ogooué-Lolo avec 39 % s'y rencontrent.

EN RESUME DONC,

Il en ressort que de 1937, ou, si l'on préfère de 1939 année d'admission de la première certifiée d'études primaires gabonaise, à 1966 inclus, deux départements, le Woleu-Ntem avec 26,72 % et l'Estuaire avec 23,47 %, ont fourni, à eux seuls, la moitié des jeunes filles gabonaises actuellement certifiées. Les suivent, totalisant 31 %, l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué et la Ngounié (10 % chacun). Viennent ensuite le Haut-Ogooué (7,75 %), l'Ogooué-Ivindo (4,65 %), la Nyanga (3,79 %) et l'Ogooué-Lolo (2,74 %).

Il en ressort, en d'autres termes, que, présentement au Gabon, des régions comme l'Estuaire et le Woleu-Ntem sont, et de bien loin, les plus grands fournisseurs de la population féminine oeuvrant dans les bureaux et que la population féminine manouvrière est procurée par les régions où le déficit du taux de scolarisation par rapport au taux idéal est le plus fort. Cette stratification ne peut ne point inévitablement engendrer chez les jeunes filles gabonaises, ici, des complexes de supériorité, là des tendances soit à s'inférioriser, soit à l'être par des tiers ; tendances et complexes, sources bien fécondes en conflits et tensions socio-ethniques, ethno-professionnels.

---

(1) Nous classons ici le Woleu-Ntem bien que 148 % soit inférieur à la norme 149,99 adoptée, compte tenu du développement de cette région ; le sens critique devant parfois savoir dépasser l'artificialité du théorique. (cf. p. 98 texte et note 1)

## - JEUNES FILLES CERTIFIEES D'ETUDES (effectif) -

	1937	1939	1947	1957	1939
		1946	1956	1966	1966
JEUNES FILLES CEPE					
ESTUAIRE		33	246	680	959
eff. cum.		33	279	959	
OGOOUE-MARITIME		1	74	360	435
eff. cum.		1	75	435	
MOYEN-OGOOUE		4	115	290	409
eff. cum.		4	119	409	
HAUT-OGOOUE			25	292	317
eff. cum.			25	317	
OGOOUE-LOLO			11	101	112
eff. cum.			11	112	
NYANGA			3	152	155
eff. cum.			3	155	
NGOUNIE			27	390	417
eff. cum.			27	417	
OGOOUE-IVINDO			15	175	190
eff. cum.			15	190	
WOLEU-NTEM		3	88	1001	1092
eff. cum.		3	91	1092	
		41	604	3441	
eff. cum.		41	645	4086	



Cette distribution des possibilités offertes à l'enfant gabonais d'être scolarisé n'a pas d'effet au seul niveau de l'enseignement primaire, étant donné que les régions les plus scolarisées, les régions obtenant donc aux examens du CEPE les plus forts taux d'admis, auront également, toutes comparaisons bien faites, un nombre important de candidats à l'examen d'entrée en sixième et, partant, un nombre nullement négligeable d'élèves dans l'enseignement secondaire. C'est d'ailleurs ce que confirment les faits. Si l'on considère la région d'origine de chaque élève de l'enseignement secondaire c'est-à-dire, - tel que nous l'avons défini plus haut, - CEG, collèges et lycées réunis ; (abstraction faite de l'enseignement technique - les établissements de cet enseignement ne peuvent en effet pas, dans l'état actuel de la technisation du Gabon, être seulement départementaux mais plutôt nationaux); on obtient alors pour l'année scolaire 1966-1967, et par ordre croissant, la ventilation suivante :

	:Taux des:		: Taux		: Réalisé par rapport au taux idéal:		
	:2 sexes	:J.filles:	:Garçons	: idéal	:Garçons	:j.filles:	: les 2 sexes
:Ogooué-Lolo	: 4,40	: 2,68	: 4,97	: 6,99	: 71,10	: 38,34	: 62,94% du T. idéal
:Ogooué-Maritime	: 6,77	: 6,07	: 7,00	: 10,22	: 68,49	: 59,39	: 66,24% "
:Ngounié	: 12,00	: 9,75	: 12,73	: 17,41	: 73,11	: 56,00	: 68,92% "
:Ogooué-Ivindo	: 7,08	: 6,62	: 7,23	: 7,89	: 91,63	: 83,90	: 89,73% "
:Nyanga	: 8,25	: 5,28	: 9,23	: 8,81	: 104,76	: 59,93	: 93,64% "
:Estuaire	: 13,19	: 17,90	: 11,65	: 13,97	: 83,39	: 128,13	: 94,41% "
:Haut-Ogooué	: 9,56	: 7,78	: 10,15	: 9,09	: 111,66	: 85,58	: 105,17% "
:Moyen-Ogooué	: 10,54	: 12,44	: 9,91	: 7,57	: 130,91	: 164,33	: 139,23% "
:Woleu-Ntem	: 28,16	: 31,42	: 27,09	: 17,97	: 150,75	: 174,84	: 156,70% "

Il en résulte que, chez les garçons, se distinguent trois sortes de départements du point de vue de la scolarisation secondaire :

- a/ - sont moyennement sous-développés par rapport aux autres régions du Gabon : l'Ogooué-Maritime, qui, en 1966-67, n'avait que 68,49% de ce que normalement il devrait avoir comme collégiens et lycéens si une judicieuse politique de scolarisation au Gabon avait été menée. Viennent ensuite par ordre croissant l'Ogooué-Lolo, la Ngounié, l'Estuaire et l'Ogooué-Ivindo, lesquels ne réalisent respectivement que 71,10 %, 73,11 %, 83,39 % et 91,63 % de leur taux idéal.
- b/ - sont moyennement développés les départements de la Nyanga (104,76 % du taux idéal), du Haut-Ogooué (111,66 %) et du Moyen-Ogooué (130,91 %)
- c/ - très développé est le département du Woleu-Ntem avec un effectif scolaire atteignant 150,75 % de ce que cette région devrait normalement avoir.

Il en résulte, d'autre part, que, chez les jeunes filles,

- a/ - est nettement sous-développé l'Ogooué-Lolo qui n'a que 38,34 % de ce qu'il devrait ordinairement avoir comme lycéennes et collégiennes en 1966-67 ;
- b/ - sont moyennement sous-développés la Ngounié (56,00% du taux idéal), l'Ogooué-Maritime et la Nyanga (59,00 % chacun); l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué ayant respectivement 83,90 % et 85,58 % de leur taux idéal ;
- c/ - est moyennement développé l'Estuaire avec 128,13 % de ce qu'il devrait normalement avoir comme jeunes filles dans l'enseignement secondaire ;
- d/ - sont très développés le Moyen-Ogooué (168,33 %) et le Woleu-Ntem (174,84%)

EN RESUME, si l'on considère les élèves des deux sexes des lycées et collèges on obtient la répartition ci-après :

- sont moyennement sous-développés les six départements suivants : d'une part l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Maritime et la Ngounié dont l'effectif scolaire varie entre 66 et 69 % du taux idéal. d'autre part, l'Ogooué-Ivindo, la Nyanga et l'Estuaire dont l'effectif gravite entre 89 et 95 % ;
- sont moyennement développés le Haut-Ogooué (105,17 %) et le Moyen-Ogooué (105,17 %) et le Moyen-Ogooué (139,23 %)
- Est très développé le Woleu-Ntem (156,70 %)

Il en résulte, d'autre part, que dans ce domaine comme dans celui de la formation de la nation gabonaise se révèle une triple distinction des établissements d'enseignement secondaire. Nous considérerons les effectifs d'abord masculins puis féminins.

#### CHEZ LES GARÇONS

- a/ - Certains lycées et collèges, véritables heartlands, sont caractérisés par le très faible pourcentage d'élèves non originaires du département, par, en d'autres termes, le très fort pourcentage d'élèves originaires du département même. Ces établissements ont ainsi un rôle essentiellement départemental. Nous y classons toute école secondaire, et, partant, tout département dont le pourcentage d'écoliers natifs du département même varie entre 66,66 % et 100 %. S'y classent ainsi quatre départements : le Woleu-Ntem dont les établissements secondaires renferment 81,07 % de garçons natifs de la région même, le Haut-Ogooué avec 87,02 %, la Nyanga, l'Ogooué-Lolo et l'Ogooué-Ivindo avec chacun 93 %.
- b/ - d'autres établissements se présentent comme des lieux de contact. Nous y classons les écoles, et, par conséquent, tout département dont le pourcentage des écoliers originaires de la région et recevant un enseignement secondaire dans la région même gravite entre 33,66 % et 66,00 %. Deux départements s'y classent : l'Ogooué-Maritime (42,79 %) et le Moyen-Ogooué (48,30 %)
- c/ - Nous appelons, enfin, nationalisant tout département dont le taux des écoliers natifs du département et recevant dans le département même un enseignement secondaire gravite entre 0 et 33,33 % du total général des élèves recevant dans le département considéré un enseignement secondaire. Une seule région administrative s'y trouve : l'Estuaire dont les lycées et collèges renferment 30,05 % des natifs de la région même, soit 69,94 % de lycéens et collégiens venus des autres régions du Gabon.

#### CHEZ LES JEUNES FILLES

- Se présentent comme des heartlands : le Haut-Ogooué (100 % des originaires de la région même) ; suivi de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem (96 % chacun), puis du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime qui ont respectivement au sein de leurs établissements secondaires 75,34 % et 66,66 % des élèves originaires du département même
- Trois départements se caractérisent comme zones de contact : la Nyanga (63,15%), la Ngounié (50,68 %) et l'Estuaire (45,86 %)
- enfin, l'Ogooué-Lolo (34,78 %).

Une restriction mérite ici d'être faite quant à la classification que nous venons de faire relative à la distribution des écolières. Elle concerne cinq départements; le Haut-Ogooué, la Nyanga et l'Ogooué-Lolo, d'une part, qui ont respectivement chacun dans son collège quinze, dix-neuf et quarante-six jeunes filles ; l'Ogooué-Ivindo dont les deux collèges - officiel et protestant - totalisent seulement vingt-six écolières, et l'Ogooué-Maritime qui a de par l'un de ses deux collèges (1) un total de trente-neuf élèves de sexe féminin.

Il va de soi que dans l'état actuel de l'enseignement secondaire dans ces départements, les établissements de ces derniers ne peuvent, sans préjudice pour lesdites régions, être à vocation nationale. Ils doivent avant tout être départementaux, c'est-à-dire ne recevoir dans un premier temps que des élèves de la région même.

Après cette restriction, passons à l'examen de la situation présentée par les autres régions administratives. Cet examen concernera pour les jeunes filles les seuls départements du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, du Woleu-Ntem et de l'Estuaire dont les établissements secondaires totalisent respectivement 73,146, 354 et 399 écolières; et, pour les garçons, la totalité des départements du Gabon ; quelque restriction pouvant cependant être faite quant à l'Ogooué-Lolo dont le seul collège dont il est actuellement doté n'a que 92 élèves de sexe masculin.

De cet examen il ressort que l'un des premiers effets de la distribution, au Gabon, en 1966-1967, des élèves dans les établissements secondaires, est que certains établissements sont exclusivement ou presque exclusivement au service de la région où ils sont implantés et que d'autres sont plus ou moins au service de la nation tout entière. Nous citerons, à cet effet, deux départements qui ont l'un et l'autre un taux idéal semblable : le Woleu-Ntem (taux idéal : 17,97 %) et la Ngounié (taux idéal : 17,43 %). Celui-ci a dans ses collèges 65,37 % d'élèves originaires du département, le premier en a 91,60 %. Si l'on n'oublie pas que les 65,37 % de la Ngounié représentent 270 élèves et que les 91,60 % du Woleu-Ntem représentent 589 élèves, alors on saisit tout le désavantage de l'un et tout l'avantage de l'autre quant à cette distribution de l'enseignement au Gabon, laquelle devrait être judicieuse c'est-à-dire proportionnelle à la population de chaque département eu égard à la population totale du pays. Nous citerons également, chez les garçons, le cas

---

(1) seul le collège officiel est mixte.

Population originaires de la Ré- gion de/	LYCEES & COLLEGES DE		ESTUAIRE	MOYEN-OGOUE	OGOUE-MARI- TIME	NGOUNIE	NYANGA	OGOUE-LOLO	HAUT-OGOUE	OGOUE-IVIN- DO	WOLEU-NTEM	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL G + J.F.	
			G	JF	G	JF	G	JF	G	JF	G	JF	G	JF
ESTUAIRE			30,05	5,64	2,11	2,42	0,76	-	0,41	-	2,17	396	596	
			45,86	2,73	2,56	1,36	-	2,17	-	-	3,10	200	13,19%	
MOYEN-OGOUE			8,71	48,30	19,91	2,17	0,76	-	0,83	1,39	0,77	337	476	
			12,28	75,34	17,94	3,42	5,26	-	-	3,84	5,93	139	10,54%	
OGOUE-MARITIME			7,22	13,27	42,79	1,21	-	1,08	-	-	0,15	238	306	
			8,27	4,10	66,66	3,42	-	-	-	-	0,28	68	6,77%	
NGOUNIE			10,45	5,64	6,77	65,37	3,05	2,17	-	0,69	-	433	542	
			7,26	2,73	-	50,68	21,05	-	-	-	-	109	12,00%	
NYANGA			7,14	2,25	7,74	18,64	93,12	1,08	-	-	0,15	314	373	
			4,26	1,36	5,12	18,49	63,15	-	-	-	-	59	8,25%	
OGOUE-LOLO			2,61	-	3,38	4,11	-	93,47	11,71	-	-	169	199	
			1,25	-	-	6,16	-	34,78	-	-	-	30	4,40%	
HAUT-OGOUE			7,49	-	12,71	4,60	1,52	-	87,02	-	-	345	432	
			4,26	-	5,12	15,75	5,26	63,04	100,00	-	-	87	9,56%	
OGOUE-IVINDO			4,52	6,49	0,84	0,48	-	-	-	93,70	5,13	246	320	
			2,50	6,84	-	-	-	-	-	96,15	9,60	74	7,08%	
WOLEU-NTEM			21,77	18,36	1,69	0,96	0,76	2,17	-	4,19	91,60	921	1272	
			14,03	6,84	2,56	0,68	5,26	-	-	-	81,07	351	28,16%	
Total numérique			1148	354	236	413	131	92	239	143	643	3399	4516	
			399	73	39	146	19	46	15	26	354	1117		

DISTRIBUTION, AU GABON, DES ELEVES GABONAIS DES DEUX SEXES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
- Départements dont ils sont originaires  
- Départements où ils sont écoliers

du Moyen-Ogooué dont le taux idéal 7,57 % peu différent de celui de l'Ogooué-Ivindo (7,89 %) permet une comparaison judicieuse. Les collèges du Moyen-Ogooué totalisent 173 élèves originaires de la région même sur un total de 354 écoliers ; alors que sur un total de 131 élèves de l'enseignement secondaire dans la Nyanga 122 sont de la région même : le désavantage de la Nyanga est patent quant aux possibilités de scolarisation donnée à l'un et à l'autre de ces deux départements, si l'on prend comme norme le taux idéal.

D'autres cas peuvent être cités, que nous passerons outre ; le lecteur pouvant aisément grâce au tableau ici joint établir des comparaisons semblables à celles que nous venons de faire.

Corollaire de la distribution actuelle des élèves de l'enseignement secondaire : dans les départements où est très élevé le taux des élèves venus d'autres régions du Gabon les écoliers de CM2 se retrouvent dans des goulots d'étranglement au seuil de l'enseignement secondaire ; tandis que dans les départements où est faible le taux des élèves non originaires de la région les élèves de CM2 bénéficient d'une situation privilégiée car ils ont à leur entière disposition les établissements secondaires de leur propre région d'une part, et, d'autre part, un nombre parfois élevé de places dans les établissements déclarés nationaux par l'Etat. Deux groupes d'écoliers illustrent hautement bien cette réalité : les élèves de CM2 de l'Estuaire d'une part, du Woleu-Ntem d'autre part. Ainsi s'explique le taux fort élevé et croissant des élèves de l'enseignement secondaire originaires du Woleu-Ntem et le taux progressivement décroissant des élèves de l'Estuaire dans les lycées et collèges. Situation aux implications et conséquences psychologiques, sociales, nationales nombreuses.

Le deuxième effet, latent celui-là, et dont les conséquences se feront sentir notamment lorsque sera adulte, donc chargée de la gestion de l'état gabonais, la génération des écoliers actuels, est le particularisme, le régionalisme, l'ethnisme, la tendance à s'isoler qui caractériseront ou tout au moins quetteront, à tout moment, les fonctionnaires et employés originaires de heartlands et issus des collèges et lycées que nous avons qualifiés de heartlands. Il sera en effet fort difficile à ces hommes et femmes, élevés dans leur cercle étroit au seul contact des manières d'agir et de penser de leur seule ethnie, de penser "Gabon d'abord", de fusionner spontanément avec les Gabonais des autres régions, que, inévitablement, ils côtoieront au travail, tant au chantier que dans les villes. Nous n'hésitons nullement à affirmer, nous ne craignons nullement

une contradiction solide en affirmant que le sens de la justice distributive qui implique inévitablement chez le chef conscience professionnelle inébranlable est une qualité qui ne sera que fort difficilement l'apanage des dirigeants gabonais originaires des zones de heartlands et formés dans des écoles-heartlands de leur région d'origine. Il est ici question non point de cette justice distributive facilitée par la faible gravité et la faible importance du problème à traiter, mais de celle-là qui ne va jamais sans réflexion sérieuse, sans parfois un certain déchirement : celle-là qui oblige le chef à opérer, si besoin est, et sans tergiverser, contre son propre père, contre son propre frère, contre sa propre ethnie, justice qui oblige inévitablement parce que précisément lorsqu'on est chef on n'est l'homme de personne mais de la nation, de la société, de tout le monde : cette justice distributive et la conscience professionnelle qui en est le support risquent d'être régulièrement trahis chaque fois que seront en jeu, en balance, des intérêts soutenus les uns par la logique des sentiments, les autres par la raison et l'entendement. On fera triompher la logique des sentiments. Cela étant et ne pouvant être autrement, une tâche impérieuse et urgente s'impose à l'Etat Gabonais, qui consiste à rendre nationalisants tous les établissements secondaires du Gabon, à distribuer, en d'autres termes, les élèves dans chaque établissement de manière que chaque département y soit représenté afin de faciliter le brassage inter-ethnique, afin que l'adulte de demain soit moins guetté dans l'exercice de sa profession et dans ses rapports d'homme et aussi de citoyen par la tendance à s'isoler de ceux qui ne sont pas de son ethnie, de son terroir. Les dépenses qu'entraînerait cette distribution des élèves de l'enseignement secondaire grèveront le budget gabonais, nous ripostera-t-on. A quoi nous répondons qu'il faut dès à présent choisir entre ces dépenses et celles bien plus lourdes voire incalculables qu'entraîneront la balkanisation, tout au moins les déchirements inter-ethniques conséquence à long terme de la tendance des ethnies à s'isoler. Car l'injustice inhérente à l'ethnisme, et partant, au népotisme débouche inévitablement dans des luttes intestines, dans le sang. Or, l'apprentissage de la justice sociale ne peut s'opérer pleinement que si l'homme vit dans une société davantage ouverte que close, limant perpétuellement, pendant notamment son enfance, sa cervelle contre celle d'autrui. Or, dans un univers à sociétés closes contiguës, autrui est l'individu non pas de notre propre ethnie mais d'une ethnie différente de la nôtre. Nous ne cesserons jamais de proclamer que la perte inévitable des jeunes états d'Afrique intertropicale est dans l'ethnisme et le népotisme. Deux facteurs qui conduiront les Etats qui ne s'en dé-

barasseront pas rapidement dans un marasme économique tel qu'ils seront obligés, voire contraints de se remettre sous la tutelle de quelque nation fortement technisée. La recolonisation serait alors la seule planche de salut;

--ooOoo--

#### HYPOTHESE PLEINEMENT EXPLICATIVE

Une question alors se pose : quels faits expliquent cette inégale répartition de la scolarisation au Gabon ?

Plusieurs hypothèses sont possibles, dont nous écarterons celle qui supposerait - on ne sait jamais - des prédispositions naturelles supérieures : l'Europe de la fin du siècle dernier a essayé par tous les moyens de confirmer cette hypothèse face à l'homme alors appelé primitif, elle n'y est point encore parvenue et n'y parviendra scientifiquement jamais. Seuls quelques idéologues anachroniques y pensent encore, y croient même ; mais à ce niveau la liberté de pensée et de croyance est un droit intrinsèque de l'être que nous sommes.

Nous écarterons également l'hypothèse qui ferait appel à la prospérité relative du Woleu-Ntem. L'essor des plantes industrielles dû à la sédentarisation provoquée par le trafic avec la Guinée équatoriale a probablement, peut-être même sûrement, attiré l'attention sur le dynamisme incontestable de la population du Woleu-Ntem. Mais ce dynamisme qu'on ne peut, à moins d'être sans objectivité, ne pas reconnaître n'explique pas pleinement le fait que ce département ait connu dès 1947 un tel essor scolaire. L'histoire de bien des départements français, - pour ne parler que de choses que nous connaissons le mieux du monde occidental - fait voir que prospérité agricole n'est pas inévitablement, nécessairement liée à l'essor de la scolarisation.

Une hypothèse satisfait pleinement l'esprit parce que expliquant hautement le phénomène objet ici de notre attention. Cette hypothèse est la suivante : l'essor scolaire du Woleu-Ntem ne peut être pleinement compris et expliqué que par une politique ethnique - tribale diraient les anciens - qui aurait été agissante dès les années 1945-1946, c'est-à-dire aussitôt après la deuxième guerre mondiale. Si cette hypothèse est explicative, elle ne pouvait ne pas ainsi être formulée : il importe de promouvoir une ethnie, d'en préparer l'hégémonie - La scolarisation sera le meilleur instrument de cette prépondérance

à long terme (1). Mais comment parvenir à scolariser, au Gabon, un groupe ethnique donné sans que les écoles et facilités matérielles nécessaires à cette scolarisation bénéficient à d'autres ethnies ? Pour ce faire, il faut inévitablement choisir une zone, une région, un département qui soit un "heartland" dans le sens entier du terme, qui soit, en d'autres termes, peuplé de la seule ethnie à promouvoir. Ainsi devaient être inévitablement écartés des départements tels l'Estuaire, le Moyen-Ogooué et l'Ogooué-Maritime ; ainsi devaient être "sacrifiés" les enfants de l'ethnie à promouvoir originaires et domiciliés dans lesdits départements. Ainsi fallait-il scolariser intensément le Woleu-Ntem et, par voie de conséquence, retarder, freiner la scolarisation des départements qui numériquement sont des heartlands aussi peuplés que le Woleu-Ntem. Ainsi s'explique, à la lumière de l'hypothèse ici retenue comme satisfaisante, la stagnation de la scolarisation de la Ngounié dont le taux idéal (17,41 %) est le plus proche de celui du Woleu-Ntem (17,97 %).

En toute objectivité nous ne trouvons pas explication plus satisfaisante à cette montée en flèche de la scolarisation du Woleu-Ntem dont les résultats ont été exposés ci-dessus.

NOUS EN CONCLUONS :

La politique du Gabon, de 1946 à l'Indépendance, eut pour entre autres objectifs l'hégémonie d'une ethnie sur le reste des ethnies du Gabon.

---

(1) Personne n'ignore et n'a jamais ignoré que l'asservissement des peuples et des nations s'obtient facilement par la non-alphabétisation des groupes que l'on veut asservir. Le "Let them down" n'est pas une invention nouvelle.

## LA TRIANGULARITE DE LA MIXITE SEXUELLE DES ECOLES

Dans les lignes que nous venons de terminer, l'analyse des résultats des différentes régions administratives du Gabon aux examens du certificat d'études primaires nous a fait constater qu'un département, et de façon constante, pendant ces vingt dernières années - plus précisément depuis 1947 -, a été chaque année le plus grand fournisseur de certifiés primaires et que, en 1952 v.g., le taux d'admis dans cette seule région a atteint 42 % de la totalité des admis du Gabon. Nous avons, dans un deuxième temps, constaté que, - corollaire de la première constatation qui vient d'être relatée -, ce même département est, au niveau de l'enseignement secondaire, le plus grand fournisseur de collégiens et lycéens et, par voie de conséquence, demeure le plus grand fournisseur actuel des cadres de l'état gabonais.

La perception fine de la distribution annuelle des admis de chaque région administrative au certificat d'études nous a conséquemment conduit à rechercher un étalon - que nous avons appelé taux idéal - permettant d'apprécier, et de façon objectivement indiscutable, si le taux réalisé, ou si l'on préfère, obtenu par chaque département est supérieur ou inférieur à ce que, normalement, on est en droit d'attendre dudit département si une politique saine avait alors présidé à la distribution des moyens de scolarisation offerts à chacun des départements du Gabon. Cette micro-perception nous découvre ainsi qu'il est, au Gabon, au moment où nous rédigeons cette étude, des départements intellectuellement ou développés ou sous-développés par rapport à

(1) - Dès 1960, nous constatons ce phénomène. En effet, dans "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise nous écrivions, p. 11 : - une sorte de différenciation socio-professionnelle se dessine, qui a ses sources dans l'ancienneté et l'ampleur de la scolarisation et qu'une intensification adaptée de la scolarisation peut atténuer, aplanir, voire renverser : les travailleurs non spécialisés sont en effet en grande partie fournis par les zones et ethnies les plus ou récemment ou sporadiquement scolarisées : et les travailleurs "spécialisés" (plus ou moins spécialisés), par les régions où la scolarisation est la plus vieille.

N.B. - pour ce renvoi, voire page suivante.

d'autres ; qu'il y a ainsi, en d'autres termes, des départements fournisseurs notamment d'agents d'encadrement et des départements qui, dans l'état actuel des choses, - en 1967 donc -, ne peuvent normalement fournir que surtout des agents d'exécution et du personnel manouvrier (1)

En scrutant les paliers les plus profonds ce phénomène social, nous avons constaté que le département ayant chaque année depuis vingt ans le taux le plus fort des admis au C.E.P. est un HEARTLAND, c'est-à-dire, - tel nous l'avons exposé plus haut - une région comprenant une seule ethnie.

Une explication de ce phénomène et des différents aspects et caractères de ce dernier s'imposait. Des différentes hypothèses plausibles, une seule éclaire la totalité du fait examiné. D'où l'explication suivante : seule une politique ethnique - tribale diraient les anciens -, élaborée, ou plus exactement, mise en application dès la fin de la deuxième guerre mondiale, a pu engendrer les inégalités que nous constatons présentement dans la production des certifiés d'études et des lycéens et collégiens. Inégalités qui, à leur tour, déclanchent une stratification ethno-sociale qui ne peut ne pas secréter tensions et conflits inter-ethniques; lesquels, si l'on n'y veille, conduiraient tôt ou tard, - et de façon INEVITABLE -, le Gabon à des troubles plus ou moins sanglants, instrument des plus efficaces pour une recolonisation par quelque nation - peu importe laquelle ! - techniquement plus dotée et politiquement plus équilibrée donc plus stable. Car, jusqu'à la fusion totale des ethnies de chaque état africain, donc pendant au moins trois générations, si un dirigisme éclairé ne préside aux destinées de chaque état africain, - l'ethnisme (le tribalisme, comme disaient communément les premiers Occidentaux ayant parlé des peuples dits primitifs) sera, à tous moments, le meurtrier le plus sûr de l'Afrique noire.

En résumé donc, avons-nous conclu, la politique scolaire mise en application au Gabon dès 1947 quant aux possibilités de scolarisation offertes à chaque région et, dans un certain sens, à chaque ethnie, - et qui produit ses fruits jusqu'à ce jour -, a doté le Gabon du plus terrible virus qui puisse le détruire.

Mais ce virus n'est pas le seul dont les méfaits virtuels guettent de façon permanente le Gabon. Nous en avons découvert, toujours dans le domaine scolaire, un second, chronologiquement antérieur à celui dont nous venons de parler. C'est le phénomène que nous dénommons : triangularité de la mixité sexuelle des écoles.

---

(1) - voire page précédente.

Disons tout d'abord que la toute première forme du questionnaire de 1962 ne comportait pas de question sur la proximité filles-garçons. C'est ainsi que dans les deux premières écoles que nous avons faites en 1962 - l'école catholique de Donghila et l'école officielle de Kango - la question sur la mixité ne fut pas posée, ainsi que le témoignent les questionnaires remplis par les élèves desdites écoles.

Seules d'abord la lecture des questionnaires recueillis dans ces deux écoles, puis la conversation que dans chacune de ces dernières nous avons eue avec chaque élève après la passation collective du questionnaire nous firent percevoir la mixité sexuelle comme phénomène social des plus complexes de l'univers scolaire, comme le phénomène actuellement essentiel du monde scolaire gabonais, comme le premier maillon d'une chaîne, d'un filon, qui, suivi jusqu'au bout, permet de pénétrer, de percevoir, de comprendre et d'expliquer la quasi totalité de l'univers scolaire au Gabon.

La mixité sexuelle des écoles, en d'autres termes, la proximité filles-garçons dans une même école, et, qui plus est, dans une même classe a été et demeure un problème qui implique controverses et débats latents. L'on constate, en effet, que, au Gabon, les écoles confessionnelles généralement la proscrivent et ne la souffrent et réalisent que depuis peu, que, d'autre part, les écoles officielles, en la pratiquant de façon généralisée, - sans exception aucune, pas que nous sachions tout au moins, - l'ont érigée en institution.

On constate également que les écoles de France qui, jusqu'à ces dernières années ont réalisé la séparation des sexes au niveau des lycées des grandes villes notamment sont en train de modifier leur vision de l'univers enfantin et adolescent, surtout avec et depuis la réforme de l'enseignement : une transformation s'opère en faveur des écoles gémées. Modification qui, par le truchement de cette acculturation inhérente à la francophonie et au rôle d'ancienne métropole que la France a joué jusqu'en 1960, risque de consolider, au Gabon, le point de vue des partisans de la mixité sexuelle des écoles. Néanmoins ce serait faire preuve d'une très grande imprudence que de vouloir asseoir quelque argumentation favorable à la mixité en posant comme prémisses ce que la France est en train de réaliser. Car, cette transformation en faveur de la mixité, au niveau des C.E.S., et qui a, pour population, des élèves plus âgés que ceux que généralement les écoles mixtes de France - donc

de façon générale les écoles primaires - avaient avant la réforme de l'enseignement, est encore, à notre avis, au stade expérimental : seul le temps confirmera ou infirmera la théorie énoncée, théorie qui pour nous n'a pas encore dépassé le stade de l'hypothèse. En outre, la population scolaire de France est jusqu'à présent nettement moins âgée ; seules les grandes villes, au Gabon, commencent à avoir des élèves ayant, dans une classe donnée, le même âge que l'âge moyen des élèves de la même classe en France ; de fortes réserves étant faites sur la falsification des âges, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Or, dans une même classe, les besoins et les exigences ne sont plus les mêmes chez un élève de 12-13 ans que chez un de 15-16 ans.

Un examen de ce fait social qui, de tous temps, a eu et possède, chez l'adulte, des partisans et des adversaires parfois aussi farouches les uns que les autres s'imposait donc.

Pour ce faire, difficilement objectifs étant à nos yeux les arguments que l'adulte de l'un et de l'autre camp peut apporter, nous avons, soucieux comme toujours de cerner le réel jusque dans ses retranchements les plus obscurs, opté pour un procédé - le seul valable - et qui consiste à aller sur la scène même consulter le propre acteur du phénomène objet de controverses : l'enfant, l'écolier.

Ainsi avons-nous élaboré dans le cadre du questionnaire-fleuve de 1962 la question suivante (1) qui fut également incluse dans le questionnaire beaucoup plus restreint de 1966 :

La proximité filles-garçons dans une même classe vous semble-t-elle bonne ou mauvaise ? et pourquoi ?

Doit-elle continuer ou cesser ? et pourquoi ?

--oo0oo--

---

(1) Cette question dans un premier temps fut posée comme suit, en 1962, pour la première fois à Lambaréné, troisième agglomération de notre travail sur le terrain, après Donghila et Kango :

- La proximité filles-garçons dans une même école vous semble-t-elle bonne ou mauvaise ?

- Doit-elle continuer ou cesser ? et pourquoi ?

A la différence de la forme définitive donnée ci-dessus dans le texte, la première forme ne comportait qu'un POURQUOI.

Voyons d'abord la position de l'écopier gabonais des deux sexes en 1962, il y a donc

5 ans :

Y répondirent, en 1962, 1764 écoliers et écolières ainsi répartis :

- CM2 : 458 garçons et 261 jeunes filles ; soit : 719 élèves

- Lycéens et collégiens : 769 garçons et 276 jeunes filles ; soit : 1045 élèves

Les réponses obtenues se ventilent comme suit :

1°/ - dans l'enseignement primaire (cours moyen II) :

	<u>Garçons</u>	<u>J.Filles</u>	<u>100 Garçons + 100J.F.</u>
a/ - Estiment que la mixité est une bonne chose :	22,00 %	6,51 %	14,25 %
une mauvaise chose :	77,77 %	93,10 %	85,43 %
à la fois bonne et mauvaise	0,21 %	0,38 %	0,29 %
- N'ont rien exprimé	-	-	-
b/ - Sont pour la continuation	21,56 %	8,81 %	15,18 %
la suppression	77,34 %	90,41 %	83,87 %
± Sont perplexes	0,21 %	-	0,10 %
- N'ont rien exprimé	0,87 %	0,76 %	0,81 %

2°/ - dans les lycées et collèges

a/ - Estiment que la mixité est une bonne chose :	51,10 %	31,52 %	41,31 %
une mauvaise chose	47,33 %	66,66 %	57,00 %
- à la fois bonne et mauvaise	1,04 %	1,81 %	1,42 %
- N'ont rien exprimé	0,52 %	-	0,26 %
b/ - Sont pour la continuation	51,75 %	32,97 %	42,36 %
- pour la cassation	46,16 %	64,13 %	55,14 %
- ça doit durer jusqu'à un certain âge	0,26 %	0,72 %	0,49 %
- Perplexes	0,65 %	1,08 %	0,86 %
- N'ont rien exprimé	1,17 %	1,08 %	1,12 %

Voyons plus en profondeur ces attitudes. Et commençons par la population féminine d'abord primaire, puis secondaire

CHEZ LES JEUNES FILLES

a/ - DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- 6,51 % des écolières, de CM2 estiment, venons-nous de voir, que la proximité filles-garçons dans une même classe est une bonne chose
- 93,10 % en estiment le contraire ;
- 90,41 % de la même population féminine souhaitent que cette proximité cesse, tandis que 8,81 % en réclament la continuation, avons-nous également vu.

Ainsi saute à la vue une apparence à savoir que chez chacune des interviewées la perception de la mixité et le jugement de valeur inhérent à cette perception (à savoir ou une bonne chose ou une mauvaise chose ne sont pas toujours en concordance avec le souhait formulé, puisque 6,51 % des interrogées trouvent que la proximité filles-garçons est une bonne chose et que 8,81 % préconisent la continuation de cette proximité.

L'examen des réponses découvre que, pour 3,83 % de la population objet ici de notre attention, cette apparence introduite par les chiffres est une réalité. En effet, d'une part, sept sujets (2,68 %), bien que concevant que la mixité est une mauvaise chose, en préconisent la continuation tandis que, inversement, trois sujets (1,14 %) veulent que cette situation cesse, que pourtant ils déclarent bonne.

Ainsi, somme toute, se répartit en trois groupes bien distincts la population interviewée :

- les interrogées pour qui la mixité doit continuer parce que bonne ;
- celles pour qui elle doit cesser parce que mauvaise ;
- celles, enfin, pour qui elle doit continuer bien que mauvaise; et vice-versa.

Avant d'aborder les opinions de ces trois groupes, rappelons, d'entrée, que la double question sur la proximité filles-garçons énoncée ci-dessus, comprend deux "pourquoi" et que dans chacun desdits trois groupes le minimum de motivations données par chaque interlocutrice - est un et le maximum trois, voire quatre, - lorsque naturellement la motivation est donnée -.

1. - Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité doit continuer parce que bonne. ( 15 sujets; soit: 5,74% des interrogées de CM2 )

Cinq sortes de motivations s'y distinguent dont les deux principales sont les deux premières citées ci-dessous :

- l'émulation que suscite la mixité, filles et garçons rivalisant à qui mieux-mieux ( six sujets ) : "les filles ne font rien quand elles sont ensemble";  
" dans une classe mélangée les enfants apprennent mieux que dans une classe où il n'y a que des filles ou que des garçons";
- l'impossibilité d'avoir des écoles réservées à un seul sexe, le devoir et la nécessité de mélanger garçons et filles: nécessité et devoir mal explicités, donc diversément interprétables : "une classe ne doit pas avoir seulement que des filles" , dit une interviewée; " parce qu'ils doivent apprendre ensemble" , déclare une deuxième; "parce que le mélange est nécessaire", émet, sans autre explication, une troisième; "parce que dans des écoles comme ici il n'y a pas beaucoup de classes pour les filles " , écrit une autre; . . .
- la seconde nature que crée l'habitude d'avoir toujours été élève d'écoles gémées, ainsi décrite par une écolière : "nous sommes habitués" ;
- le devoir de rester ensemble né du fait que garçons et filles sont frères et sœurs :  
" on doit rester ensemble frères et sœurs" ;
- la sensation de bien-être que la proximité filles-garçons procure, qu'une interrogée décrit laconiquement par trois mots, affirmant : "c'est bien" , et qu'une autre explicite un peu plus : "c'est bien de rester dans la même classe que les garçons".

EN RESUME DONC

nous retiendrons ceci : chez les écolières de CM2, la mixité sexuelle est préconisée parce <sup>qu'</sup>génératrice d'émulation entre garçons d'une part et jeunes filles d'autre part ; parce qu'il est impossible de créer des écoles réservées à un seul sexe, faute probablement de crédits et d'un nombre suffisant de maîtres et de maîtresses;

nous soulignerons notamment le fait que les motivations données sont peu explicitées et par conséquent diversément interprétables ; ce qui enlève à l'opinion émise beaucoup de son pouvoir de persuasion, a fortiori de conviction;

nous rejetterons comme épiciuse la perception de la mixité comme seconde nature imposée par l'habitude d'avoir toujours fréquenté des écoles sexuellement mixtes; la connaissance psycho-sociologique que la science donne de l'adaptation de l'être humain n'autorisant pas, jusqu'à preuve du contraire, une telle affirmation.

2. - Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise

Le groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise motive de sept manières différentes sa prise de position.

Vient quantitativement en tête, signalée par 105 individus, la propension des garçons de taquiner les jeunes filles, de jouer avec ces dernières.

Jeux d'ordinaire de mains, censées conséquemment par grand nombre d'interrogées comme vilains, voire exaspérants surtout s'ils ont pour objectif de "voir les filles nues", ainsi que l'écrit sans ambages une interrogée. -

"Les garçons aiment trop jouer avec les filles et ils sont trop curieux" (Lambar. , Protest , dossier 11)

"Les garçons aiment trop jouer avec les filles, c'est mal (Lamb. cath., dossier 25)

"les garçons aiment toujours mettre leurs bouches et leurs mains sur les filles et beaucoup d'entre nous n'aiment pas cela" (1) (Oyem, off., dossier 8)

"Ils (les garçons) sont des canards et ne font que parler aux filles" (Oyem, off. dossier 27) (2)

"Les garçons embêtent toujours les filles (soulever la robe)" (Mitzi, Off, dossier 15)

"Les garçons ne peuvent rester sans toucher une fille" (Mékambo, prot. dossier 2)

Vient, en deuxième position, dénoncée par 37 sujets, la tendance, chez le garçon, à se "palabrer", "à se bagarrer" avec les jeunes filles.

En troisième lieu se situent les tentations ; les lettres d'amour rédigées et subtilement "glissées" tant en classe qu'en récréation par les garçons ; les propositions verbales, etc... ; et la dissipation que tout cela engendre (23 interrogées, au total)

"les garçons écrivent beaucoup de lettres aux filles quand ils sont sur un même banc" (Mék. Prot., dossier 2)

"les garçons envoient trop les lettres aux filles" (sic) (Makokou off. dossier 8)

(1) - Le terme "beaucoup" laisse-t-il entendre que d'aucunes filles aiment cela ?  
(2) - Dans toutes les ethnies du Gabon, le canard est perçu comme un animal bête, très bavard , et notamment lascif comme le chien.

"les garçons embêtent les filles pour les questions d'amitiés" (sic)

(Makokou, dossier 20)

"Quand les garçons et les filles sont dans une même classe ils s'envoient des lettres" (Oyem c, dossier 21) (1)

Quatrièmement, la gêne que provoque chez l'écolière l'arrivée, - parfois en pleine classe ou pendant la récréation, - des règles ;(2)

d'autant que les garçons, voire le maître, en profitent alors pour plaisanter, quelquefois assez déplaisamment, la jeune fille embarrassée.

"Quand une fille a les règles ils(les garçons) se permettent de crier à haute voix et la fille a honte" (Makokou ; dossier 30)

"Parce que les filles peuvent avoir les règles en classe (Oyem, C, dossier 7)

"Les garçons se moquent des filles lorsqu'elles sont en règles" (Mitzić, off. 14)

Cette situation, signalée par 24 écolières, est indiquée par au minimum une élève dans quatorze des dix-neuf classes auxquelles fut posée la question sur la mixité. Dans les cinq classes où il n'est pas explicitement parlé des menstrues, il est plusieurs fois signalé que les garçons "embêtent, ennuient les filles", disent des grossièretés à celles-ci etc...

cinquièmement, la difficulté éprouvée par les élèves d'un sexe de pouvoir sereinement travailler en présence d'élèves du sexe opposé (20 interviewées) : un sentiment de timidité, de "honte" s'empare de l'être et enkylose l'intelligence ; d'où susceptibilité, irritabilité, insoumission etc...

sixièmement, les dégâts et grossesses que cette mixité provoque (douze individus) :

"ça cause du dégât" (Lamb. O, 9) (3)

"si cela continue, ça finira mal (Lamb. C, 1)

- 
- (1) - Cette jeune fille a fréquenté auparavant l'école Officielle d'Abam Eba.
  - (2) - De façon générale, le pouvoir d'achat de la génération des parents des écoliers actuels ne permet à ces derniers que d'être assez modiquement vêtus. Les vêtements de dessous, slips exceptés, sont quasi inemployés. Aussi des règles arrivant pendant la classe ont vite fait de maculer le tissu généralement léger des écolières.
  - (3) - A lire : Lambaréné, Officielle, dossier 9). - Pour les autres abréviations: c = catholique ; p = protestant.

"On risque de ne pas faire des études et finir par se marier"(sic)

(Lamb. C, 20 ; )

"C'est là que les filles reçoivent les grossesses" (NDJOLE, C, 7)

"Si on mélange les filles et les garçons, ils vont faire des bêtises"

(Batouala, off., 4)

Enfin, septième et dernière motivation : les grossièretés des garçons à l'adresse des écolières (7 interviewées).

#### EN RESUME DONC

Nous retiendrons ceci :

lorsqu'une école, qui plus est, une classe, comprend garçons et filles, une tendance s'actualise chez l'élève de sexe masculin, qui incite ce dernier à rechercher, tant en récréation que pendant les cours, la compagnie, le voisinage des élèves de sexe opposé. Une inclination s'observe, qui se concrétise en billets doux, en propositions verbales. Lorsque cette inclination est partagée par le patient, en l'occurrence, l'écolière sélectionnée, elle avive chez l'agent - l'écolier - le désir de rapprochements physiques, source de bien des ennuis, - dissipation, grossesses notamment - qui contraignent la jeune fille à interrompre ses études ou tout au moins à ne plus apporter à ces dernières application et persévérance. Lorsque, par contre, cette inclination rencontre, de la part de l'écolière, résistance, voire barrage, elle se transforme en sentiments de frustration, d'agressivité qui expliquent alors hautement ces palabres et violences parfois sans cause ainsi décrits par cette écolière de Makokou (off. dossier 29) : "les garçons insultent les filles sans cause dans la classe", et par cette autre (Oyem, off. 16) : les garçons injurient les filles sans raison"; Bagarres dont le processus est parfois le suivant : "Les garçons insultent les filles et les filles ne se laissent pas faire : il y a des histoires" (Oyem, 0,28). Bagarres qui incitent cette autre interviewée à souhaiter la cessation de la mixité "parce que les filles n'ont pas assez de force pour se battre avec les garçons" (Oyem, off. 10)

Il importe de réfléchir longuement sur l'affirmation de cette jeune fille de Mitzic (Off. dossier 4) : "ça ne peut pas aller comme ça ; c'est, perdre du temps" (sic) et sur celle de cette autre d'Oyem : "Il y aura des dégâts irréparables" (off. dossier 3).

Ce coup d'oeil n'aura pas fait tout le tour des interrogées si nous laissons dans l'ombre deux sujets pour qui la proximité filles-garçons est à proscrire parce que "CE N'EST PAS LOGIQUE".

3. - Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité, bien que mauvaise doit néanmoins continuer.

Sept interviewées l'ont affirmé. Trois d'entr'elles n'ont pas motivé le pourquoi de ce que nous sommes obligé d'appeler tout au moins provisoirement la contradiction, apparente au premier abord, qui existe entre la qualification de MAUVAISE attribuée à la proximité filles-garçons dans une même classe et le souhait formulé de voir continuer cette proximité. Pour les quatre autres : censée mauvaise" parce que ce n'est pas bien", "parce que les garçons injurient les filles sans raison", "parce que les garçons sont des démons", "parce que les garçons aiment jouer avec les filles" ; la mixité est néanmoins respectivement souhaitée "parce que ça donne les enfants" (sic), parce que favorisant la croissance démographique du Gabon (1) et l'habitude de travailler avec les garçons.

b/ - DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après ce regard jeté sur les motivations militant soit en faveur, soit à l'encontre des écoles gémées au niveau de l'enseignement primaire, voyons à présent de que la jeune fille gabonaise, élève d'écoles secondaires, pense de la mixité.

Rappelons brièvement que, sur 276 collégiennes et lycéennes interrogées, 31,52 % estiment que la mixité est une bonne chose et que 66,66 % pensent que c'est une mauvaise chose ; que, d'autre part, alors que 32,97 % en souhaitent la continuation, 64,13 % sont pour la suppression de cet état de fait.

Comme chez les écolières de CM2, trois groupes s'y distinguent :

- ceux qui sont pour la continuation de la proximité filles-garçons dans une même classe parce que bonne chose ;
- ceux qui en proclament la suppression parce que chose mauvaise ;
- ceux qui, quoique trouvant mauvaise la mixité, affirment qu'elle doit continuer ; et vice-versa.

Voyons l'un après l'autre chacun de ces trois groupes.

---

(1) "Parce que nous voulons mettre au monde pour que le pays soit peuplé".

1. - Motivations des collégiennes et lycéennes pour qui la mixité doit continuer parce que bonne

Neuf sortes de motivations s'y rencontrent, que voici par ordre quantitativement décroissant.

- Le rôle thérapeutique de la mixité : la mixité est perçue comme remède qui débarrasse la jeune fille de cette timidité, de cette tendance à s'inférioriser propres à la femme gabonaise. Cette perception est celle de 45 interrogées de l'enseignement secondaire. "Les femmes sont très timides et les garçons les secouèrent un peu et elles n'auront plus honte devant les garçons" (I.C. 5<sup>o</sup> - 4<sup>o</sup>, 32 A) ; "les filles deviennent braves au lieu d'être molles" (Oyem, C, 30) ; "les filles sont en quelque sorte timides, elles seront un peu plus dégourdies" (Mitzié 2) ; "les filles deviennent moins timides" (Lyc. Tec. 6) ; "parce qu'elle aide les filles à supprimer leur infériorité et timidité et à se familiariser" (Imm., C. 50) ; "car les jeunes filles gabonaises n'ont pas d'éloquence, elles ont honte de parler et ce sera un bon remède" (Imm. C. 80) (1)

- L'émulation qu'engendre la mixité entre écoliers de sexes différents. Aux seize interrogées l'affirmant, nous joignons ces deux jeunes filles dont la pensée, semblable, est ainsi reproduite par l'une d'elles : "les garçons sont plus intelligents que nous et leur raisonnement nous aide parfois". (Lycée Léon Mba, 14)

- Le rôle éducatif de la mixité, énoncé par huit interviewées, grâce à laquelle garçons et filles apprennent à vivre en société ; ce qui contribue à cette évolution, tant recherchée, de la femme gabonaise. "Parce qu'on apprend à vivre en société" (Lyc. Tech. 23). A ces huit sujets, joignons ces deux autres pour qui la mixité est une école d'apprentissage de la conversation en vue du rôle d'épouse que devra, au foyer, assumer plus tard l'écolière d'aujourd'hui : "Les filles s'habitueront à parler avec les garçons et le jour où elle va dans la maison de son mari elle saura converser avec les étrangers qui viendront leur rendre visite" (Imm., 32 A)

- la connaissance moins superficielle du caractère des individus d'un sexe par ceux du sexe opposé. Connaissance, qui pour nos interlocutrices, doit permettre des unions harmonieuses (6 individus) et faciliter le choix du (ou de la) partenaire : "parce qu'on se connaît mieux, on devient

---

(1) - Imm. C., I.C. = Immaculée Conception  
Lyc. Tec. = Lycée Technique

de bons camarades" (Lyc. Tec., 1) ; "parce qu'elle (la mixité habitue les femmes à mieux s'entendre avec leur mari plus tard (Lyc. Tec., 17) ; "elle est en quelque sorte bonne, les jeunes gens se connaissent bien et choisissent celle qu'ils préfèrent en caractère comme en corpulence" (I.C., 83)

- L'entr'aide scolaire qui se crée entre filles et garçons dans une même classe, grâce au jeu des attractions réciproques. "Parce qu'on s'entr'aide dans les leçons et les devoirs" (Lyc. Léon Mba, 10) (cinq interlocutrices)

- Le sentiment, selon quatre interrogées, de l'égalité femme-homme que fait naître la proximité filles-garçons, ce qui favorise l'évolution féminine ;

- L'habitude qui résulte du fait d'avoir toujours fréquenté des écoles géminées (4 interrogées) :

"Je suis depuis le CP1 toujours avec les garçons, j'ai perdu l'habitude d'apprendre avec les filles" (Lycée L. Mba, 18) ;

"J'en ai l'habitude ; si je reste dans une école sans garçons, je serai gênée" (Lyc. Tec.; 46)

- Le manque d'écoles et de professeurs (trois individus)

- Le devoir de rester ensemble né du fait que garçons et filles sont frères et soeurs ; affirmé par trois interlocutrices et ainsi décrit par l'une d'entr'elles : "Puisque nous sommes tous des élèves et nous devons nous aimer les uns les autres, comme a dit Notre-Seigneur" (Imm. 35 A).

A ces motivations s'ajoutent six motivations isolées exprimées chacune par un individu distinct. La mixité permet "d'éviter le racisme", d'être plus sages", "de former de bons éléments" ; elle est bonne et doit continuer parce que les garçons sont galants". (1) Elle est, enfin, perçue comme une sorte de vaccin contre les boniments des garçons : "Elle (la mixité) nous avance sur beaucoup de choses que nous devons savoir dans la vie surtout sur le baratin qu'ils (les garçons) emploient. Elle nous évitera beaucoup de choses". (Lycée L. Mba., 1)

---

(1). - "Les garçons sont galants ; si je reste dans une classe sans garçons, je serai gênée" (Lyc. Tec. 46) ( N.B.: cette motivation répond au 1er pourquoi du questionnaire; celle qui est citée dans le texte répond au 2e pourquoi.

La perception que collégienne<sup>x</sup> et lycéenne<sup>s</sup> du Gabon ont de la mixité sexuelle des écoles présente un champ plus vaste que celui qu'offre la perception du même phénomène par l'écolière de CM2. Le rôle thérapeutique de la mixité sexuelle perçue comme remède contre la timidité ; l'entraide scolaire entre garçons et filles aimantés par quelque attraction réciproque ; la fonction éducative de la proximité filles-garçons ; la connaissance moins superficielle d'un individu par un individu de sexe opposé, que cette dernière permet ; le sentiment de l'égalité de l'homme et de la femme qu'elle introduit ; tel<sup>les</sup> sont les caractéristiques qui distinguent de la perception de l'écolière de CM2 la perception que la jeune Gabonaise élève d'une école secondaire a du phénomène ici objet de notre attention.

2. - Motivations du groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise

Ici comme chez les jeunes filles de CM2, se situe nettement en tête, la tendance des collégiens à rechercher le voisinage de leurs collègues de sexe opposé. Tendance qui s'actualise en jeux, taquineries, qui, loin d'être toujours prisés par le patient, sont le plus souvent subis d'autant qu'ils sont sans cesse renouvelés :

"Les garçons ennuient les filles ; ils veulent jouer avec les filles surtout les grands garçons (Lamb., 0, 6)

"Les garçons embêtent les filles et les taquent chaque fois" (Makokou, 0, 4)

"Les garçons ont toujours tendance à ennuyer les filles (Lyc. L. Mba, 15)

"Les garçons sont trop embêtants quand ils sont avec les filles" (Lyc. Tec., 2)

"Le garçon, surtout chez nous Africains, ne respecte pas la fille et se croit permis de lui toucher le corps ; ce qui est agaçant" (Lyc. Tec. 28)

Cette tendance, plus exactement - car ici il y a actualisation - ces jeux et taquineries sont signalés par 56 écolières ;

Vient ensuite, 36 fois énumérée, l'atteinte que la mixité porte au travail scolaire. Situation bien dépeinte par ces interlocutrices qui affirment : "On ne peut pas bien travailler quand on est ensemble

avec les garçons" (Oyem, 0, 7) ; "elle (la mixité) doit cesser pour que les jeunes filles puissent mieux écouter ce que disent les professeurs" (Lyc. L. Mba, 15).

Cette atteinte à la formation intellectuelle est perçue si funeste que la proximité filles-garçons est signalée comme facteur d'interruption des études des jeunes filles. D'où ce vœu : "nous voulons terminer nos études", émis par plus d'une interviewée.

Et une écolière d'affirmer : "Si cela continue il n'y aura pas beaucoup de filles instruites" (Oyem, C, 29)

Troisièmement, indiqués par 23 élèves, les moqueries et l'air hautain des garçons à l'adresse des jeunes filles ; moqueries qui suscitent chez ces dernières ou bien honte et timidité, lesquelles sont des facteurs défavorables à l'épanouissement de la personnalité, ou bien alors riposte et déversement d'énergie qui s'actualisent en éclats de langage ou en rixe selon le processus ainsi retracé par une interviewée :

"Les filles sont sensibles et quand elles se trompent et que les garçons se moquent d'elles elles s'enflammeront et il y aura des palabres" (I.C., 82)

La mixité est, quatrièmement, perçue comme entraînant débauche et concubinage (21 interrogées).

"Ils se feront l'amour au lieu d'étudier" (Oyem, 0, 11)

"Elle (la mixité) entraîne les concubinages" (Oyem, 0, 18)

"Les garçons gabonais ne suivent pas seulement la camaraderie d'école, mais encore d'autres choses qui ne plaisent pas du tout aux parents" (Lamb., 0, 3.)

"Le comportement des garçons n'est pas convenable" (Lyc. L. Mba, 28)

"Les garçons embêtent toujours les filles et c'est là qu'après les amours commencent et cela porte malheur" (1) (Lyc. Tec., 26)

Cinquièmement, la mixité a pour conséquence inévitable tentations et billets doux (signalée 18 fois)

"Les garçons gênent les filles : glissement de papier (lettres) " (Oyem, 0, 9) ;

"...les garçons les ennuient, et les injurient, les tentent parfois" (Lyc. Tec. 9) ;

---

(1) cela porte malheur : traduction littérale en français de l'expression employée en la langue maternelle de l'interlocutrice. Signifie : cela aboutit à du mal, cela se termine mal.

"Parce qu'ils (les garçons) sont casse-pieds et tombent amoureux des filles" (Lyc. Tec. 48) ;

"Les filles sont attirées par les garçons" (Imm. 17).

Sixièmement, la mixité ne correspond pas à cette différenciation sexuelle établie par la nature même (16 sujets)

"ce n'est pas normal; les filles doivent avoir une classe pour elles toutes seules" (Oyem C, 5)

"elle doit cesser parce que les filles et les garçons ne sont de même sexe" (Lamb., prot., 6)

"Ce n'est bien de les mélanger car les "filles prendront les habitudes des garçons" (I.C., 24)

"Les petits garçons sont très bandits et les filles sont trop faibles" (I.C., 36 A)

"elle (la fille) a besoin d'une certaine éducation dont le garçon n'a pas besoin (Lamb., D, 4) ;

"On ne suit pas à l'aise en sachant que nous ne sommes pas tous semblables" (I.C. 68)

Cette dernière pensée révèle une sorte d'empathie qui sensibilise l'écopier assis à côté d'une écolière, et vice-versa, obnubile et enkylose les fonctions intellectuelles : on ne suit plus avec aisance et lucidité les explications du maître.

Septièmement, la mixité engendre, jusque dans la classe même, chez le garçon, distraction et agitation. (15 individus).

"Les garçons font les filles se distraire" (Oyem D, 5)

"Les garçons nous embêtent, nous les filles, et au lieu de suivre tes études tu perds la tête" (Oyem, D, 20)

"Les garçons empêchent les filles de travailler ; par exemple tu as un ami dans la classe tu ne peux plus suivre" (Mitzic, D, 7)

"Ils nous empêchent de suivre en classe et ils sont ennuyants" (Lyc. L. Mba, 9)

"elle doit cesser afin que les filles puissent travailler dans le calme"

"Lyc. Tec. 2)

Huitièmement, la mixité engendre palabres et différends, voire rixes, entre garçons et filles (12 interviewées)

"Les garçons insultent trop les filles et parlent aussi de mauvaises choses", (Lamb. O, 7) :

"Les garçons taquent souvent les filles et les tapent" (Lyc. Tec. 41)

"Les garçons parlent trop avec les filles et ils arrivent même à les battre" (Oyem, O, 8)

Neuvième motivation (11 individus) : la mixité est source de grossesses et dégâts qui aboutissent le plus souvent à l'interruption des études de la collégienne et, par voie de conséquence, retardent l'évolution de la femme gabonaise : "Les garçons ennuiant les filles lorsqu'elles veulent continuer leurs études ; il y a des filles qui sortent enceintes" (Lamb. Prot. 5)

"Les filles sont attirées par les garçons et après elles se retrouvent enceintes" (Lyc. Tec. 26)

Dixièmement : signalée par cinq sujets, la gêne provoquée chez l'écolière par l'arrivée - parfois pendant la classe ou la récréation - des règles :

"Lorsqu'une fille est indisposée, les garçons se mettent à crier et la fille a honte" (Makokou 1)

"...les filles sont toujours gênées lorsqu'elles sont indisposées" (Lyc. Tec. 3)

Onzièmement : l'ostentation des garçons provoquée par la présence d'individus de sexe opposé (trois sujets) :

"les garçons disent qu'ils sont les plus intelligents" (Lamb., prot. 7)

"les garçons croient que les filles sont venues s'instruire pour eux, ils se vantent d'être les plus instruits" (Oyem, O, 10)

Enfin, sont également indiqués : la brutalité des garçons à l'endroit des collégiennes, et le caractère anti-évolutionniste de la mixité relevé par cette lycéenne qui écrit : "Nous ne pourrions ainsi faire aucun progrès" (Lyc. L. Mba, 7)

#### EN RESUME,

Pour 65 % des collégiennes et lycéennes, l'univers scolaire des écoles gémées est perçu et dépeint comme nettement morbide, comme lieu

favorisant et facilitant le relâchement dans le travail scolaire, la dissipation, les inclinations sexuelles, les différends et les palabres.

La mixité se présente ainsi comme un frein à l'évolution de la femme et de la future société gabonaise.

3. - Motivations du groupe pour qui la mixité bien que bonne doit cesser ; et vice-versa.

Les vingt jeunes filles de ce groupe se subdivisent en deux catégories : celles, au nombre de douze, pour qui la mixité, bien que bonne, doit cesser ; et celles - les huit autres - pour qui la mixité bien que mauvaise doit néanmoins, et avec force restrictions, continuer.

Pour les premières, les avantages que présentent la mixité - à savoir développement de la personnalité et de la vivacité d'esprit de la jeune fille gabonaise, connaissance moins superficielle et des garçons par les filles et réciproquement - ne sont pas des arguments d'un poids capable de contrebalancer le poids des inconvénients que présente cette même mixité, à savoir : danger de grossesse, liberté des moeurs, interruption des études des jeunes filles.

Pour les secondes, nous retiendrons notamment ceci :

- a/ - si les agacements des garçons demeurent une motivation militante pour la séparation scolaire des sexes, l'éloquence que la jeune fille acquiert dans les écoles gémées doit, au niveau de la décision, finalement l'emporter ;
- b/ - six sur huit desdites écolières de cette catégorie apportent des restrictions telles que, en définitive, elles ne prennent aucune position soit en faveur de la mixité, soit contre celle-ci.

EN CONCLUSION

Des 537 jeunes filles interrogées sur les avantages et inconvénients de la proximité filles-garçons dans une même classe,

19,36 % estiment que la mixité est une bonne chose; soit :

- 6,51 % des écolières de CM2
- 31,52 % des collégiennes et lycéennes

79,51 % estiment que la mixité est mauvaise ; soit :

- 93,10 % des écolières de CM2
- 66,66 % des collégiennes et lycéennes

1,11 % se sont montrées perplexes

- 0,38 % des écolières de CM2
- 1,81 % des collégiennes et lycéennes

En préconisent le maintien : 21,22 % de la totalité des jeunes filles interrogées ;

- 8,81 % des écolières de CM2
- 32,97 % des collégiennes et lycéennes

En souhaitent la suppression : 76,90 % de la totalité des jeunes filles interrogées ;

- 90,41 % des écolières de CM2
- 64,13 % des collégiennes et lycéennes

Estiment que la mixité doit cesser à partir d'un certain âge des élèves : 0,37 % de la totalité des interviewées ;

- 0,00 % des écolières de CM2
- 0,72 % des collégiennes et lycéennes

Se sont montrées perplexes : 0,55 % de la totalité des interrogées ;

- 0 % des écolières de CM2
- 1,08 % des collégiennes et lycéennes

N'ont rien exprimé : 0,93 % de la totalité des interrogés

- 0,76 % des écolières de CM2
- 1,08 % des collégiennes et lycéennes

Si nous nous reportons quelques pages plus haut, nous reverrons que cinq groupes ont été distingués dans la distribution de nos interviewées :

- le groupe pour qui la mixité, parce que bonne, doit être maintenue ;
- le groupe pour qui la mixité doit être supprimée, parce que funeste ;
- le groupe pour qui la mixité, bien que bonne, doit néanmoins cesser et celui pour qui la même mixité bien que mauvaise doit cependant continuer. Deux groupes infimes que, pour cette raison, nous laissons de côté, le lecteur ayant vite fait de se reporter, s'il le désire, aux lignes et pour cause peu longues qui leur sont consacrées.

Ainsi donc seront considérés dans cette vue panoramique les deux premiers groupes. Commençons par celui qui est, quantitativement, de beaucoup le moins,

dense : les interviewés pour qui la mixité doit continuer parce que bénéfique.

Cinq motivations différentes se rencontrent chez les jeunes filles de l'enseignement primaire, que nous reproduisons suivant l'ordre numériquement décroissant : la plus importante réunissant six interviewées ; la dernière, deux :

1. - la mixité est perçue comme un principe de stimulation : elle suscite de l'émulation, garçons et filles rivalisant à qui mieux-mieux ;
2. - la mixité est une sorte d'impératif social imposé par l'impossibilité matérielle d'avoir des écoles réservées à un seul sexe ;
3. - la mixité est également perçue comme une sorte de seconde nature imposée par l'habitude d'avoir toujours fréquenté des écoles géménées ;
4. - la mixité est une sorte de devoir imposé par le fait que garçons et filles sont, dans une certaine mesure, frères et sœurs : "on doit rester ensemble frères et sœurs", ainsi l'affirme une interlocutrice ;
5. - la mixité est, enfin, par deux écolières de CM2 perçue comme productrice d'un état de bien-être ;

Comme on s'en rend compte, l'éventail des interviewées partageant ces opinions est peu large, variant, comme nous l'avons vu plus haut, de six à deux sujets.

Chez les collégiennes et lycéennes, la motivation la plus fréquente est le rôle thérapeutique de la mixité perçue comme remède contre cette timidité, cette tendance à s'inférioriser propres à la jeune fille gabonaise. Les 45 sujets émettant cette opinion sont suivis de 18 interlocutrices pour qui un des avantages de la mixité est l'émulation scolaire filles-garçons. Viennent, en troisième position, dix individus mettant en avant le rôle éducatif de la mixité grâce à quoi garçons et filles apprennent à vivre en société. Quatrième motivation énoncée par six interrogées : la connaissance moins superficielle du caractère des élèves d'un sexe par les élèves du sexe opposé. Connaissance qui, pour nos interviewées, doit faciliter le choix de la partenaire et permettre des unions harmonieuses. Cinquièmement : l'entraide scolaire qui se crée entre garçons et filles dans une même classe grâce au jeu des attractions sexuelles réciproques (5 sujets) ; sixièmement et septièmement, réunissant chacune quatre voix, les deux motivations suivantes : primo, la seconde nature que l'habitude crée chez les élèves ayant toujours fréquenté des écoles géménées ; secundo, le sentiment de l'égalité de l'homme et de la femme que fait naître la mixité, ce qui favorise l'évolution féminine. Enfin, totalisant chacune trois voix, d'abord le de-

voir et la nécessité de mélanger garçons et filles, face à l'impossibilité matérielle d'avoir des écoles réservées à un seul sexe ; puis le devoir de rester ensemble garçons et filles étant, sous une certaine optique, frères et soeurs.

AINSI DONC, SOMME TOUTE, trois opinions peuvent être retenues comme principales parce que groupant un assez bon nombre d'interrogées :

- le rôle thérapeutique de la mixité contre la timidité propre à la jeune fille gabonaise (45 collégiennes et lycéennes; aucune élève de CM2) (soit : 8,37 % de la totalité des interviewées (CM2 + secondaires)
- l'émulation que suscite la mixité entre filles et garçons (18 écolières de l'enseignement secondaire; 6 de CM2 ; soit : 4,46 % de l'effectif total des jeunes filles interviewées en 1962)
- le rôle éducatif de la mixité perçue comme école de savoir vivre en société (10 élèves de lycées et collèges ; aucun élève de CM2)(soit : 1,86 % de la totalité des interviewées)

Disons, enfin, que la perception de la mixité comme facteur favorisant les inclinations sexuelles est implicitement contenue dans, d'une part, la perception de la mixité comme instrument permettant une connaissance moins superficielle des élèves d'un sexe par les élèves de sexe opposé, ce qui facilite, selon les interrogées mêmes, le choix de la partenaire et doit permettre des unions harmonieuses (six individus) et dans, d'autre part, la perception de la mixité comme outil façonnant entre écoliers et écolières une entr'aide scolaire grâce au jeu des attractions et inclinations entre filles et garçons.

Après cette vue panoramique des opinions favorables à la mixité parce que phénomène social bénéfique - (rappelons une dernière fois que, jeunes filles de CM2 et du secondaire réunies, 19,36 % estiment que la mixité est une bonne chose et que 21 % en souhaitent le maintien) ; voyons en résumé les arguments de ceux qui estiment que, parce que funeste, la mixité doit être supprimée.

Huit motivations peuvent être retenues, que voici par ordre quantitativement décroissant :

1. - La propension des écoliers de sexe masculin à rechercher le voisinage de leurs collègues de sexe opposé. Propension que la mixité fortement attise et qui se réalise en jeux et taquineries continuels qui sont loin d'être toujours prisés par le patient, en l'occurrence, l'écolière, et qui créent et entretiennent, aussi bien dans l'école qu'au sein même des classes, une atmosphère de distraction et d'agitation qui engendre inévitablement diffusion de l'attention et conséquemment faible attention, voire inattention, aux leçons et explications des maîtres.

Tel est l'argument le plus émis contre la mixité. Il réunit 176 interviewées (105 écolières de CM2 et 71 du secondaire) sur 537 ; soit : 32,77 % de la totalité des jeunes filles interviewées en 1962 (1).

2. - La tendance, chez le garçon de CM2, à se palabrer et se bagarrer avec les jeunes filles. Chez le collégien, cette tendance des CM2 à la bagarre se métamorphose pour s'actualiser en moqueries et airs hautains des garçons à l'adresse des jeunes filles. Moqueries qui suscitent ou bien honte et timidité ou bien alors riposte et déversement d'énergie cause d'éclats de langage ou de rixe. Cette tendance, soit à la bagarre, soit à la moquerie et aux airs hautains, bref cette agressivité, avons-nous conclu plus haut, est le plus souvent la manifestation d'un sentiment de frustration né d'un barrage rencontré par les inclinations d'un élève de sexe masculin à l'endroit d'une écolière. Cette tendance des garçons à l'adresse des jeunes filles dans les écoles gémées est dénoncée par 13,40 % de la totalité des jeunes filles (37 élèves de CM2, 35 élèves du secondaire)
3. - L'atteinte que la mixité porte au travail scolaire ; la difficulté éprouvée par les élèves d'un sexe de pouvoir sereinement travailler en présence d'élèves de sexe opposé : un sentiment de timidité, de "honte" s'empare alors de l'être et enkylose l'intelligence ; d'où susceptibilité, irritabilité, insoumission etc... Cette atteinte à la formation intellectuelle est perçue si funeste que la proximité filles-garçons est, au regard des collégiennes et lycéennes, un facteur puissant d'interruption des études de la jeune fille gabonaise. (10,42 % : CM2 + écolières de l'Enseignement secondaire)
4. - Exprimées par 7,63 % de la population totale, les tentations ; les propositions et déclarations verbales ; les lettres d'amour rédigées et subtilement glissées tant en classe qu'en récréation.
5. - La gêne que provoque, chez l'écolière, l'arrivée - parfois en pleine classe ou pendant la récréation - des menstrues ; d'autant que les garçons en profitent alors pour plaisanter, quelquefois fort désagréablement la jeune fille embar-

---

(1) - Rappelons pour mémoire que les arguments le plus émis en faveur de la mixité réunissent les suffrages suivants :

- rôle thérapeutique contre la timidité	8,37 %	de la totalité des interrogés de
- l'émulation écoliers-écolières	4,46 %	" 1962
- rôle éducatif (école du savoir-vivre)	1,86 %	"

- ressée (1). Cette situation est déplorée de façon fort explicite par au minimum une élève dans 14 des 19 classes de CM2 et 7<sup>e</sup> auxquelles fut posée la question sur la mixité. Au niveau de l'Enseignement secondaire, elle est clairement signalée dans 4 dont 3 géminés<sup>des 9</sup> établissements où nous avons mené nos investigations. Ainsi est-elle dénoncée par 5,40 % de la totalité des interrogés de 1962 (CM2 + secondaire)
6. - Les dégâts et grossesses que cette mixité provoque, et qui aboutissent généralement à une déscolarisation précoce des écolières (4,28 % de la population féminine interrogée).
  7. - La liberté des moeurs et la débauche qu'entraîne la proximité filles-garçons facteur défavorable est indiqué seulement par les interviewées de l'enseignement secondaire (3,91 % des interlocutrices).
  8. - L'ostentation des garçons provoquée par la présence d'individus de sexe opposé (une élève de CM2 ; 3 collégiennes ; soit 0,74 % de la population féminine totale).

NOUS EN CONCLUONS :

Le fort pourcentage des jeunes filles estimant que la mixité doit être proscrire parce que néfaste l'emporte suffisamment sur le faible taux des partisans de la mixité pour que celle-ci puisse être valablement défendue. D'autre part la qualité des arguments de l'un et de l'autre camps ne laisse planer aucune hésitation: ce climat que crée dans les écoles gabonaises la mixité est la principale source des principaux maux dont souffre l'enseignement au Gabon (dissipation et agitation des élèves ; baisse du niveau intellectuel ; déperdition des effectifs scolaires ; etc...)

-----

Après l'examen des opinions des jeunes filles tant de CM2 que de l'enseignement secondaire sur la mixité, arrêtons notre regard sur ce que pense de ce même problème les élèves de sexe masculin. D'abord la population de CM2, puis les collégiens et lycéens.

- 
- (1) Dans l'enseignement primaire seulement, d'aucuns maîtres se mêlent aux écoliers pour plaisanter la jeune fille déjà embarrassée.
  - (2) De ces neuf établissements sept étaient géminés dont un - l'école normale de Mitzié n'avait que deux jeunes filles qui furent ainsi mêlées pour le dépouillement aux six collégiennes de Makokou (cf. tableau 1 page 5)

a/ - DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Sur 458 élèves de CM2 de sexe masculin, effectif de 1962 :

- 22,00 % estiment, avons-nous vu, que la mixité est une bonne chose ;
- 77,77 % en pensent le contraire ;
- En souhaitent la suppression : 77,34 %
- " la continuation: 21,56 %

Si nous laissons de côté trois individus (0,65 %) qui estiment que la mixité est une mauvaise chose et qui n'ont pas exprimé leur choix quant à la suppression ou au maintien de cette mixité, auxquels nous joignons l'interviewé (0,21 % qui), sans également exprimer sa préférence, trouve que la proximité filles-garçons dans une même classe est une bonne chose ; il reste alors cinq sortes d'attitudes :

- ceux qui estiment que la proximité est une bonne chose et doit par conséquent continuer : 89 sujets ; soit : 19,43 %
- ceux qui estiment que la proximité est une mauvaise chose et, partant, doit cesser : 339 individus, soit : 74,01 %
- ceux pour qui la mixité, bien que mauvaise, doit cependant continuer : 13 individus, soit : 2,83 %
- ceux pour qui, bien que bonne, la mixité doit néanmoins cesser : 12 interrogés, soit : 2,62 %
- enfin, cet interrogé, bien indifférent, pour qui la mixité est à la fois bonne et mauvaise, et peut (ou doit à la fois) être continuée ou supprimée (0,21 %)

Voyons tour à tour ces différents groupes. Commençons, pour la facilité de l'exposition, par les groupes quantitativement les plus maigres.

1. - Le groupe à l'attitude indifférente (un individu : 0,21 %)

Pour cet élève de CM2, la mixité, est, à la fois, bonne et mauvaise, parce que, les jeunes filles étant nos sœurs, "pourquoi ne pas mélanger et pourquoi mélanger ?". Elle peut, "ad libitum", continuer ou cesser "parce que chacun travaille pour son intérêt personnel" (Mitzić, c, 4)

2. - Le groupe pour qui la mixité, bien que bonne, doit cependant cesser (12 individus : 2,62 % de la totalité des garçons de CM2 interviewés)

Cinq seulement de ces interviewés avaient un questionnaire ayant sous sa forme définitive - (donc comportant deux "pourquoi ?") - la question sur la mixité. Seuls donc ces cinq prises de positions peuvent être examinées en profondeur.

Une attitude plus ou moins commune se dégage de ces opinions plus ou moins différentes. Si débarrasser de sa timidité quasi innée la jeune fille gabonaise est un avantage substantiel de la mixité ; si - autre avantage - l'attraction naturelle entre filles et garçons facilite de fille à garçon et réciproquement le prêt d'un crayon ou d'un livre oublié ou d'une feuille de brouillon, bref, de "quelque chose (qui) peut manquer" ; tout cela est minime face aux inconvénients des écoles gémées, inconvénients qui se regroupent finalement en deux sortes : le désordre et le rapprochement physique filles-garçons que la mixité facilite, encourage.

Chez les sept écoliers auxquels la question posée ne comportait qu'un pourquoi, - donc pour qui le côté bon de la mixité n'est pas explicité ; - la mixité doit cesser à cause de l'ostentation des écolières - ("les filles font trop la bouche en classe" (Lamb.; 0,13) - ; à cause du désordre, de la dissipation dans les études et de la licence des mœurs inhérents à la mixité.

D'un écolier à l'autre, un même son : "sinon ils (garçons et filles) vont faire des bêtises", comme le dit cet élève de l'école officielle de Makokou (dossier 8). Ce son possède, chez un desdits interrogés, une coloration nettement affective pleine d'agressivité contenue que le plus petit déclic ferait aussitôt jaillir. Écoutons cet écolier (Mitzić, C, 31) : la proximité filles-garçons est une bonne chose "pour forcer les vantards à travailler qui font toujours le gros dos aux filles ; elle doit cesser parce qu'il y en a qui deviennent trop bêtes en voyant les filles à côté d'eux ; et pour former le Gabon il faut prendre un garçon et une fille pour les marier" (l'un à l'autre).

De cette pensée soulignons le mot VANTARD, l'adverbe TOUJOURS, et l'expression LE GROS DOS : bref, pour cet écolier, la mixité transforme, tant en récréation que dans la classe même, certains élèves en véritables dons juans.

Le don juanisme de pareils écoliers agace ; et les compositions et les résultats scolaires sont, pour notre interlocuteur, comme une planche de salut, le meilleur test permettant de mettre à nu les vantards, le meilleur terrain sur lequel il peut battre et rabaïsser ces derniers. C'est très important sur le plan comportemental. Il y a, chez cet élève, un potentiel d'agressivité qui permet de comprendre et d'expliquer plus d'une querelle et bagarre tant entre élèves d'un même sexe (un élève du sexe opposé en est alors probablement l'enjeu) qu'entre garçon et fille (déversement de rancœur, de jalousie amoureuse etc...)

Nous avons là une première forme de la triangularité des écoles

géménées : d'une part, des élèves dons-juans "qui font toujours le gros dos aux filles", d'autre part, contenant leur rancœur d'amoureux, des élèves ou évincés ou qui n'osent pas pour une raison ou pour une autre se déclarer. Au centre, une écolière.

Cette première forme est duelle ; car, on a également, d'une part, des écolières choisies - (nous avons vu plus haut que la mixité facilite le choix de la partenaire) - donc pleines d'allant et de gaieté, et, d'autre part, ayant une certaine dose de rancœur, de mécontentement voire de stoïcisme, des écolières ou délaissées ou évincées ou qui pour quelque raison n'ont pas osé, n'osent pas, pour se déclarer, user de cette adresse propre à leur sexe. Au centre, un écolier.

Ainsi est créé un champ social constitué de forces ici attractives, là répulsives. Un fait banal, en apparence ANODIN, peut alors y déclencher entre élèves palabres et bagarres qui étonneront maîtres et professeurs. Et il va de soi que la loi du "milieu scolaire" jouant, aucun des antagonistes, voire aucun autre élève ou de la classe ou de l'école - ainsi que nous le verrons plus loin au sujet d'une grève scolaire qui remua le Gabon -, ne livrera le secret.

3. - Le groupe pour qui la mixité doit, bien que mauvaise, continuer : 2,83 % de la totalité des interviewés de CM2.

Comme dans le groupe précédent, seuls cinq interviewés avaient un questionnaire ayant sous sa forme définitive la question relative à la proximité filles-garçons. Pour les huit dont seule est motivée la prise de position favorable à la continuation d'une mixité qu'ils déclarent cependant mauvaise, la proximité filles-garçons doit être maintenue parce qu'elle permet le développement de l'être ["pour devenir plus tard une personne" (Lamb. 7° 0, 8)], le respect mutuel entre garçons et filles (NDJOLE, 0, 14) ; et parce qu'elle facilite le flirt; ["parce que quelques garçons et filles au lieu de travailler se charment" (Oyem, 0, 23) ; "pour que tu aies une amie" (Makokou, C, 33)].

Chez les cinq autres. La timidité qu'engendre chez l'écolière la mixité, la dissipation que cette même mixité crée ou plutôt augmente, sont des inconvénients minimes comparés, d'une part, au développement de la personnalité inhérent à la mixité, d'autre part, à l'inconvénient résultant de l'impossibilité matérielle - (manque de professeurs) - de créer des écoles uniquement réservées aux jeunes filles. Secundo, parce que favorisant, facilitant et maintenant en permanence les inclinations sexuelles, la mixité est une mauvaise chose, affirment deux desdits cinq écoliers.

Néanmoins, cette même mixité doit continuer parce que "c'est une bonne coutume", affirme l'un (Mitzić, 0, 3) (1) "parce que...", écrit avec points de suspension cet autre qui n'achève pas (ou n'ose pas achever) sa pensée.

4. - Le groupe pour qui la mixité doit continuer parce que bonne chose (19,43 % des garçons de CM2 interrogés).

Onze sortes de motivations dont cinq principales s'y distinguent :

- La mixité est un remède efficace contre la timidité des écolières et aussi des écoliers. "Quand les filles apprennent avec les garçons elles sont moins timides" (Lamb; 0, 7° ; 2) : telle est l'affirmation émise sous une forme ou sous une autre par 4,58 % de nos interviewés de CM2. Un écolier va même plus loin : pour lui, les écoles non géménées entretiennent cette timidité féminine : "quand les filles de la mission catholique de M... s'en vont au CEP, elles ont toujours peur des garçons" (Mitzić, C., 2). Aussi faut-il, selon notre interlocuteur, introduire la mixité dans les écoles confessionnelles.
- La mixité favorise l'émulation : l'amour-propre des garçons incite ces derniers ainsi à travailler afin de maintenir l'honneur du sexe masculin face aux écolières et vice versa, estiment seize interrogés (3,49 %)  
"Cela fera honte au garçon ou à la fille qui ne saura pas sa leçon" (NDJOLE, 0, 18)  
"Lorsqu'elles (les filles) sont rassemblées, elles ne font rien comme travail; mais lorsqu'elles sont à côté des garçons chacune se débrouille à faire quelque chose de mieux" (Oyem, 0, 8) ;  
"Si les filles restent ensemble, elles ne vont pas bien travailler" (Mékambo, 0, 28) ;
- La mixité est un instrument d'animation des classes : elle apporte joie et gaieté :  
"C'est une joie de voir les filles dans la classe" (Mék., 0, 12)"  
"S'il y a des garçons et des filles ensemble, la classe est animée" (Makokou., C, 14) ;  
"On serait bien ombragé. Ca nous embellit" (1) (Makokou., C, 17) ;
- La mixité permet aux garçons et filles de mieux se connaître, de mieux s'étudier. Connaissance qui introduit chez le garçon et chez la jeune fille les notions d'égalité des sexes, de respect mutuel.  
"Il faut qu'on s'étudie" (Lamb., C, 13) ;  
"pour qu'ils (garçons et filles) soient ensemble et se respectent entr'eux"  
NDJOLE 0, 14)

---

(1) Notons ce regret d'être dans une école non géminée : on SERAIT.... si c'était mixte.

"parce que toutes les personnes garçons comme filles doivent être la même chose" (Bakwaka, O, 20)

- La mixité installée, estiment treize garçons de CM2 (2,83 %) : une atmosphère baignée de sensations, de sensualité, qui catalyse les propensions sexuelles dont la nature a doté chacun de nous.

Ainsi, pour cet élève, la mixité doit continuer "parce que l'homme ne peut vivre sans femmes" (Lamb., prot., 1), "parce que, déclare cet autre, un garçon ne peut pas rester sans s'amuser avec une fille... (et) si les filles restent ensemble elles ne vont pas bien travailler" (Mék. O, 28)

Citons les pensées suivantes ; elles n'ont pas besoin de commentaires, étant suffisamment claires :

"J'aime faire le jeu avec elles (les filles) dans une attitude, ça doit continuer parce que ça prépare les mariages" (Mitzié, O, 16)

"Pour que tu aies une amie" (Makokou, C., 33)

"Pour se préparer à se marier" (Makokou, C., 35)

"Parce que Dieu a laissé les hommes pour marier les femmes"

"Pour avoir des enfants" (Oyem, O, 45)

"Parce que nous voulons tous des enfants" (Batouala, O, 14)

"La proximité est bonne parce qu'on cause et profite un temps pour passer notre amour. Ça doit continuer parce que nos premiers parents Adam et Eve ont commencé ces péchés" (Mék., O, 25)

Cette sensibilité de l'homme, alors encore écolier et prépubertaire, est parfois imperceptible. Un rien - (ce que l'adulte estime, pour l'enfant, un rien) - quelque chose d'anodin, de non-sensibilisant la déclenche ; lorsque ce rien est émis par un individu de sexe opposé : ce rien devient alors ou une sorte de dard qui meurtrit, ou un rayon qui égaye et vitalise : "Elle (la mixité) doit continuer parce que les filles de cette école sont jolies" (Bakwaka, O, 7) ; "parce que les filles ont de belles voix pendant le chant" (Mék., O, 37)

A ces cinq motivations principales s'ajoutent, émises par des isolés - un ou deux, au maximum quatre individus) - les six motivations suivantes :

- l'habitude d'avoir toujours fréquenté des écoles gémées ;
- le fait que les écoles ont été créées pour les deux sexes ;
- l'entraide scolaire filles-garçons dans les devoirs donnés par le maître ;
- les services domestiques (balayer la classe, puiser de l'eau pour les ménages des maîtres d'école), lot des écolières dans les classes gémées, telle Bakwaka (deux interrogés de Bakwaka)

- le fait que filles et garçons sont, tous, les enfants d'un même père
- le fait que, en France, la mixité existe : "Parce que en France ça se fait on doit le faire aussi au Gabon" (Lambaréné., C, 1)

### EN RESUME DONC

Nous retiendrons :

- 1°/ - le nombre de motivations émises quantitativement peu denses ; ce qui indique la dispersion et partant l'inconsistance de ce que la mixité estimée bonne a de réellement bien consistant ; - si l'on excepte la disparition de la timidité inhérente, de façon générale -, et selon les garçons, - à l'écolière, l'émulation, et l'excitation des sens ;
- 2°/ - l'avou fait par les élèves eux-mêmes sur la facilitation des inclinations sexuelles par la proximité filles-garçons dans une même classe.
5. - Le groupe pour qui la proximité filles-garçons doit, parce que mauvaise, cesser

Ici onze sortes de motivations peuvent être distinguées :

- 1°/ - La mixité est source d'agitation, de dissipation et de désordre au sein de la classe ; tel est ce que 55 écoliers (10,03 %) pensent de ce phénomène social. Toutes les classes interviewées le déclarent  
"C'est pour faire du désordre et non d'apprendre" (Lamb. O, 10)  
"Elle (la mixité) doit cesser pour éviter le désordre dans la classe" (Mitziç, O. 6)  
"Il y a du désordre quand il y a mélange" (Oyem O. 4)  
"On ne doit pas se mélanger parce que alors c'est du boum (Lamb. O, 8)
- 2°/ - La mixité est cause du mauvais travail de plus d'un élève ; elle diminue chez ce dernier l'ardeur et notamment l'application ; bref, elle abîme les études ; car, l'écolier est parfois, voire souvent, en classe même, accaparé à un point tel par sa voisine qu'il ne peut plus avoir cette sérénité d'esprit nécessaire à tout travail intellectuel.  
"Ces deux êtres ne doivent pas être dans une même place réunis quand ils veulent faire quelque chose comme les études" (Lamb. prot. 26)  
"Il y a des garçons qui perdent leurs études à penser aux filles" (Lamb. O, 7ème 5)  
"On perd les idées à penser à elle qui est auprès de toi (Makokou, O. 3)

"Les filles et les garçons feront des bêtises au lieu d'étudier leurs leçons ; parce qu'il y a quelques-uns qui le font" (Makokou, prot. 9)

3. - La mixité favorise les tentations ; affirment 43 individus (7,84 %) ; l'élève profitera de la classe pour écrire et glisser à sa voisine des billets doux, ou bien alors au lieu de suivre les explications du maître il sera captivé par celle qu'il convoite :

"Si vous êtes ensemble avec une fille vous ne pouvez pas bien travailler que la regarder" (sic) (Mékambo prot. 10)

"Ca (la mixité) pousse les garçons à ne plus étudier mais seulement qu'à penser aux filles" (Oyem O, 15)

"Ca attire les mauvaises pensées entre filles et garçons (Ndjolé C 3)

"Elle doit cesser pour qu'on n'envoie plus de lettres aux filles et aux garçons (Oyem O, 31).

"Les jeunes filles troublent les garçons dans la classe" (Mékambo., O, 31)

4. - La mixité facilite, la liberté des mœurs, attise les tendances sexuelles (42 interviewés ; soit : 7,66 %)

Un élève reproduit avec un réalisme saisissant cette atmosphère que crée la mixité :

"Parce qu'ils vont faire tout le temps de mauvaises choses et faire le coût tout le temps" (Mitzic, C, 5)

"Il faut les séparer sinon ils feront des bêtises" (Mékambo. O, 2)

"Parce que quelquefois la culotte se met de côté (Ndjolé, C, 13) (1)

"Sinon ils (garçons et filles) feront les choses d'amour en classe" (Mékambo, O, 29) (2) ;

"Les petits et les petites vont faire des choses très sales" (Bakwaka, O, 8)

"Lorsqu'on est mélangé les filles ne veulent que l'amour, le bavardage, incapables alors de suivre les cours (Bakwaka, O, 10)

"Ils se profitent les uns les autres " (Ndjolé, O, 12) (3)

5. - La mixité est un facteur d'intimidation des garçons par les filles et réciproquement (35 garçons : 6,38 %)

"Elle doit cesser parce qu'on ne travaille pas bien ; on a honte des filles" (Lamb. 7°, O, 1)

---

(1) Ecole mixte

(2) Faire l'amour, faire les choses de l'amour en classe = parler amour, établir son plan pour le réaliser une fois seul à seule.

(3) se profiter : avoir des rapports sexuels ; au minimum se courtiser.

"Parce que les filles ne travaillent pas quand elles voient les yeux des garçons ; parce que les filles sont très honteuses auprès des garçons" (Bakwaka, 0, 5)

6. - La mixité favorise entre élèves de sexe opposé la propension aux jeux.

Jeux pendant les récréations et qui continuent au sein de la classe (26 fois énoncé : 4,74 %)

7. - La triangularité est une conséquence inévitable de la mixité.

Nous avons cité plus haut cet élève pour qui la mixité est mauvaise et doit cesser "parce qu'on ne peut pas suivre en ce temps-là et même le maître est troublé". La deuxième proposition coordonnée, à savoir "et même le maître est troublé" est au premier abord inattendue; la question posée - à savoir la proximité filles-garçons dans une même classe -, n'étant pas de nature à susciter logiquement ladite proposition coordonnée. Néanmoins, si l'on y regarde de plus près, on constate qu'elle a pour rôle de renforcer l'affirmation de l'élève, car pour ce dernier, la présence d'une adolescente ou même d'une prépubertaire ne trouble pas seulement les élèves de sexe masculin ; c'est-à-dire les enfants et adolescents mais encore l'adulte, donc l'homme de sexe masculin en général. Et notre interviewé est pleinement affirmatif : "Même le maître est troublé" dit-il. Il n'écrit pas : "Même le maître peut être troublé". Il affirme donc que, à un moment donné, au cours de la classe ou pendant une récréation, il a perçu chez son maître un trouble provoqué par une élève.

Ainsi donc, dans les écoles géminées, la jeune fille écolière est un enjeu que peut convoiter, que parfois effectivement convoitent écoliers garçons, d'une part, maîtres d'autre part. Cette situation triangulaire est décrite par d'autres élèves, en réponse toujours au problème de la mixité, donc en réponse à une question concernant uniquement écoliers et écolières. Écoutons un moment ces différentes opinions. La longueur des citations s'impose, afin de faire saisir l'ampleur, la généralisation et l'acuité du problème examiné.

La mixité est mauvaise et doit cesser

"Parce qu'elles (les filles) font trop la moue avec les maîtres" (Ndjolé, 0, 17);

"Puisque quelques filles courent les maîtres et les maîtres sont contre les garçons et les font éliminer au concours" (Ndjolé 0, 22)

"Parce que le maître abandonne des leçons en racontant des bêtises aux filles pour être aimé" (Mitzić, 0, 17)

"Parce que les professeurs ne sont que pour elles et les garçons souffrent (Mitzić, 0, 15)

"Parce que le maître dit que les garçons sont bêtes et que ce sont les filles qui sont intelligentes ; parce que le maître est injuste" (Oyem, O, 26)

"Parce que le maître frappe les garçons et laisse les filles ; elle doit cesser "parce qu'il y a trop d'injustice chez les maîtres entre garçons et filles" (Oyem, O, 27)

"Elle doit cesser pour qu'il y ait de la justice à l'école (Oyem, O, 42)

"Parce que les filles se moquent des petits garçons parce qu'ils sont petits ; elles sont orgueilleuses parce qu'elles aiment courir avec les grandes personnes" (Makokou, C, 26)

"Parce que les filles sont toujours rieuses et moqueuses des maîtres et des élèves, on dirait leur mari (sic) (Mékambo, O, 9)

"Elle est mauvaise parce que le maître se vante souvent à côté d'elles (les filles) au lieu d'expliquer les leçons ; elle doit cesser parce que peut-être les maîtres expliqueront mieux les leçons" (Mékambo, O, 27)

Terminons cette longue liste par l'analyse de la pensée de cet élève pour qui la mixité est mauvaise "parce que quand on vit ensemble avec "les filles on ne prête pas l'attention aux leçons ; leur façon de répondre "me décourage. Elle doit cesser parce qu'elles font du désordre à l'école ; il "y a des histoires à l'école tout cela provient des filles ; elles sont "orgueilleuses avec les maîtres".

Une sorte de trilogie est ici mise en relief : primo le découragement de l'interlocuteur - probablement soupirant secret - à la vue du langage maniéré et affecté que les écolières adoptent en classe à l'adresse des maîtres ; secundo : "le désordre et les histoires qu'il y a à l'école et pas seulement au sein des classes ; tertio : l'orgueil des écolières à l'adresse des maîtres. On ne peut mieux exposer avec clarté la triangularité des écoles géminées. Si une jeune fille est orgueilleuse à l'égard de son maître, c'est signe qu'elle a tout au moins repéré chez ce dernier un penchant, un faible soit pour elle-même, soit pour une autre écolière ; il y a alors, il peut alors y avoir ou bien fierté et ostentation même si l'on n'a pas encore cédé, même si l'on n'entend pas

céder, car on se sait aimé, on prend conscience de son pouvoir sur l'homme ; ou bien dépit et agressivité, car on aime peut-être en secret et désespérément, car probablement aussi on est jalouse de voir aimée non pas soi-même mais une tierce, même si, aimée, on n'aurait pas répondu audit amour.

Dans tout cela, un souffreteux : notre interlocuteur découragé ; voire deux souffreteux : le maître peut-être non accepté par l'élève, et notre interlocuteur qui, de son bord, ignore l'échec subi par le maître. Ainsi se produit tout un jeu, toute une gamme de situations ambiguës, douloureuses pour l'un (ou les uns) ; joyeuses ou tout au moins agréables pour l'autre (ou les autres), sources de tensions qui, nous le verrons plus loin, ont parfois dégénéré en grèves. Grèves apparemment sans cause objectivement valable mais dont la cause profonde et inavouable est la rivalité sentimentale maître(s) - élève(s) intrinsèque à toute école gémisée ayant des élèves pour le moins prépubertaires.

Cette triangularité est révélée principalement par

- une certaine ostentation plus ou moins persistante observable en classe chez l'élève ; ou chez une élève ;
- un certain sentiment de frustration chez l'élève ;
- une certaine tendance, chez le maître, à l'injustice à l'égard des élèves de sexe masculin ;
- une certaine tendance, chez le maître, à favoriser les élèves, à trouver, des justifications aux imperfections de ces derniers ;
- des brimades - en voie de généralisation - des garçons à l'adresse des élèves (1) ;
- une certaine récalcitrance - plus ou moins généralisée et institutionnalisée - des élèves, peu importe ici le sexe, à l'égard de leur maître.

8. - La mixité accroît, selon 19 interviewés (3,46 %) le volume des disputes, des palabres et bagarres au sein des écoles et des classes. Bagarres entre garçons à cause d'une élève, entre élèves à cause d'un élève, entre garçons et filles à cause de cette surveillance que le garçon exerce naturellement, donc spontanément, donc de façon inconsciente, à l'endroit de sa collègue élève.

N'oublions pas que, aussi bien chez les partisans que chez les adversaires de la mixité, celle-ci est perçue comme instrument qui favorise la connaissance

réci-proque entre élèves et élèves. Connaissance devant permettre des unions

(1) Un élève explique tout cela qui écrit : "La proximité filles-garçons est bonne parce que quelque chose peut me manquer je peux demander à la fille ; elle doit cesser puisqu'il y a des histoires entre les filles et les garçons puisqu'on les surveille" (Mékambo, prot. 3). Le mot surveiller explicite tout. On ne surveille que ce sur quoi (ou la personne sur qui) on s'attribue des droits, ou estime avoir des droits.

harmonieuses. On est alors exclusiviste et, partant, virtuellement violent et méchant. Un élève est, on ne peut mieux, fort explicite sur ce point, qui déclare : "la proximité filles-garçons est mauvaise parce que les enfants feront les amis avec elles et par après ils vont se battre disant : quoi tu as pris pour amie celle que je désirais moi aussi ? " (Makokou, C, 26)

9. - La mixité est contraire à la différenciation naturelle des sexes, estiment 19 écoliers. Chaque sexe a ses problèmes propres, sur lesquels l'élève est gêné(e), en cas de mixité, de demander des explications. La jeune fille a des périodes délicates qui sont incompatibles avec l'indiscrétion quasi-institutionnalisée des écoles géminées.

10. - Pour d'aucuns interviewés de CM2 (14 écoliers), la mixité crée chez le garçon un climat étouffant et agaçant dû au fait que les filles sont, pour d'aucuns garçons, bavardes et agaçantes.

11. - Par la liberté des mœurs qui lui est intrinsèque, la mixité est, pour sept interviewés, par le truchement des grossesses, un frein puissant aux études de la jeune fille gabonaise, et, partant, à l'évolution de la femme au Gabon.

#### EN RESUME DONC

La mixité crée dissipation et désordre, favorise la licence des mœurs en sensibilisant de façon augmentée les élèves des deux sexes. Lui est intrinsèque une triangularité aux formes variées toujours virtuelle, prête à s'actualiser à tous moments ; triangularité dont les conséquences sont si défavorables au Gabon que le maintien de la mixité face aux avantages que procure cette dernière ne peut nullement être soutenu avec objectivité.

LIBREVILLE, le 20 SEPTEMBRE 1967

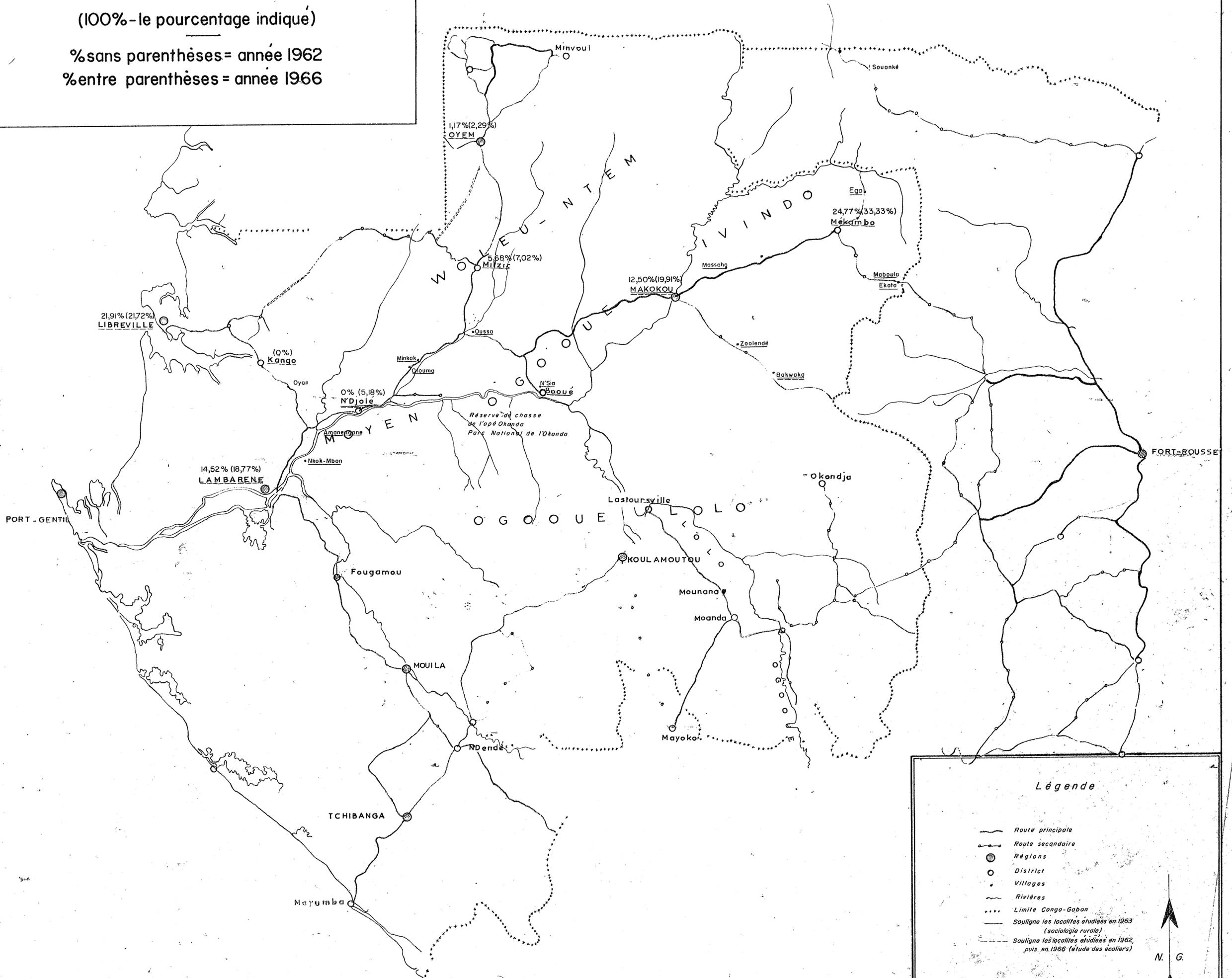
NOTA BENE : Le tome II paraîtra en 1968.

# TENDANCE AU MONOLITHISME

(100% - le pourcentage indiqué)

% sans parenthèses = année 1962

% entre parenthèses = année 1966



**Légende**

- Route principale
- - - - - Route secondaire
- Régions
- District
- Villages
- ~ Rivières
- ... Limite Congo-Gabon
- Souligne les localités étudiées en 1962 (sociologie rurale)
- - - - - Souligne les localités étudiées en 1966 (étude des écoliers)

N. G.

Echelle : 1/500.000e